



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DOSSIER DE RENTRÉE 2023 / 2024



**Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Hérault**



# ÉDITO

Je suis ravie de rejoindre le département de l'Hérault et de m'inscrire dans sa dynamique.

Pour cette cinquième édition du dossier de rentrée, nous nous sommes appuyées sur les nombreuses actions mises en place dans le département, donnant à voir concrètement combien chacun est engagé pour la réussite scolaire de tous les élèves.

La maîtrise des savoirs fondamentaux est une priorité réaffirmée et constitue le premier levier de l'égalité des chances, avec notamment le dédoublement des classes de GS, CP, CE1 en éducation prioritaire et la généralisation du plafonnement à 24 sur ces mêmes niveaux de classes hors éducation prioritaire. La mise en place du « plan maternelle » est emblématique de la volonté d'accompagner les élèves dès les premiers jours de leur scolarisation.

Les « cités éducatives », les « territoires numériques éducatifs » et aujourd'hui, la mise en place des « territoires éducatifs ruraux » illustrent bien cette volonté de réduction des inégalités scolaires.

Dans le second degré, la nouvelle 6<sup>ème</sup> constituera la première étape de la rénovation pédagogique du collège, dans la continuité des actions engagées à l'école primaire.

Ainsi, chaque élève de 6<sup>ème</sup> pourra bénéficier d'1 h hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques, et le dispositif « devoirs faits » sera étendu à l'ensemble de ce niveau de classe.

Par ailleurs, la découverte des métiers sera généralisée à tous les élèves de 5<sup>ème</sup>, et au lycée, 1 heure 30 de mathématiques est réintroduite dans le tronc commun. Le remplacement de courte durée est également un des objectifs prioritaires de cette année scolaire pour les collèges et les lycées.

La lutte contre le harcèlement appelle la mobilisation de tous, mobilisation renforcée à la hauteur de ce véritable fléau qu'il nous faut combattre collectivement. La rentrée 2023 est donc placée sous le signe de la généralisation du programme pHARe, avec pour objectif cible, 100 % des écoles et des établissements engagés dans ce dispositif.

L'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers est depuis de nombreuses années une priorité forte, avec un engagement de tous au service des plus fragiles.

Faire de l'école un lieu où se construisent les valeurs de la République reste une préoccupation majeure et contribue au bien-être des élèves, tout comme l'EAC et la pratique sportive contribuent à l'épanouissement individuel. Ainsi, la part collective du pass culture ouvert à tous maintenant, la généralisation des 30 minutes d'activité quotidienne, les labellisations EDD, le label « Génération 2024 », répondent-ils à ces objectifs à la fois individuels et collectifs.

Enfin, la mise en œuvre du « PACTE enseignant » ainsi que l'amplification du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble » seront des opportunités permettant aux équipes de terrain un degré d'initiative beaucoup plus important.

Nous savons que vous ne manquerez pas de vous engager dans de nombreux projets au service de la réussite des élèves, sachez que vous avez notre totale confiance et notre total soutien.

Excellente année scolaire à tous.

## **Sophie Béjean**

Rectrice de la Région Académique  
Rectrice de l'Académie de Montpellier  
Chancelière des universités

## **Catherine Côme**

Inspectrice d'académie  
Directrice académique des services  
de l'Education nationale de l'Hérault

# Sommaire

Statistiques	8
Prévention et lutte contre le harcèlement : une politique prioritaire du gouvernement	10
Valeurs de la République	11
Notre école faisons-la ensemble	13
Réseaux pédagogiques de proximité de l'Hérault - rentrée 2023	14
Année olympique et paralympique	15

## Chapitre I - les élèves dans les établissements 17

Circonscription de BÉDARIEUX	20
Circonscription de BÉZIERS CENTRE	21
Circonscription de BÉZIERS NORD	22
Circonscription de BÉZIERS SUD	23
Circonscription de BÉZIERS VILLE	24
Circonscription de CASTELNAU LE LEZ	25
Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL	26
Circonscription de GIGNAC	27
Circonscription de LATTES	28
Circonscription de LODÈVE	29
Circonscription de LUNEL	30
Circonscription de MONTPELLIER CENTRE	31
Circonscription de MONTPELLIER EST	32
Circonscription de MONTPELLIER NORD	33
Circonscription de MONTPELLIER OUEST	34
Circonscription de MONTPELLIER SUD	35
Circonscription de PÉZENAS	36
Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS	37
Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIERS	38
Circonscription de SÈTE	39
Réseau Pédagogique d' AGDE	42
Réseau Pédagogique de BÉDARIEUX	43
Réseau Pédagogique de BÉZIERS	44
Réseau Pédagogique de FABRÈGUES	46
Réseau Pédagogique de LODÈVE	47
Réseau Pédagogique de LUNEL	48
Réseau Pédagogique de MONTARNAUD	49
Réseau Pédagogique de MONTPELLIER CENTRE	51
Réseau Pédagogique de PÉZENAS	53
Réseau Pédagogique de ST-MATHIEU DE TRÉVIERS	54
Réseau Pédagogique de SÈTE	56
Les Centres d'Information et d'Orientation de l'Hérault	58

## Chapitre II - Inclure tous les élèves dans les apprentissages 61

service départemental de l'école inclusive	62
L'EDAI (équipe départementale d'aide à l'inclusion)	65
Scolarisation des enfants hospitalisés, malades ou accidentés	66
TEDi : Travailler ensemble à distance et en interaction	67
SAS : Structure d'Accompagnement vers la Sortie	68

Scolarisation des élèves allophones de l'école au lycée	69
Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	70

## **Chapitre III - Accompagner tous les élèves vers leur réussite scolaire** **73**

100 % DE Réussite	74
l'Éducation prioritaire	75
plan mathématiques	76
Plan français	77
L'Hérault : 1 Département, 4 Cités éducatives	78
Le projet éducatif de territoire (PEdT) et le plan mercredi	82
École ouverte - Vacances apprenantes	83

## **Chapitre IV - Comprendre, apprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui** **85**

Territoire numérique éducatif	86
Promouvoir « l'école des Arts et de la Culture »	91
Un répertoire olympique qui rapproche culture sportive et culture musicale	96
7 centres ressources pour des parcours d'élèves structurés	97
Des publications régulières du groupe Arts & Sciences 34	99
Parcours scientifique et EDD	100
EPS et sport scolaire	102
Langues vivantes étrangères	104
Enseigner l'Occitan	107
Parcours citoyens	109

## **Chapitre V - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports 34** **111**

SDJES 34	112
----------	-----

## **Chapitre VI - Soutenir les élèves, les personnels et les établissements** **117**

Service de santé scolaire	118
Service social en faveur des élèves	119
Soutenir les personnes	120

## **Chapitre VII - L'enseignement privé sous contrat dans l'Hérault** **123**

La division des Établissements d'Enseignement Privés (DEEP)	124
---	-----

## **Chapitre VIII - Quelques temps forts dans l'Hérault...** **127**

Remerciements	137
Contributeurs	137





Collège La Voie Domitienne - Le Crès

# STATISTIQUES



## LES ELEVES Constat 2022

### > 1<sup>er</sup> degré : 108 870 élèves

- **Public : 97 035 élèves**
  - Préélémentaire : 34 746
  - Élémentaire : 61 376
  - ULIS : 913
- **Privé sous contrat : 11 835 élèves**
  - Préélémentaire : 4 057
  - Élémentaire : 7 674
  - ULIS : 104

### > 2<sup>nd</sup> degré : 99 782 élèves

- **Public : 85 370 élèves**
  - Collèges : 48 047 élèves
    - Dont ULIS : 787
    - Dont EREA : 101
    - Dont SEGPA : 1 349
  - Lycées : 37 323 élèves
    - Dont enseignement général et technologique : 23 923
    - Dont enseignement professionnel : 9 143
    - Dont post-bac : 4 257
- **Privé sous contrat : 14 412 élèves**
  - Collèges : 8 906 élèves
    - Dont ULIS : 32
    - Dont SEGPA : 23
  - Lycées : 5 506 élèves
    - Dont enseignement général et technologique : 4 256
    - Dont enseignement professionnel : 879
    - Dont post-bac : 471



## LES ELEVES Prévisions 2023

### > 1<sup>er</sup> degré : 108 267 élèves

- **Public : 96 434 élèves**
  - Préélémentaire : 34 527
  - Élémentaire : 60 937
  - ULIS : 970
- **Privé sous contrat : 11 833 élèves**
  - Préélémentaire : 4 069
  - Élémentaire : 7 658
  - ULIS : 106

### > 2<sup>nd</sup> degré : 100 514 élèves

- **Public : 86 052 élèves**
  - Collèges : 48 204 élèves
    - Dont ULIS : 831
    - Dont EREA : 105
    - Dont SEGPA : 1 344
  - Lycées : 37 848 élèves
    - Dont enseignement général et technologique : 24 515
    - Dont enseignement professionnel : 9 206
    - Dont post-bac : 4 127
- **Privé sous contrat : 14 462 élèves**
  - Collèges : 8 879 élèves
    - Dont ULIS : 0
    - Dont SEGPA : 20
  - Lycées : 5 583 élèves
    - Dont enseignement général et technologique : 4 257
    - Dont enseignement professionnel : 894
    - Dont post-bac : 432



## L'ENCADREMENT DES ELEVES

- **22,9 élèves par classe dans le 1<sup>er</sup> degré public**
  - Préélémentaire : 24,1 élèves par classe
  - Élémentaire : 22,3 élèves par classe
- **26,20 élèves par classes dans les collèges publics et privés**
  - Collèges publics : 25,6 élèves par classe
  - Collèges privés sous contrat : 27,9 élèves par classe

- **19,7 élèves par classes dans les lycées et formations professionnelles publics et privés sous contrat**
  - Lycées et formations professionnelles publics : 19,7 élèves par classe
  - Lycées et formations professionnelles privés sous contrat : 18,5 élèves par classe
- **29,2 élèves par classes dans les lycées et formations générales et technologiques**
  - Lycées et formations générales et technologiques publics : 29,1 élèves par classes
  - Lycées et formations générales et technologiques privés sous contrat : 30,1 élèves par classes



## LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES 2023

### > 1<sup>er</sup> degré : 670 écoles

#### ■ Public : 612

- Préélémentaire : 217
- Élémentaire : 241
- Primaire : 154

#### ■ Privé sous contrat : 58

- Préélémentaire : 0
- Élémentaire : 4
- Primaire : 54

#### • Lycées : 34

- Dont Lycée Général et Technologique : 24
- Dont EREA : 1
- Dont Lycée Professionnel : 9

#### ■ Privé sous contrat : 37 établissements

- Collèges : 23
- Lycées : 14
  - Dont enseignement général et technologique : 10
  - Dont enseignement professionnel : 3
  - Dont IRTS : 1

### > 2<sup>nd</sup> degré : 152 établissements

#### ■ Public : 115 établissements

- Collèges : 81
  - Dont Unités Pédagogiques de Proximité : 3



## LES DIPLÔMES 2022

#### ■ Taux de réussite 2022 Diplôme National du Brevet (DNB) : 86,0 %

(Public : 83,8 % / Privé sous contrat : 96,8 %)

#### ■ Taux de réussite 2022 Baccalauréat Général : 96,2 %

(Public : 95,6 % / Privé sous contrat : 98,8 %)

#### ■ Taux de réussite 2022 Baccalauréat Technologique : 90,9 %

(Public : 90,3 % / Privé sous contrat : 96,6 %)

#### ■ Taux de réussite 2022 Baccalauréat Professionnel : 80,8 %

(Public : 79,3 % / Privé sous contrat : 87,1 %)

## LES DISPOSITIFS 2022

#### ■ Devoirs faits - Mis en place à l'attention des élèves de collège

81	15	11 300	39 710	1 310 430
collèges	lycées professionnels accueillant des élèves de classes de « 3 <sup>e</sup> Prépa Métiers »	élèves	HSE	€ environ

#### ■ Accompagnement éducatif - Mis en place dans les écoles de l'Éducation Prioritaire

30	3 138	44,2 %	143	4 620	124 488
écoles	élèves	de l'effectif	enseignants participant à l'encadrement	HSE	€

#### ■ Stages de réussite - Mis en place à l'attention des élèves du CP au CM2

- 3 sessions par année scolaire
  - Vacances d'automne
  - Vacances de printemps
  - Vacances d'été (dernière semaine du mois d'août)
- Participation en moyenne par session
  - 100 écoles
  - 266 stages
  - 1 557 élèves
  - 5,85 élèves par stage
  - 2,5 % de l'effectif élèves
  - 3 398 HSE
  - 93 200 €

# PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT : UNE POLITIQUE PRIORITAIRE DU GOUVERNEMENT

## Le harcèlement à l'école, un délit

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Depuis la Loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire, ce phénomène est reconnu comme un délit.

## Des nouvelles mesures à compter de la rentrée 2023 :

A l'échelle nationale, des mesures viennent compléter celles déjà en place pour prévenir ou traiter plus efficacement et rapidement les situations les plus complexes, notamment dans le premier degré.

- une campagne d'information à la rentrée sur le cyber-harcèlement et les risques sur les réseaux sociaux ;
- la généralisation de **pHARe** aux lycées à la rentrée 2023 ;
- le renforcement des moyens pour les plateformes d'écoute et de signalement 3018 et 3020 ;
- la communication des numéros d'urgence 3018 / 3020 / 119 / 3114 systématisée à chaque rentrée scolaire dans les carnets de correspondance et autres supports numériques ;
- la formation de tous les personnels de l'éducation nationale à la lutte contre le harcèlement scolaire ;
- un décret renforçant les mesures applicables en matière de harcèlement dans les établissements d'enseignement scolaire ;
- la désignation d'un référent harcèlement dans chaque collège.

## Un objectif : créer une communauté protectrice autour des élèves à travers la mise en œuvre de **pHARe** :

Développer le volet pédagogique de **pHARe** auprès de l'ensemble de la communauté éducative :

- élèves : 10h d'apprentissages, des temps forts, des élèves ambassadeurs formés ;
- parents d'élèves : une information délivrée chaque année sur le phénomène de harcèlement (article L 111-6, Code de l'éducation), le protocole de prise en charge, les personnels ressources de l'établissement ;
- ensemble des personnels de l'école ou de l'établissement : une équipe ressource formée, un protocole partagé, un atelier de sensibilisation des personnels à mettre en place dès la pré-rentrée.

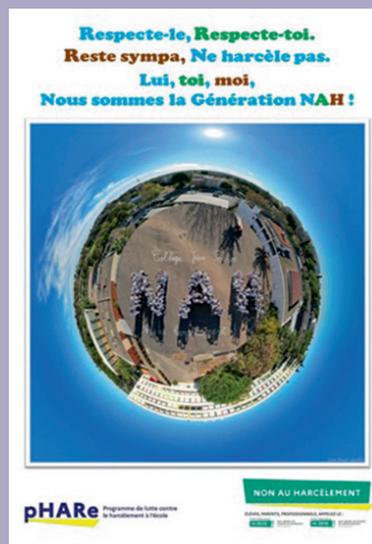
## ○ FOCUS :

Un protocole départemental de traitement des situations de harcèlement dans le premier degré a été élaboré par le Carré régalién de la DSDEN 34. Celui-ci a été présenté et transmis à l'ensemble des directeurs des écoles. Des formations sur « la place et le rôle du directeur face au harcèlement » ont été dispensées aux nouveaux directeurs (en poste depuis moins d'un an) et aux futurs directeurs, qui prendront leurs fonctions à la prochaine rentrée scolaire 2023.

## ○ FOCUS :

### Concours « Non au Harcèlement ! »

- 7 écoles et 7 collèges ont participé au concours national.
- Le prix académique « coup de cœur » a été attribué à l'école primaire Port Ariane de Lattes, pour sa vidéo :
- Cf. vidéo sur You tube :
- <https://tube-action-educative.apps.Éducation.fr/w/t56M1mTTYooPa1m8L3UDiy>
- Le prix académique, dans la catégorie affiche a été attribué au collège Jean Perrin de Béziers ;



A partir de la rentrée 2023, un module de formation sur le développement des compétences psycho-sociales, comme levier de prévention du harcèlement, sera proposé aux enseignants du premier degré.

# VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

La laïcité est l'un des fondements de la République. Elle est un principe protecteur des élèves. Le droit de penser, de croire ou de ne pas croire librement pour chaque élève nécessite de prémunir les écoles, les collèges et les lycées de toute emprise politique, religieuse ou idéologique.

Au niveau national, un plan exceptionnel de formation aux valeurs de la République et à la laïcité a été lancé et a permis de former 300 000 enseignants. Il continue à se déployer.

## Plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires :

L'objet du plan relatif à la laïcité dans les établissements scolaires est structuré autour des quatre axes suivants :

1. Sanctionner systématiquement et de façon graduée le comportement des élèves portant atteinte à la laïcité lorsqu'il persiste après une phase de dialogue
2. Renforcer la protection et le soutien aux personnels
3. Appuyer les chefs d'établissement en cas d'atteinte à la laïcité
4. Renforcer la formation des personnels et en premier lieu celle des chefs d'établissement

## Dans l'Hérault :

- un plan de formation ambitieux pour les personnels du premier degré a été décliné dans l'ensemble des circonscriptions. 221 formateurs « Valeurs de la République » ont été formés au niveau départemental depuis la rentrée 2022. Cela a permis, ainsi, de faire monter en compétences 3 500 professeurs des écoles.
- Au second degré : 33 collèges et 7 lycées ont bénéficié de la formation académique réunissant ainsi 2 578 personnels inter-catégoriels sur l'année scolaire 2022/23.
- En 2023/24 poursuite et renforcement de la formation

## FOCUS :

À l'école élémentaire Jean Moulin de Castelnau-le-Lez, un parcours citoyen intitulé : « Ces femmes qui font l'Histoire » (défense des valeurs de la République - Egalité filles-garçons).



## FOCUS :

Ce projet a obtenu le prix « coup de cœur du jury » dans le cadre du « Prix laïcité Carmen Tanchon » (2022-2023) et a été sélectionné pour participer au concours « Samuel Paty - se construire citoyen » de la Fédération nationale DDEN.

À l'école primaire Pierre Paul RIQUET de POILHES, le carnet du « petit citoyen » est un projet qui concerne les trois cycles d'enseignement. 5 grandes actions ont été déterminées, en collaboration avec la mairie, les parents d'élèves, les associations du village. Le carnet est « tamponné » pour chaque « événement ».

- 1) Environnement (plantation d'arbres ou de fleurs dans le village, nettoyage des rues, événement éco-citoyen, recyclage).
- 2) Solidarité (lien avec les aînés, bénévolat associatif - Téléthon, les Restos du cœur, etc.).
- 3) Devoir de mémoire et aimer la France.
- 4) Culture et patrimoine, aimer son village.
- 5) Santé et sécurité (premiers secours, permis vélo, permis internet).
- 6) Action libre à expliquer ou à dessiner.



○ **FOCUS :**

En collaboration avec SUNRA à l'École maternelle Kergomard de Montpellier, les élèves ont créé des cœurs de façon à représenter le drapeau français. L'artiste a appliqué, ensuite, au centre de l'œuvre le pochoir d'un enfant en train de dessiner.



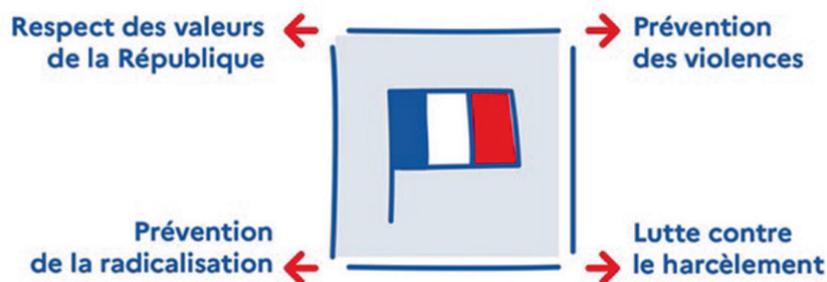
○ **FOCUS :**

Projet « Dripping Art » de l'École maternelle Paul Eluard à Montpellier.

Les élèves ont effectué un travail sur des toiles à la manière de Jackson Pollock en s'inspirant du poème de Paul Eluard « Liberté » écrit en 1942.



## LE CARRÉ RÉGALIEN



Depuis la rentrée scolaire 2022, dans l'Hérault, l'IEN « Carré régalien » œuvre à l'amélioration de la réponse publique dans quatre domaines stratégiques :

- La protection et la promotion des valeurs de la République ;
- La lutte contre le séparatisme et la radicalisation ;
- La lutte contre les violences scolaires ;
- La lutte contre le harcèlement.

A cela s'ajoutent les contrôles des instructions dans la famille et des établissements privés hors contrat.

Le DASEN de l'Hérault, accompagné de l'inspectrice Carré régalien, est allé à la rencontre des élus et des parlementaires des arrondissements de Montpellier, Lodève et Béziers afin de leur présenter les actions menées autour de ces thématiques.



# NOTRE ÉCOLE FAISONS-LÀ ENSEMBLE



Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives collaboratives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche « faire notre école ensemble ».

De la maternelle au lycée, les projets sont accompagnés par une équipe d'appui départementale et académique, un fonds d'innovation pédagogique.

Ces démarches de concertation, de recherche et d'innovation visent à améliorer les réussites de tous les élèves, l'excellence des enseignements, la réduction des inégalités entre les élèves et le bien-être à l'école.

Une quarantaine de projets validés sont en cours de réalisation faisant apparaître des actions autour des tiers



lieux d'apprentissage, des démarches créatrices, des prises en charge des besoins particuliers des élèves, des espaces de découvertes, ou de développement de pratiques partagées...

## ○ FOCUS :

Dès cette première année de la démarche *Notre école faisons-la ensemble*, **101 projets ont été déjà rédigés par les écoles et 106 pour les établissements du second degré** sur l'ensemble de département.



Rentrée 2023, École Curie-Daudet à Montpellier, aux côtés de l'équipe pédagogique et des élèves Sophie Béjean Rectrice de l'académie de Montpellier visite les aménagements du jardin réalisés dans le cadre du CNR Notre École, faisons là ensemble : compostage, recyclage, alimentation, investissement des éco-délégués.

# RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES DE PROXIMITÉ DE L'HÉRAULT - RENTRÉE 2023

La rectrice de région académique a souhaité redéfinir les territoires éducatifs des départements de l'académie de Montpellier de façon que l'Éducation nationale puisse apporter toutes les réponses aux besoins des élèves en renforçant les pratiques d'accompagnement au plus près des établissements.

## Un objectif : assurer l'accompagnement des élèves au plus près de leur parcours scolaire :

- En créant les conditions de proximités ; géographique – institutionnelle – sociale – organisationnelle – cognitive
- En reconsidérant les délimitations territoriales ; flux des orientations – bassin de vie – accessibilité

## Un principe – une gouvernance – une instance - un outil :

- Afficher une meilleure lisibilité auprès de la communauté éducative au moyen d'une mise en réseau permettant d'élaborer une stratégie d'accompagnement ;
- Une responsabilité partagée, distribuée et congruente et non par addition ;
- Un conseil pédagogique au sein duquel se débattent les mises en œuvre opérationnelles inter-degrés ;
- Un projet pédagogique de réseau qui définit les axes convergents en appui du projet académique.

### ○ FOCUS :

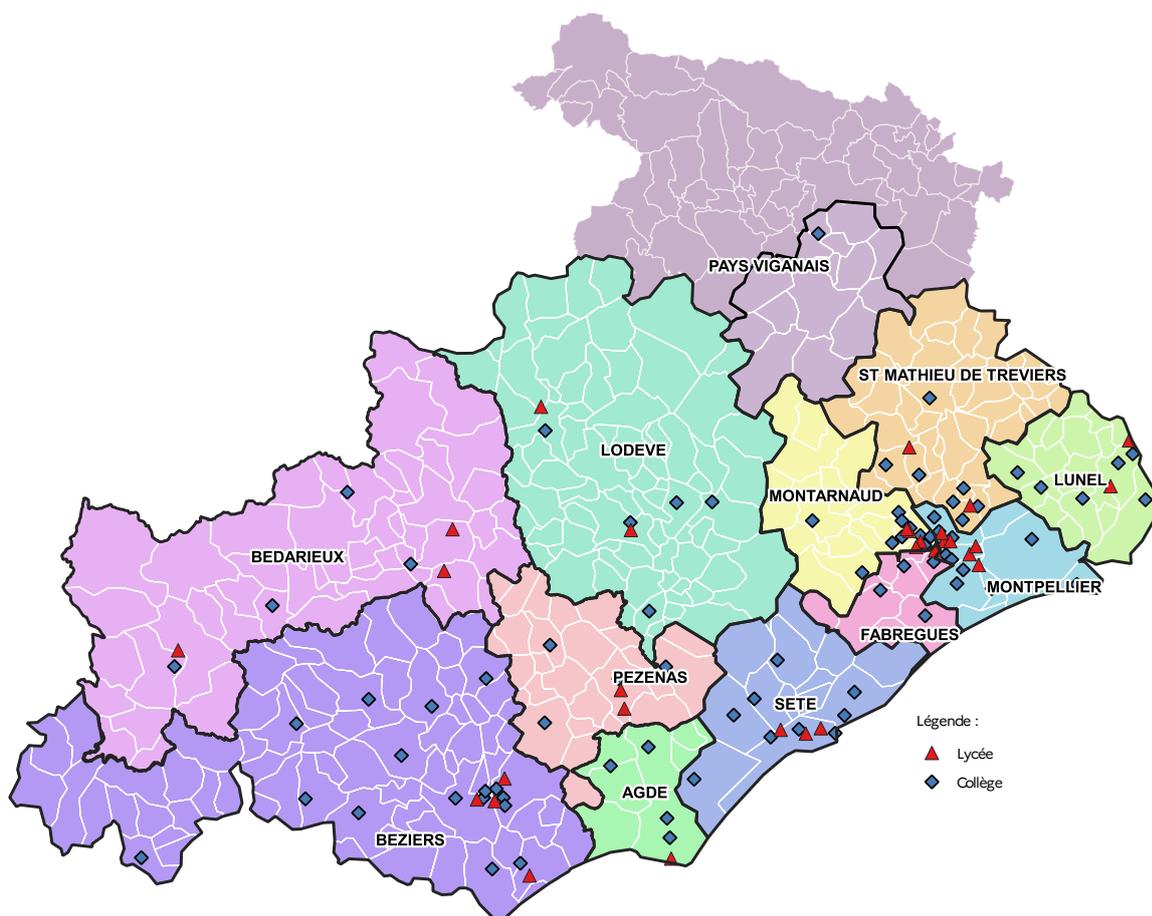
#### Rôle du directoire : Une charte académique

- Impulse la dynamique du réseau via un conseil pédagogique du réseau animé par les inspecteurs référents ;
- Élabore un projet de réseau pour construire une culture éducative commune ;
- Veille à la bonne représentativité du réseau : directeurs, chefs d'établissement, coordonnateurs, SDJES ;
- Fixe l'ordre du jour des réunions du réseau et invite le cas échéant les experts en lien avec les points abordés ;
- Etablit un programme de travail annuel en assurant sur chaque point la continuité éducative ;
- Évalue la portée et la résonance de son activité en appui d'indicateurs proposés par la DAPEC.

12 réseaux ont vu le jour dans l'Hérault :

11 réseaux départementaux

1 réseau bi-départemental Hérault / Gard pour le secteur de Ganges.



Légende :  
▲ Lycée  
◆ Collège

# ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

La perspective des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et le passage de la flamme olympique dans le département de l'Hérault le 13 mai 2024 offriront l'occasion de poursuivre la dynamique engagée dans les 141 établissements labellisés Génération 2024 ainsi que dans les territoires Terre de Jeux, mettant en relief les valeurs du sport et de l'olympisme.

Des projets fédérateurs permettront de travailler autour des dimensions physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales du sport, mais aussi de porter les axes forts de la charte olympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. Ces projets visent l'épanouissement de chacun et la lutte contre le harcèlement, points saillants de la circulaire de rentrée 2023.

Des approches transdisciplinaires sur des thématiques de société telles que l'engagement associatif, l'égalité filles-garçons, la découverte du sport de haut niveau, l'inclusion, le développement durable et la santé sont proposées à la fois sur les temps de classe et sur le temps périscolaire.

La communauté éducative peut s'appuyer sur les temps forts Génération 2024 (Rentrée olympique, journée nationale du sport scolaire le 20 septembre, journée paralympique le 08 octobre, semaine olympique et paralympique du 02 au 06 avril, passage de la flamme olympique sur Montpellier Méditerranée Métropole et Sète Agglopolé Méditerranée le 13 mai, journée olympique et paralympique le 23 juin). La thématique de la JNSS et de la SOP 2024 sera « La célébration des Jeux et des athlètes du monde entier ».

## ○ FOCUS :

Dans l'Hérault, le projet Chœurs d'enfants, labellisé olympiade culturelle et soutenu par l'USEP, propose un répertoire inédit de 12 chansons co-écrites par des élèves d'élémentaire et des artistes professionnels de la scène locale : Amandine Roque, Laurent Montagne, Erwan Naour. Ces chansons abordent les thématiques du sport et des jeux olympiques et paralympiques. <https://www.swinggumenfance.com/#nouveaurepertoirejoselympix>



## ○ FOCUS :

### La pratique physique et sportive

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques en France est l'occasion de rappeler que la pratique d'une activité physique et sportive est un gage de santé en luttant contre la sédentarité et l'obésité. En complément de l'EPS deux dispositifs sont proposés :

- **Au premier degré : 30 mn d'activité quotidienne.** A cet effet, quatre sportifs de très haut niveau, membres de l'équipe de France sont mobilisés dans les écoles primaires de l'Hérault, qui déploient ce dispositif selon trois axes : mieux apprendre, mieux gérer la journée de l'enfant et préserver la santé des élèves. Proposé à différents moments de la journée, il permet aux élèves, en lien avec un projet pédagogique, de s'oxygéner, se dépenser, se relaxer afin d'être plus disponibles aux apprentissages.
- **Au second degré, il importe d'encourager les élèves qui en ont le plus besoin à participer aux deux heures de sport en plus dans les 8 collèges héraultais concernés.** Plus largement, nous encourageons la participation des élèves aux activités de l'association sportive USEP et UNSS, aux sections sportives scolaires ainsi qu'à tous les dispositifs favorisant l'activité physique et sportive.



Chœur d'enfants « génération2024 » : 280 écoliers de 12 classes de Montpellier et Béziers ont présenté leurs chansons sur l'olympisme. Projet unique dans l'Académie de Montpellier



École Paul Bert - Sérignan

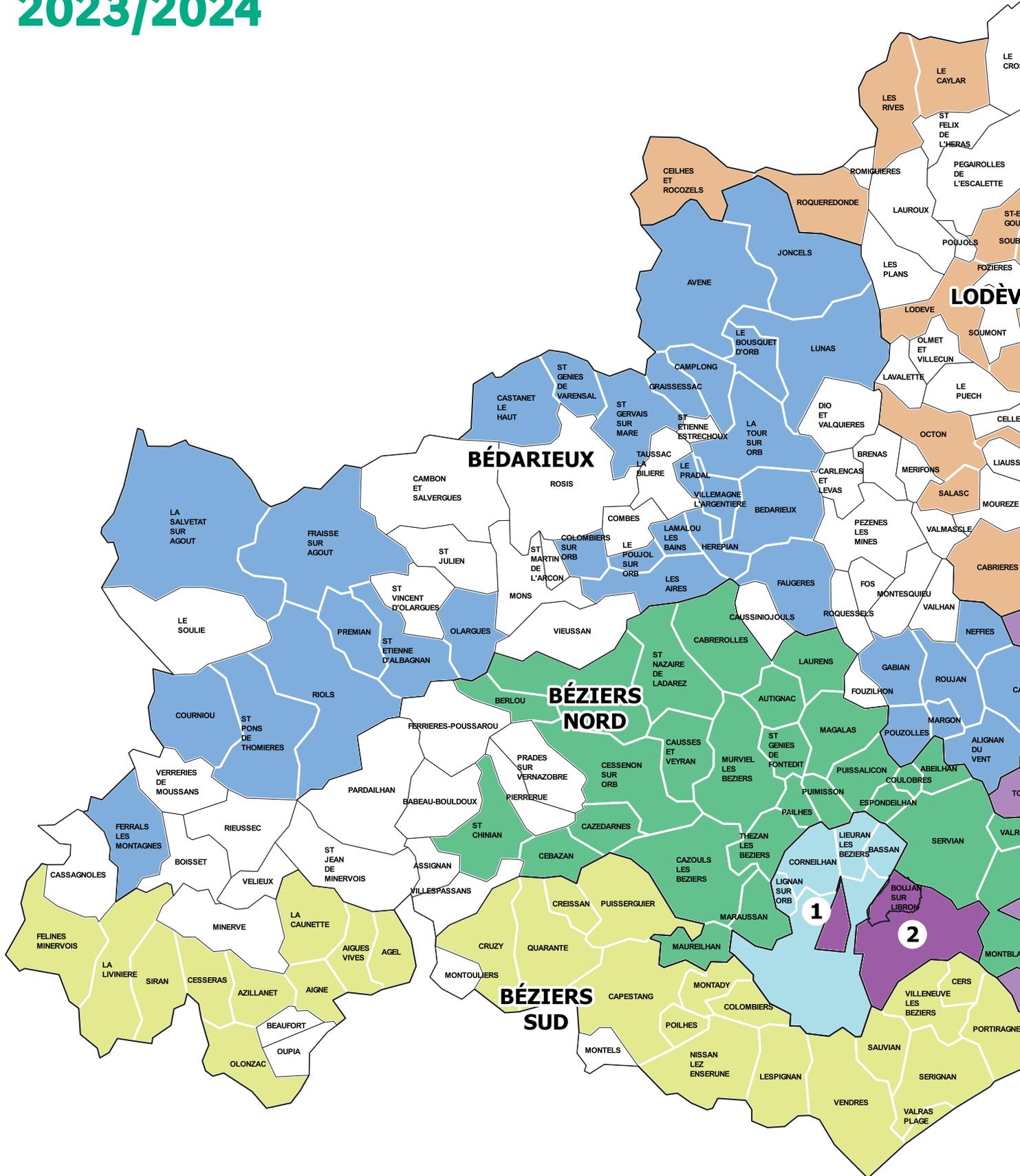
# Chapitre I

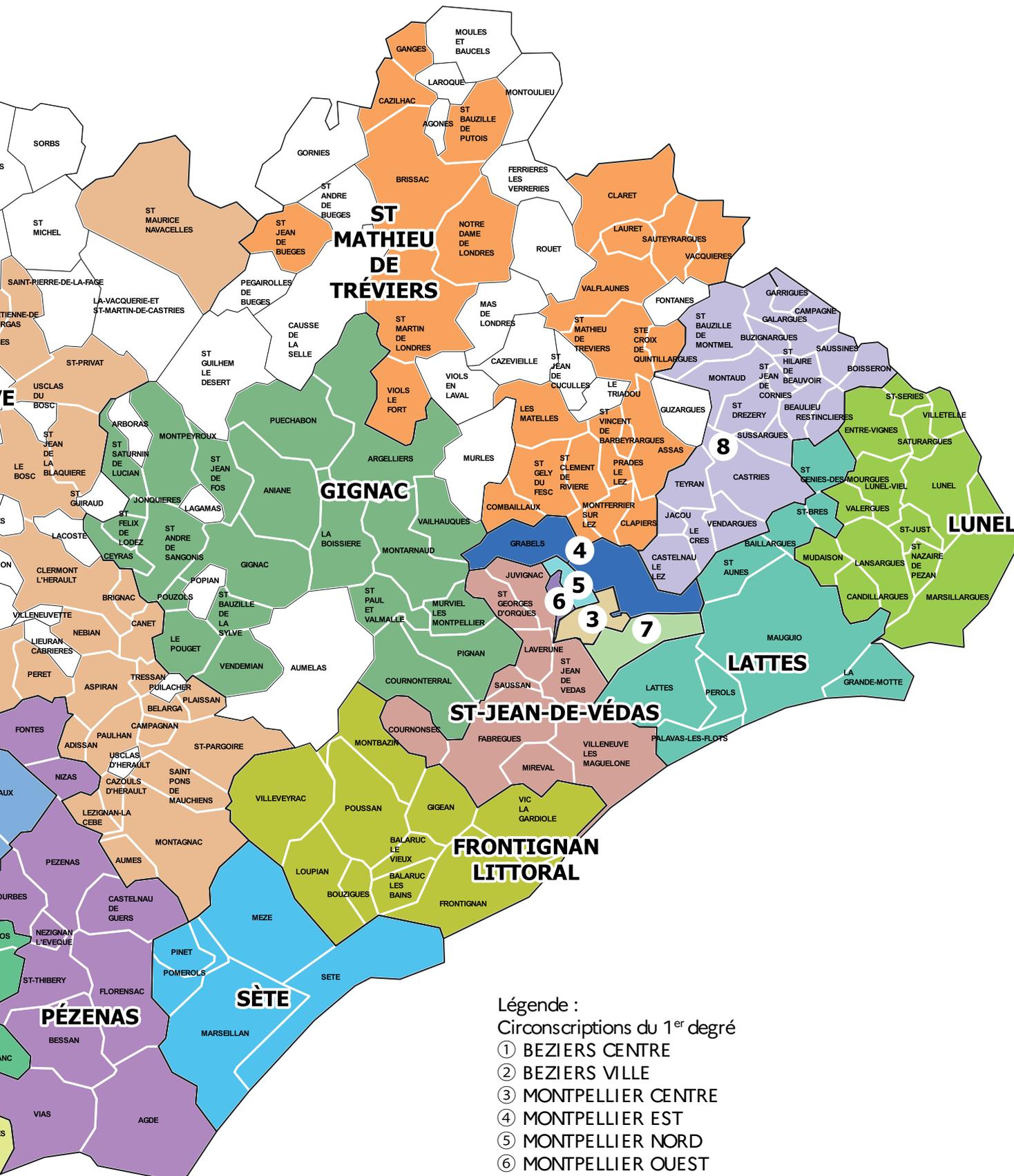


École Rostand Prévart - Clermont l'Hérault

**Accueillir  
les élèves dans  
les établissements**

# LES CIRCONSCRIPTIONS DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ DE L'HÉRAULT 2023/2024





- Légende :
- Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré
- ① BEZIERS CENTRE
  - ② BEZIERS VILLE
  - ③ MONTPELLIER CENTRE
  - ④ MONTPELLIER EST
  - ⑤ MONTPELLIER NORD
  - ⑥ MONTPELLIER OUEST
  - ⑦ MONTPELLIER SUD
  - ⑧ CASTELNAU LE LEZ

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000

# Circonscription de BÉDARIEUX

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Jean-Marc LAPEGUE

**Secrétaire :** Laura BOSQUE

**CPC :** Nathalie MEURICE,  
Mathieu PHILIPPON et  
Sylvain TAUSSAC

**Enseignants Référents :**

Maryline OBINO et Andy VENNET

2668 élèves

135 classes

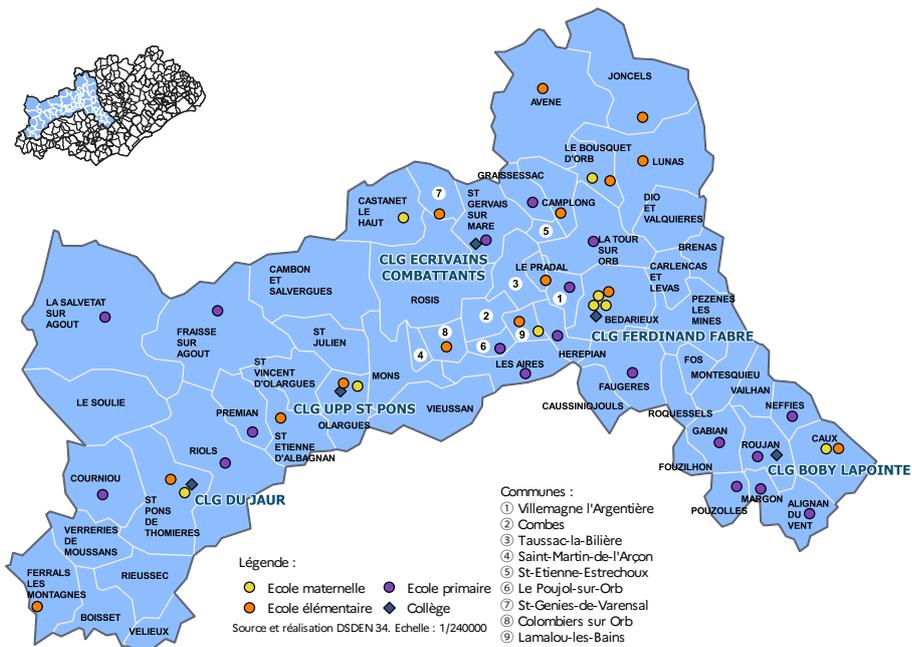
187 enseignants

45 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 34

M ce.0341563p@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Bédarieux couvre un vaste territoire de 1231 km<sup>2</sup>. Elle est placée au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et se déploie sur toute la Haute Vallée de l'Orb sur des zones de moyennes montagnes au Nord et de plaine au Sud.

Les territoires de la circonscription réalisent depuis plusieurs années une transition et une mutation économique tournée vers le secteur du tourisme vert, du thermalisme avec ces centres de cure en maintenant une tradition agricole et viticole ancienne.

L'Éducation nationale a tissé un maillage d'écoles à taille humaine en proximité des villages du secteur. Ainsi les professionnels de ces établissements ruraux construisent des réseaux de mutualisation d'expériences et d'expertises.

## ■ FOCUS :

**Les sciences, l'enseignement au développement durable, la classe en dehors :**

Un travail en proximité est engagé pour porter dans chaque école l'enseignement au développement durable et aux sciences, en mobilisant les partenaires de proximité. La découverte de l'environnement des écoles, au cœur du parc naturel régional, des ressources et des défis à relever face aux défis climatiques font partie des axes majeurs travaillés.



La classe au dehors – sortie scolaire Course d'orientation, science et EDD

**L'accompagnement des projets fédérateurs, culturels, artistiques :**

Un accompagnement important est porté sur les projets fédérateurs, permettant le partage de pratiques entre enseignants et entre écoles. Une attention est plus particulièrement donnée aux actions à visées artistiques et culturelles.



Spectacle Chœur d'enfants 2023

# Circonscription de BÉZIERS CENTRE

## Équipe de circonscription :

**IE** : Hélène OLIETE

**Secrétaire** : Maxime BARBAZANGE

**CPC** : Céline RODRIGUES-VIEIRA,  
Claudine BRU et Emmanuel CALMES

**Enseignants Référents** :

Sandrine MORONI et  
Jean-Pierre LAVABRE

4080 élèves

196 classes

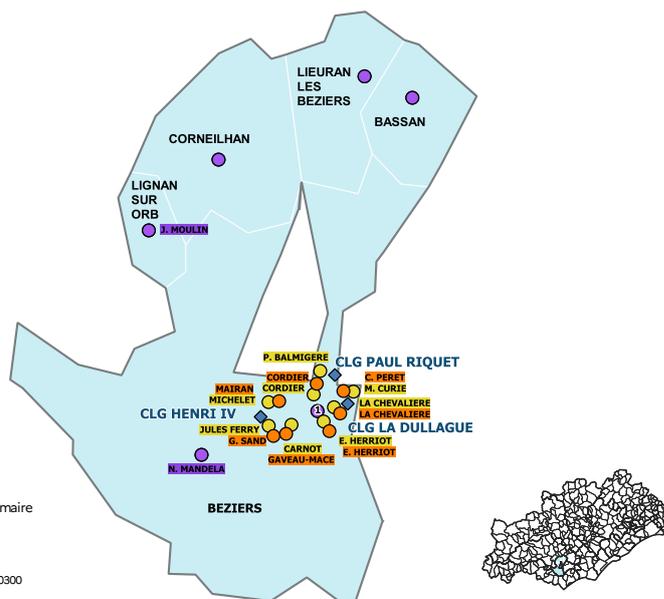
260 enseignants

21 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 81

M ce.0342372u@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Située sur la ville de Béziers et sur 4 communes limitrophes, la circonscription regroupe : 6 écoles en REP+, 5 en REP, 10 hors éducation prioritaire.

Parcours particuliers : Mandela, école primaire avec cursus occitan et label « Génération 2024 » ; 2 écoles élémentaires inscrites dans le projet EMILE. (La Chevalière et Mairan).

Une mobilité importante des familles sur le centre-ville de Béziers entraîne une discontinuité des parcours scolaires et constitue un frein dans le traitement de la difficulté scolaire.

La ville de Béziers est labellisée « Cité Éducative » et « Territoire Numérique Éducatif ».

## ■ FOCUS :

### Cité éducative : ateliers de français à destination des familles

Depuis deux ans, les parents d'élèves de la circonscription de Béziers centre nouvellement arrivés, peuvent bénéficier de cours de français, financés dans le cadre de la Cité éducative de Béziers. Les ateliers sont dispensés par quatre intervenants dans les écoles, les maisons de quartier et les collèges, sur temps scolaire.

Réel besoin du territoire, ce dispositif a accueilli 140 personnes en cette année scolaire 22/23. Il permet aux parents de pouvoir mieux suivre la scolarité de leurs enfants, d'être confrontés aux valeurs et à l'organisation de l'École de la République, de s'insérer socialement mais aussi, de sortir de l'isolement où l'impossibilité de communiquer en français les plongeait.

Véritable succès de la Cité éducative de Béziers, cette action sera pérennisée à la rentrée scolaire prochaine 23/24.

### Développer le goût pour la lecture et les livres : plaisir de lire et plaisir d'écouter

Par un financement de la Cité éducative de Béziers, chaque classe des écoles maternelles a été dotée d'un objet numérique sans écran : Bookinou. Cette liseuse permet à l'enseignant d'enregistrer le texte d'une histoire,

d'un livre, le récit d'une sortie, différentes consignes pour soutenir la tâche de l'élève. D'autres adultes ou les élèves peuvent s'enregistrer. Sans écran, c'est par l'écoute et la manipulation que ce petit outil ergonomique séduit les utilisateurs. Les enfants peuvent écouter, réécouter ces écrits grâce à un système de détection adapté.

Véritable support pédagogique, Bookinou offre aux élèves la possibilité de moments autonomes durant lesquels apprentissage et plaisir sont liés. Il permet aussi d'établir un lien privilégié entre la classe et les familles et fait entrer l'école à la maison.



# Circonscription de BÉZIERS NORD

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Stéphanie JAMME

**Secrétaire :** Pascal MAZZAGGIO

**CPC :** Aurélie COUPET,  
Muriel FAFEUR et Elodie FIS

**Enseignants Référents :**

Nathalie ARNAUD et  
Maryline OBINO

4567 élèves

195 classes

232 enseignants

37 écoles



## Contact :

T 04 48 18 55 47

M ce.0341853e@ac-montpellier.fr



Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- ◆ Collège
- Ecole primaire

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/180000

## ■ PARTICULARITÉS :

Circonscription semi-rurale, Béziers Nord regroupe 37 écoles dont la diversité renvoie à la géographie de son territoire : les grands groupes scolaires sont situés à proximité de l'agglomération biterroise, tandis que les petites structures sont plus nombreuses à mesure que l'on se rapproche des hauts cantons. Les résultats aux évaluations nationales comme la stabilité des équipes enseignantes témoignent du contexte plutôt favorable de la circonscription. La spécificité du semi-rural et le déploiement de l'école inclusive nécessitent l'adaptation des pratiques enseignantes. Aussi, l'accompagnement de proximité des équipes constitue une mission centrale des conseillères pédagogiques.

## ■ FOCUS :

### Climat scolaire et bien-être à l'école

Favoriser un climat scolaire propice à la réussite des élèves constitue l'un des axes de pilotage de la circonscription qui se traduit par la mise en place de dispositifs spécifiques. En ce sens, les écoles élémentaires de Magalas et Maureilhan ont instauré la médiation par les pairs pour réguler les conflits entre élèves. L'école de Cébazan, petite structure à deux classes, a quant à elle déployé le programme pHARe, dans le cadre d'un partenariat construit avec toute la collectivité éducative.

### Plan français

La mutualisation des pratiques entre les trois circonscriptions, Béziers Ville, Béziers Sud et Béziers Nord se traduit en fin d'année par la mise en place d'un « Marché des expériences » présentant des réalisations des enseignants impliqués dans le Plan français.

### Éducation au développement durable et citoyenneté

Engagée en faveur du développement durable et s'inscrivant dans un projet plus large autour de la citoyenneté avec tous les élèves, l'école primaire de Cabrerolles a reçu en mai 2023 le label E3D de niveau 3, témoin de la reconnaissance de l'engagement des enseignantes, des élèves et des partenaires.



La cour de l'école Cabrerolles

### EPS et inclusion scolaire

Les élèves de l'école élémentaire de Maraussan ont élaboré tout au long de l'année un projet « EPS et inclusion » dont la concrétisation a donné lieu durant la SOP (semaine olympique et paralympique) à une rencontre sportive et une exposition autour du handisport.



Expo semaine SOP Maraussan

# Circonscription de BÉZIERS SUD

## Équipe de circonscription :

**IE**N : Luc GAINARD

**Secrétaire** : Véronique REDONDO  
et Suzette LEMOINE

**CPC** : Céline EHRET,  
Stéphanie LAGET et  
Marion FONTANIEU

**Enseignants Référents** :  
Vincent GUENERET et  
Laurence LALLEMAND

5213 élèves  
217 classes  
298 enseignants  
34 écoles

## Contact :

T 04 48 18 55 41

M Ce.0340861b@ac-montpellier.fr



Légende :

● Ecole maternelle ● Ecole primaire  
● Ecole élémentaire ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle: 1/300000



## ■ PARTICULARITÉS :

Secteur mélangeant ruralité et périurbain – Circonscription étendue en km<sup>2</sup> – limitrophe à l’Aude – poids de la saisonnalité sur les effectifs scolaires – présence d’un centre de ressources en sciences-écologie et en arts plastiques à Sérignan – Association USEP très active.

## ■ FOCUS :

- **Inclusion-handicap** : Mise en place d’un Pôle-Ressources pour les situations d’élèves qui interrogent le plus & d’un groupe de travail pour les ULIS-écoles.
- **EPS** : Déploiement des actions USEP au bénéfice des activités motrices des élèves en lien avec l’USEP.
- **Langue régionale** : Déploiement de parcours bi-langues Occitan sur Sérignan et Villeneuve-lès-Béziers.
- **École maternelle** : Mise en place d’un groupe de suivi sur la scolarisation des jeunes élèves de petite section (assiduité, aménagement et parcours de motricité).



# Circonscription de BÉZIERS VILLE

## Équipe de circonscription :

**IE** : Mickael DUTREUIL

**Secrétaire** : Anais DANJOU

**CPC** : Serge GUZOVITCH,  
Jessica RAVISCIONI et  
Laure TEIXIDOR

**Enseignants Référents** :

Sandrine MORONI et  
Nathalie BEGARDES

**Coordonnateurs REP** : Harold EUCAR,  
REP + : Muriel ASSET

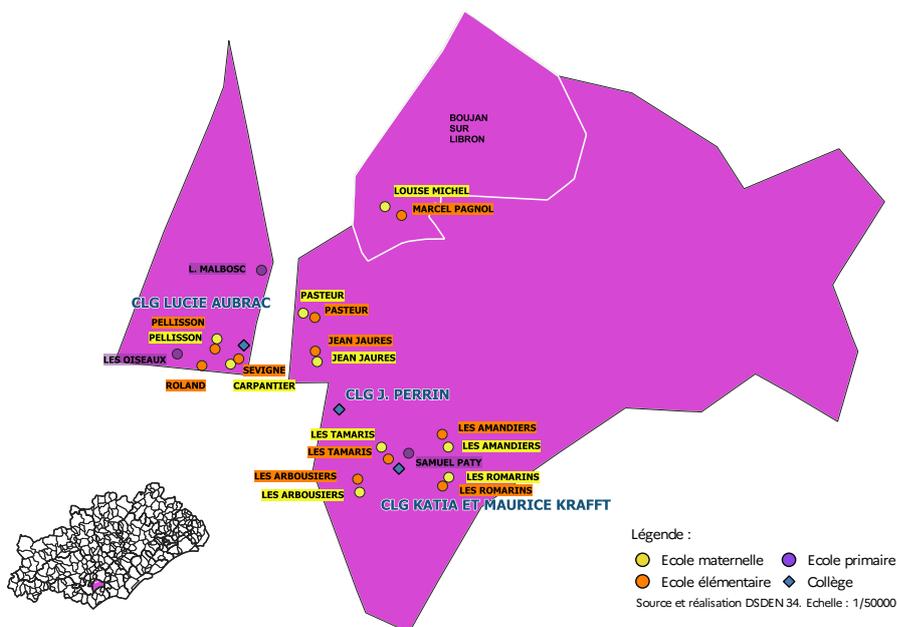
**Référent Mathématiques de  
Circonscription** : Clément CAUQUIL

4206 élèves

212 classes (dont 8 ULIS)

268 enseignants

22 écoles



## Contact :

T 04 48 18 55 35

M ce.0340860a@ac-montpellier.fr

## ■ PARTICULARITÉS :

- Une circonscription essentiellement urbaine avec 2 réseaux en Éducation Prioritaire : 1 REP +, 1 REP et 1 réseau hors Éducation Prioritaire aux difficultés scolaires et sociales avérées ;
- Béziers est labellisée Territoire Numérique Éducatif, « Cité Éducative » et « Terre de jeux 2024 » ;
- Pourcentage important de jeunes enseignants mais les équipes REP et REP+ sont stabilisées.

## ■ FOCUS :



### Lutte contre les inégalités

Les baisses d'effectifs en classes de GS, CP et CE1 ainsi que les différents dispositifs sont associés à des actions pédagogiques spécifiques :

- accompagnement des équipes de REP et REP + à l'analyse et aux besoins en formation. Axe de travail sur la différenciation ;

- formation des directeurs à l'accompagnement des équipes dans le cadre du plan français, avec une constellation dédiée ;
- mutualisation des pratiques entre les 4 circonscriptions de Béziers qui se traduit en fin d'année par la mise en place d'un marché des expérimentations présentant des réalisations des enseignants impliqués dans les plans français et mathématiques.

### Déploiement du Territoire Numérique Éducatif

- Dotation de l'ensemble des écoles de la circonscription en ENI, tablettes.
- Suite de la formation et de l'accompagnement des différents acteurs sur la maîtrise des outils numériques en animation pédagogique mais aussi en fonction des besoins de chaque individu/école (intervention des PEAR).

### Un dispositif Temporaire Éducatif Individuel (DTEI)

Afin de proposer aux enfants en rupture avec le système scolaire une structure qui, temporairement, leur permet de travailler en groupe restreint et de réajuster leur rapport à l'école.

# Circonscription de CASTELNAU LE LEZ

## Équipe de circonscription :

**IE** : Rachel ALIART

**Secrétaire** : Claudine DAABOUL

**CPC** : Céline REBIERE,  
Nathalie TRICHOT, Elsa RAOUX et  
Pierre JACOB

**Enseignants Référents** :

Dominique DUFNER et  
Marie-Pierre LABRUYERE

7091 élèves

283 classes

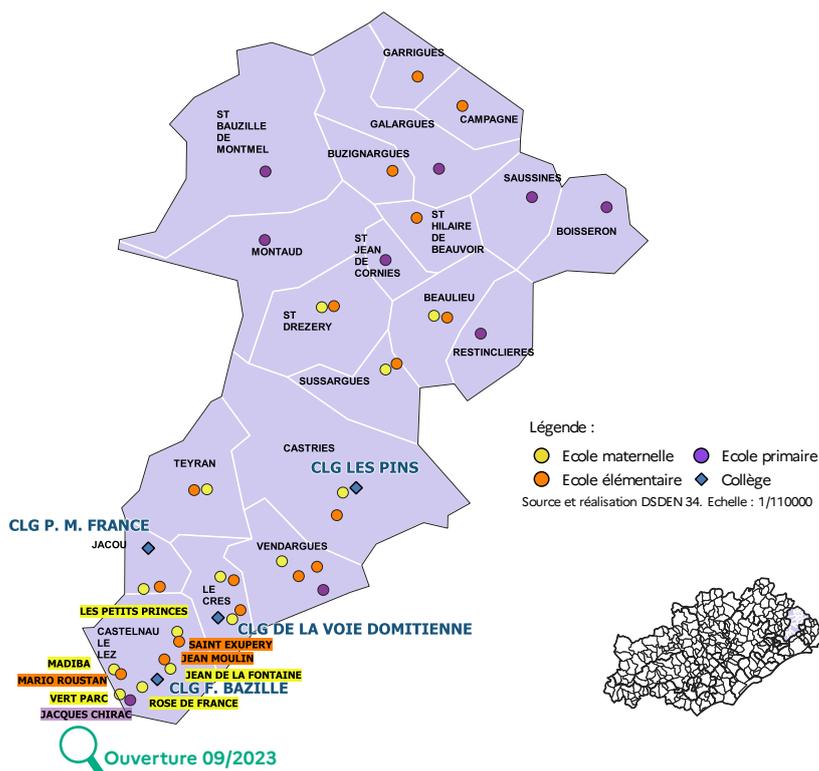
358 enseignants

40 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 93

M ce.0340865f@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Castelnaud-le-Lez, située à l'Est du département présente la particularité de regrouper une zone péri-urbaine dense au sud et une zone de plus en plus semi-rurale en allant vers le Gard avec 1 RPI à 5 écoles. Les écoles dépendent de cinq secteurs de collèges : avec pour particularité, un rattachement des communes limitrophes du Gard au collège de Sommières et un secteur de collège sur Jacou dont la continuité géographique est coupée.

Originellement constituée de familles de CSP favorisées, la population scolaire tend vers plus de mixité sociale. La population enseignante quant à elle se caractérise par sa stabilité et son ancienneté.

Un travail conjoint des communes et de l'inspection, la richesse des pratiques pédagogiques et de l'expertise enseignante (projets robotiques, TED-i, généralisation de l'ENT, Tiers-lieu éducatif, enseignants PEAR...) font de la circonscription un territoire dynamique en matière de politique éducative en faveur du numérique.

## ■ FOCUS :

### Vers des pédagogies innovantes :

La circonscription développe une politique de formation et d'accompagnement des équipes enseignantes dans la prise en main et le développement de pédagogies et d'outils innovants : aménagement et réappropriation des espaces : classes flexibles, école dehors. Une véritable communauté d'enseignement-apprentissage se développe autour de ces projets, favorisant le travail en équipe, la mutualisation de pratiques expertes et l'expérimentation.

Avec l'appui de la Cardie, plusieurs écoles développent des pratiques en s'appuyant sur des outils issus des neurosciences auprès de jeunes élèves, ou s'engagent dans un travail de réflexion relatif au climat scolaire.

Des projets NEFLE éclosent à divers endroits de la circonscription.

La mise en œuvre de la méthode de préoccupation partagée et des messages pour communiquer de manière non violente est active par l'implication des écoles et le déploiement d'un groupe Ressource de circonscription pHARE.



### Un parcours linguistique riche et continu :

L'enseignement des langues est mis en œuvre de manière cohérente sur l'ensemble de la circonscription, afin d'offrir un parcours linguistique riche et continu aux élèves : organisation de journées d'éveil aux langues en maternelle, projets fédérateurs à l'échelle d'un bassin...

Trois écoles de Castelnaud-le-Lez proposent 3 parcours bi-langues (anglais-italien, anglais-espagnol, anglais-allemand) au cycle 3 s'appuyant sur des postes fléchés en cohérence avec le collège.

Une école de Castelnaud-le-Lez est investie dans le projet EDE (Écoles du Dispositif EMILE).

# Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Elsa RODRIGUEZ

**Secrétaire :** Nathalie BATTU

**CPC :** Céline BALLESTER,  
Pascal RIVET et Jérémy SARNIGUET

### Enseignants Référents :

Sabrina BARDET, Isabelle DREVET  
et Marie-Laure LASCAUD

### Référent Mathématiques de

Circonscription : Isabelle CARRIERE

5078 élèves

209 classes

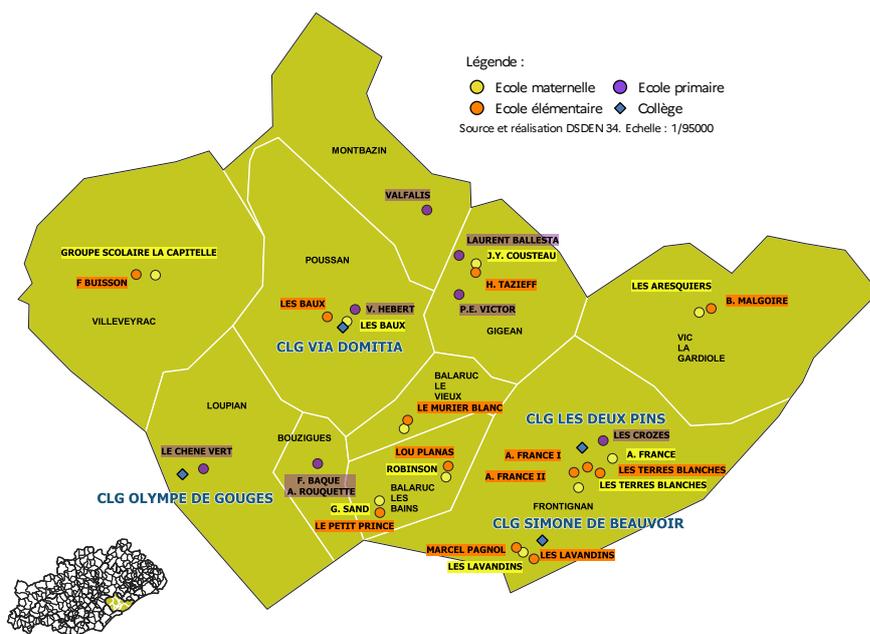
284 enseignants

29 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 60

M ce.0342068n@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription FRONTIGNAN-LITTORAL s'étend sur 10 communes situées en bordure de littoral et en milieu rural et correspond à 4 secteurs de collèges. Les collèges « Les Deux Pins » et « Simone de Beauvoir » sont situés à Frontignan. Les collèges « Olympe de Gouges » et « Via Domitia » sont localisés respectivement à Loupian et Poussan.

La circonscription accueille 4 dispositifs ULIS, 1 unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), 1 dispositif de scolarisation des moins de 3 ans, 1 UPE2A, 1 dispositif EMILE.

Au regard de ces particularités, les écoles de la circonscription, en lien avec les services des mairies, « Sète Agglopolé Méditerranée » et les différents partenaires, élaborent des projets pédagogiques pour assurer la continuité du parcours éducatif des élèves.

## ■ FOCUS :

### L'Éducation artistique et culturelle (EAC)

La circonscription prend appui sur la richesse du patrimoine local, les propositions des différents partenaires et les structures culturelles présentes sur le territoire (MIAM, Musée ethnographique de l'Étang de Thau, Conservatoire à rayonnement intercommunal, TMS) pour permettre aux écoles de développer des projets dans le domaine de l'art et de la culture.

Les élèves ont ainsi pu participer à différents projets « Les petites galeries », « La grande fabrique de mots », « Le voyage de Pénélope », « chœur d'enfants »... et travailler les 3 piliers de l'EAC. Cette démarche se conjugue avec l'ensemble des éducations transversales (éducation au développement durable, éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, éducation aux médias).

### L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

L'accompagnement des EBEP reste une priorité. Soutenu par le Pôle ASH, l'équipe de circonscription et le Pôle

ressource (directeurs, ERS, CASNAV, EDAI, EMAS, STS, CMPEA...) contribuent au développement d'une culture commune et accompagnent les enseignants dans la prise en considération des besoins éducatifs particuliers (aménagements, adaptations, élaboration de protocoles...).

### La lutte contre le harcèlement et l'amélioration du climat scolaire

Accompagnées par la circonscription, les équipes enseignantes s'emparent du programme pHARe et mettent en œuvre des actions de prévention et de lutte contre le harcèlement notamment lors de la journée de lutte contre le harcèlement et le prix Non au harcèlement. L'équipe ressource de circonscription applique, dès que nécessaire, la « Méthode de Préoccupation Partagée ».

Au regard du succès de ces actions, des effets positifs sur le climat scolaire, la sécurisation du cadre éducatif et l'implication des élèves, les équipes pédagogiques restent mobilisées et poursuivront leur travail avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

# Circonscription de GIGNAC

## Équipe de circonscription :

**IE** : Émilie TAPHANEL

**Secrétaire** : Corinne CALMES

**CPC** : Henri BARBERO et  
Béatrix VINCENT

**Enseignants Référents** :

Mélinda BAYLE, Nicolas SOUCHON  
et Najet MOU

**Référent Mathématiques de**

**Circonscription** : Alban GALIANA

5931 élèves

244 classes

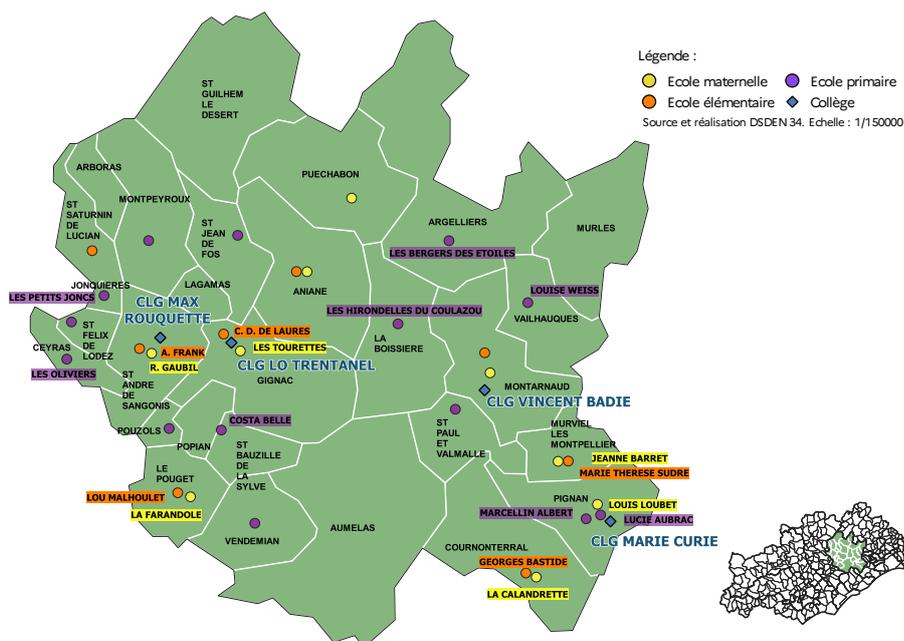
306 enseignants

31 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 95

M ce.0342070r@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Gignac est une zone semi-rurale composée de 36 communes. De part sa proximité avec la métropole de Montpellier, ce territoire présente un fort dynamisme démographique et une certaine mixité sociale. Inscrit dans la préservation de l'environnement, cet espace accueille des paysages d'exceptions. Ce terrain est idéal pour sensibiliser les élèves au développement durable mais aussi apprendre autrement.

## ■ FOCUS :

### MathCityMap : un dispositif au service de la formation inter-degré et d'un projet de liaison CM2-6<sup>e</sup>

À l'occasion du plan Mathématiques, deux constellations de cycle 3 (inter-degré) de la circonscription ont participé à l'élaboration d'un projet de liaison CM2-6<sup>e</sup> en s'appuyant sur le dispositif numérique MathCityMap. L'objectif étant de permettre aux élèves de CM2 de découvrir le collège et son fonctionnement au travers d'un parcours mathématique, en y intégrant une dimension numérique.

L'intérêt de ce projet réside dans le fait que le Plan Mathématiques a permis l'émergence d'un « embryon » de dispositif de formation inter-degré impliquant enseignants de CM et de 6<sup>e</sup>. Il a permis aux professeurs d'échanger sur les enjeux didactiques des énigmes proposées. Ce projet peut donc être un levier de développement professionnel et contribuer au partage d'une culture mathématique commune inter-degré sur un bassin entier de secteur de collège.

### Programme expérimental Explo'Santé au service du mieux-être des élèves :

10 séances d'apprentissage sur les compétences psychosociales coenseignées cette année avec une intervenante de la Ligue Contre le Cancer dans les classes de CM1 des écoles du secteur du collège de Gignac. La cohorte d'élèves sera suivie au total sur 3 ans avec 10 autres séances pédagogiques en CM2 et en 6<sup>e</sup>. Les enseignants concernés bénéficient de 2 journées et demi de formation en lien avec le projet chaque année. Le territoire de Gignac a été sélectionné, tout comme 7 autres secteurs

en France, à l'issue d'un diagnostic faisant apparaître des besoins pour lutter contre les situations de mal-être en lien avec la scolarité.



### Génération 2024, l'exemple de l'école Marcellin Albert (Pignan)

Depuis 3 ans maintenant, l'ensemble des classes de l'école participent activement à l'USEP, ce qui permet aux élèves de rencontrer d'autres classes d'écoles rurales ou urbaines et de se confronter sportivement à des pairs. Cela permet également une ouverture sur le monde et un travail sur l'acceptation de la différence.

Être labellisé leur a permis de rencontrer des sportifs de haut niveau et d'assister à des événements sportifs auxquels une école n'aurait pas pu avoir accès : une journée régionale USEP handisport. Générations 2024 est un projet fédérateur qui a permis la mise en place d'un projet sportif sur l'école, d'un travail pédagogique autour de l'EPS et de l'éducation à la santé, et de donner une coloration « École sportive » à l'école Marcellin Albert.

Écoles labellisées à ce jour sur la circonscription de Gignac : primaire Marcellin Albert (PIGNAN), maternelle et élémentaire ANIANE, élémentaires MONTARNAUD, MURVIEL et COURNONTERRAL

# Circonscription de LATTES

## Équipe de circonscription :

**IENT :** Marc ALAUZUN

**Secrétaire :** Nicole CIDAISE

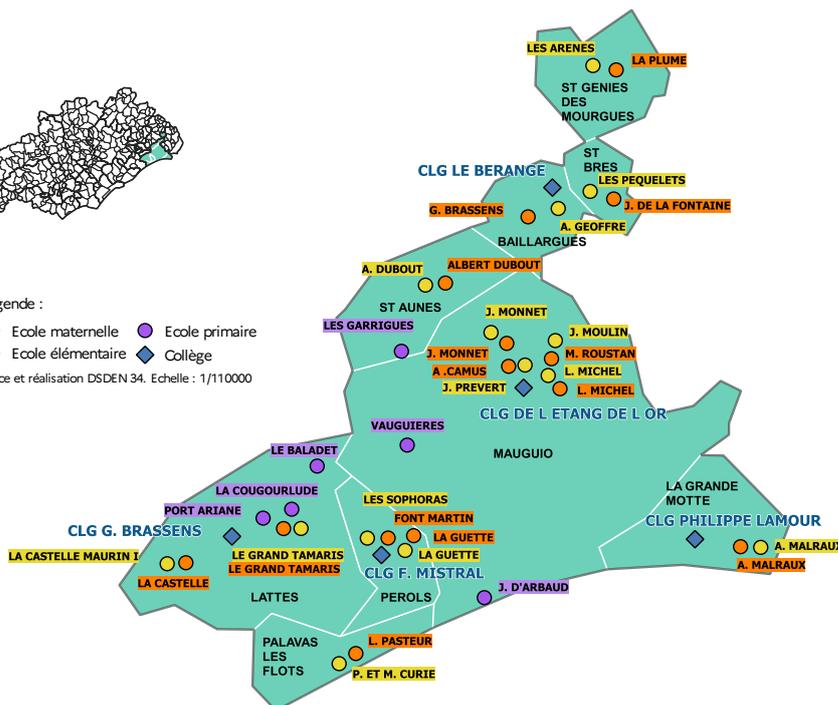
**CPC :** Isabelle BOYER,  
Marie Pierre RICARD,  
Jean Jacques BOYER et Vincent SANS

**Enseignants Référents :**

Marjorie KLOUVI,  
Angélique LEONARD,  
Séverine PERRET



Légende :  
● Ecole maternelle ● Ecole primaire  
● Ecole élémentaire ◆ Collège  
 Source et réalisation DSDN 34. Echelle : 1/110000



**6041** élèves

**244** classes

**304** enseignants

**34** écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 00

M ce.0342067m@ac-montpellier.fr

## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Lattes comporte 34 écoles, réparties sur 9 communes et 6 secteurs de collège (Baillargues, Castries, La Grande-Motte, Lattes, Mauguio, Pérols). Géographiquement, elle s'articule tout autour de l'étang de l'Or et est bordée au sud par la mer.

Son IPS moyenne est parmi les plus élevées du département, mais une certaine mixité existe, notamment sur le littoral. Les acquis des élèves sont très satisfaisants, et une attention particulière est portée sur le parcours de chacun (vers l'excellence et en soutien aux plus fragiles).

La circonscription compte trois dispositifs ULIS et une UEMA.

## ■ FOCUS :

### NEFLE

La circonscription a vu se créer des projets de différents ordres : aménagement des espaces extérieurs pour développer l'EDD, la culture scientifique et l'éducation à la citoyenneté (dont l'égalité filles-garçons) ; mise en place d'un dispositif de coopération et de mutualisation entre deux classes de niveau maternelle (aménagement matériel, organisation des temps scolaires) avec l'ambition de s'étendre à l'ensemble de l'école ; construction et accompagnement à l'utilisation d'une mallette de ressources pour les élèves atypiques...

### Génération 2024 (G24)

Favoriser la cohérence inter-degré et les projets inter-écoles dans le cadre d'actions communes sur les 3 temps forts (rencontres sportives cycle 3) ; Développer la labellisation pour les écoles maternelles ; Associer des athlètes de haut niveau en situation de handicap sur les temps forts afin de travailler l'inclusion de ces élèves ; Renforcer le partenariat avec des acteurs de terrains (communes, agglomérations, clubs sportifs locaux, USEP)

## L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

La mise en cohérence des dispositifs existants est une priorité, pour permettre aux équipes d'apporter les réponses les plus adaptées à tous les élèves. Au-delà de l'existence de 3 ULIS et 1 UEMA, un travail particulier est mené autour de l'articulation entre les plans personnalisés (PPRE, PAP, PPS) et les partenaires (RASED, EDAI, EMAS). En outre, des journées dédiées à la mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique ont été et seront proposées. Enfin, l'évolution du Pôle Ressource, en y associant l'ensemble des partenaires dont les Services Territoriaux des Solidarités, permet le développement d'une culture commune au sein de la circonscription.

### Programme pHARE

Toutes les écoles de la circonscription sont engagées dans le dispositif pHARE et bénéficient du protocole national de prévention et de prise en charge des situations d'intimidation. Les situations connues ont été gérées par l'équipe ressources de la circonscription (membre du RASED, CPC, infirmière, directrices). Au regard de la montée en puissance des situations d'intimidation sur les réseaux sociaux (élèves de cycle 3), une attention particulière sera portée sur le sujet auprès des équipes et des familles (informations, formations...).

# Circonscription de LODÈVE

## Équipe de circonscription :

**IE** : Karin GAVIGNET-ROSETTE

**Secrétaire** : Martine BERGER

**CPC** : Pascale ASTIER,  
Elodie MONOD et Crystele POUGET

**Enseignants Référents** :

Françoise GINOUL et Najet MOUH

5447 élèves

235 classes

297 enseignants

50 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 70

M Ce.0342170z@ac-montpellier.fr

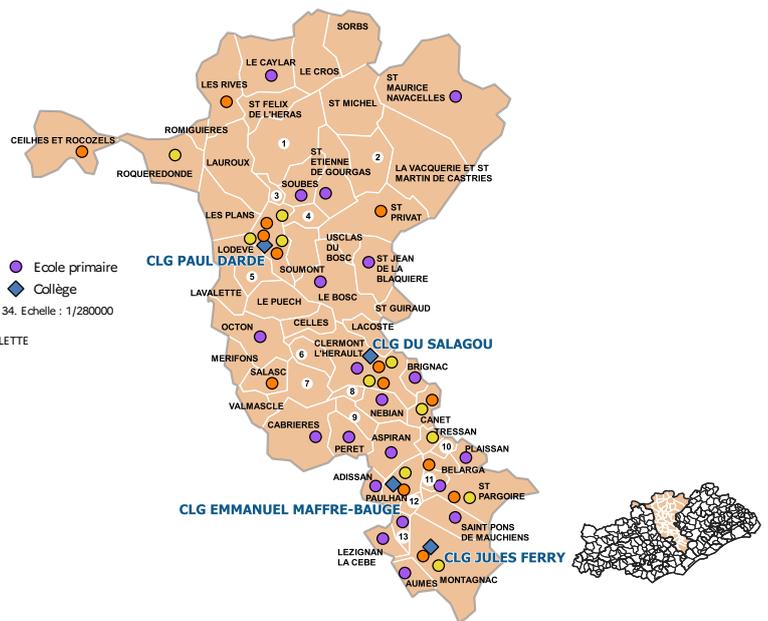
Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Ecole élémentaire
- ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/280000

Communes :

- 1 PEGAIROLLES-DE L'ESCALETTA
- 2 ST-PIERRE-DE-LA-FAGE
- 3 POUJOLS
- 4 FOZIERES
- 5 OLMET-ET-VILLECUN
- 6 LAUSSON
- 7 MOUREZE
- 8 VILLENEUVETTE
- 9 LIEURAN-CABRIERES
- 10 PUILACHER
- 11 CAMPAGNAN
- 12 USCLAS-D'HERAULT
- 13 CAZOLS-D'HERAULT



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Lodève est une zone semi-rurale regroupant des écoles de profils sociologiques très diversifiés. Le Cœur d'Hérault se caractérise par un véritable désert médical (plus de médecin de PMI, plus de pédopsychiatre) qui empêche de procurer les soins nécessaires à certains élèves. Les 44 directeurs des écoles publiques de la circonscription sont répartis actuellement en réseau de secteur de collège de façon à mutualiser et développer une culture commune. A la rentrée 2023, les constellations de directeurs continueront leur réflexion pour répondre au mieux aux attentes de leurs fonctions.

## ■ FOCUS :

### Une circonscription dynamique pour l'EPS

Au service de l'apprentissage des fondamentaux, des rencontres sportives organisées en partenariat avec l'USEP ont permis aux élèves de différentes écoles de s'affronter sur des thématiques d'EPS et de mathématiques. Exemple : Péret, Clermont, Cabrières. Au service de la citoyenneté, plusieurs écoles ont développé le « savoir rouler » en lien avec des projets municipaux de développement des mobilités douces toutes les écoles élémentaires et primaires de Clermont l'Hérault.



Savoir rouler

### Une circonscription dynamique pour l'enseignement des sciences

2 écoles sont labellisées niveau 2 en E3D, 1 école en Niveau 3, 1 école finaliste de Arboébio, 1 école label

numérique niveau 3, 1 école label numérique niveau 2, et 4 écoles qui ont développé une demi-journée hebdomadaire de classe dans la nature.

### Des écoles pour apprendre à vivre ensemble

Pour développer le bien-être à l'école, apprendre l'empathie et lutter contre le harcèlement scolaire, des propositions de formations d'élèves élaborées par le pôle ressources et la communauté de communes du clermontais, comme le projet de lutte contre l'intimidation sont développées au sein de toutes les écoles du clermontais.



Apprendre à vivre ensemble

### Une école bilingue, avec un cursus de la maternelle au CM2

L'école Laure Moulin de Clermont l'Hérault propose un cursus bilingue français/occitan à parité horaire.

# Circonscription de LUNEL

## Équipe de circonscription :

**IE**N : Carine BELREPAYRE

**Secrétaire** : Philippe CARRIERE

**CPC** : Valérie CARNAZZI,  
Nathalie FRACHON et Muriel JEAN

**Enseignants Référents** :

Florence BACHELART et  
Séverine PERRET

**Coordonnatrice Réseau** :

Marie-José SANCHEZ

5439 élèves

246 classes + 3 ULIS

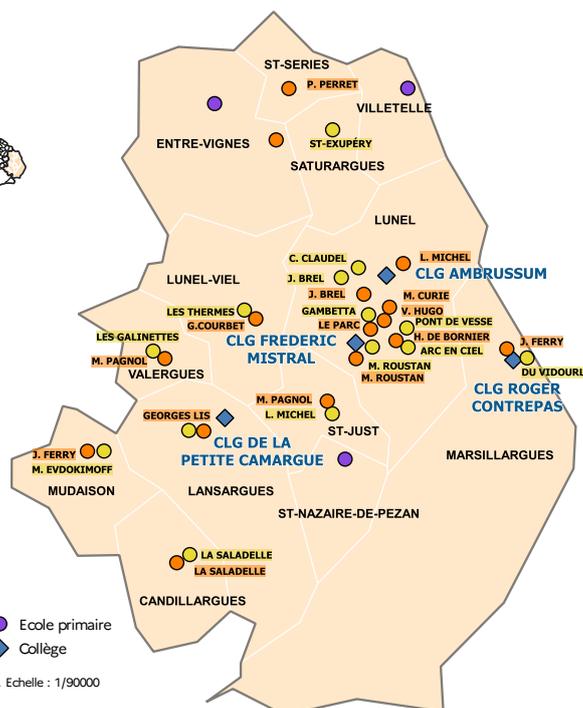
302 enseignants

33 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 40

M ce.0340863d@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Une circonscription modérément étendue aux paysages et activités riches, variées et dynamiques que se partagent la Communauté de commune du pays de Lunel et la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or.

## ■ FOCUS :

### Lutte contre les inégalités

Une dynamique de renforcement des parcours éducatifs pour une ouverture culturelle et sportive, pour une appropriation des enjeux de la culture civique dans le respect des Valeurs de la République et de la Laïcité.

### TNE

Une dynamique de renforcement des pratiques et usages du numérique au service des apprentissages et des enseignements... une dynamique renforcée par le dispositif « Territoire Numérique Educatif » sur Lunel dans une logique de continuité pédagogique, de renforcement du lien école-famille et de réduction de la fracture numérique.

### Cité éducative

Une dynamique de promotion de la continuité éducative et de l'ouverture des champs des possibles dans le cadre de la Cité éducative du réseau d'éducation prioritaire de la ville de Lunel pour des parcours éducatifs individuels renforcés de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.

### Excellence et maîtrise des fondamentaux

Une dynamique de recherche action en dispositifs dédoublés et autres au service du mieux Lire, Écrire, Parler.

### Bien-être des élèves

Une dynamique d'appropriation progressive des apports des neurosciences au service du Mieux Apprendre et du Mieux Vivre Ensemble



# Circonscription de MONTPELLIER CENTRE

## Équipe de circonscription :

**IEEN :** Corine MARTEL

**Secrétaire :** Kathy RAYMOND

**CPC :** Carole MIRMAND,  
Sandrine NOWICKI, Yvan JOUTARD

**Enseignants Référents :**

Christelle CROCI, Céline MIDELET  
et Daniel BALMEFREZOL

6580 élèves

293 classes

377 enseignants

32 écoles

## Contact :

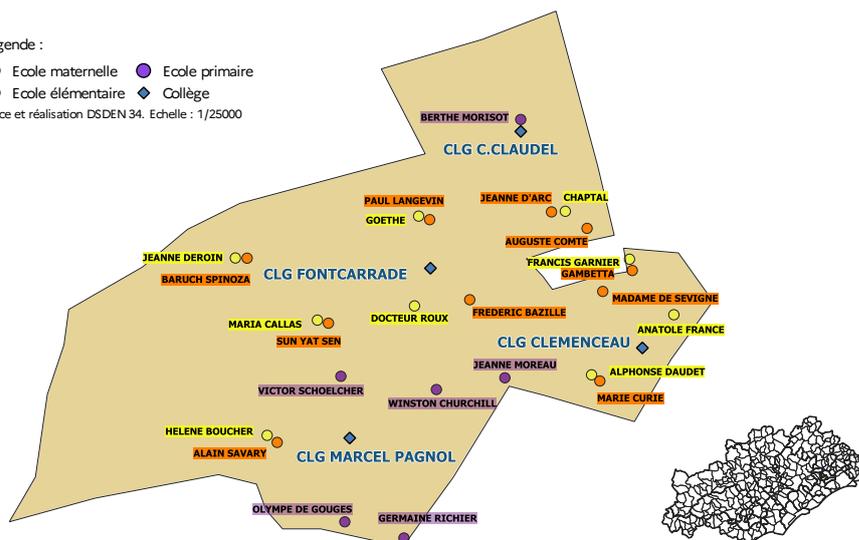
T 04 48 18 54 65

M Ce.03423273v@ac-montpellier.fr

Légende :

● Ecole maternelle ● Ecole primaire  
● Ecole élémentaire ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/25000



## ■ PARTICULARITÉS :

Toutes les écoles de la circonscription sont implantées au sein de la ville de Montpellier et géographiquement situées sur les quartiers Figuerolles, Gambetta, Arceaux, Estanove, Pas du Loup et La Chamberte - La Martelle. Elles sont réparties sur 4 secteurs de collège dont l'un d'eux, Marcel Pagnol, est situé en Éducation Prioritaire (REP). De par sa situation proche de l'INSPE, la circonscription accueille de nombreux étudiants et PE stagiaires toute l'année.

La diversité des publics accueillis et l'hétérogénéité des écoles constituent des éléments saillants de la circonscription. Ainsi, par exemple, le nombre de classes par école varie de 2 à 23 et les élèves peuvent suivre différents cursus spécifiques tels que : Classes à Horaires Aménagés option Chant (4 classes), Section Internationale Chinois ou Accueil des moins de 3 ans (2 classes).

## ■ FOCUS :

### Les écrits au service des sciences-EDD, mathématiques en lien avec la recherche

Création de séquences d'apprentissages en lien avec la recherche sur différentes thématiques : étude des grandeurs et mesures dans la littérature de jeunesse, travail sur la trace écrite pour servir les sciences et l'éducation au développement durable (projet ACACIA, croissance des arbres, alimentation et jardins pédagogiques).



Étude des escargots

### Génération 2024

L'école Alain Savary située en éducation prioritaire s'est lancée dans le projet ambitieux de promouvoir les pratiques sportives via Génération 2024 depuis 2020. L'ensemble des élèves et les enseignants des 14 classes sont engagés autour d'une pratique sportive quotidienne des élèves en faisant vivre les valeurs républicaines.

### Lutte contre les inégalités et grande pauvreté

L'école primaire Victor Schoelcher participe au dispositif national Recherche-Action CIPES « Choisir l'Intégration Pour Éviter la Ségrégation » élaboré et mené par l'association ATD Quart Monde dans le cadre d'une convention avec l'Éducation nationale. Cette expérimentation vise notamment à concevoir et tester des dispositifs pédagogiques et structurels permettant de dissocier orientation et pauvreté.

Par ailleurs, sur le secteur Gély-Figuerolles, un CLA a été mis en place à la rentrée 2022. Afin, de diminuer la non scolarisation à l'école maternelle, et de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire à l'école élémentaire des enfants de la communauté gitane sédentaire, un travail collaboratif avec la Préfecture de l'Hérault a abouti à la création d'une mission territoriale spécifique et expérimentale pour créer un emploi de médiatrice scolaire et sociale.

# Circonscription de MONTPELLIER EST

## Équipe de circonscription :

IEC : Geneviève COLI

Secrétaire :

CPC : Laurence MUNCH,  
Isabelle LE MOYEC et Laurent VIVES

Enseignants Référents :

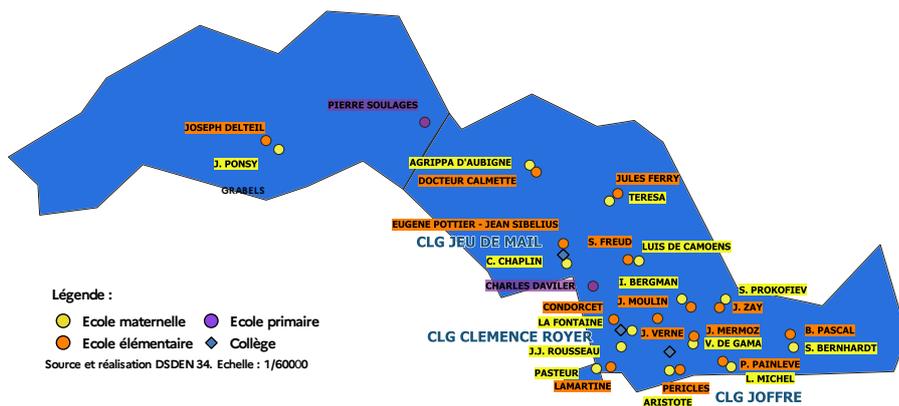
Mélanie KACHROUM,  
Magali BALMEFREZOL,  
Elisabeth GAZAGNE

6261 élèves

256 classes

332 enseignants

37 écoles



Légende :  
● Ecole maternelle ● Ecole primaire  
● Ecole élémentaire ◆ Collège  
Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/60000



## Contact :

T 04 67 91 52 83

M ce.0340862c@ac-montpellier.fr

## ■ PARTICULARITÉS :

Circonscription urbaine proche de la Faculté d'Éducation. De ce fait, de nombreux étudiants sont accueillis en tant que stagiaires. Deux sections internationales anglophones dans les écoles Pottier et Freud. Des classes à horaire aménagé Musique à l'école Davilier. Les trois écoles de Grabels sont rattachées à la circonscription depuis la rentrée 2022.

## ■ FOCUS :

### Poursuite de la formation continue des enseignants

Plan français et mathématiques. Accompagnement des équipes pour rénover les pratiques pédagogiques en adéquation avec la recherche scientifique notamment dans le domaine de l'inclusion des élèves à besoins particuliers.

Création et mutualisation d'outils et de ressources pour aider les directeurs d'école à gérer les équipes.

### Sciences et numérique

Mise en œuvre d'outils numériques intégrés aux enseignements.

Poursuite de la labellisation des écoles à la démarche de l'éducation au développement durable ; 100 % des écoles seront labellisées en 2024.

### Projet de recherche en mathématiques IRES /INSPE

Formation des enseignants maîtres d'accueil temporaire d'étudiants en Master MEEF 1<sup>er</sup> degré ou licence, sur la place de la manipulation dans l'enseignement des mathématiques aux cycles 1 et 2.



Remise des labels E3D École Jean Jacques Rousseau juin 2023 au Rectorat

# Circonscription de MONTPELLIER NORD

## Équipe de circonscription :

**IE** : Marion BOURNAZEL

**Secrétaire** : Morgane PAUZIER

**CPC** : Jordane CABROL, Marion MOULINAS, Julien GIRARD et Vincent SANS

**Coordinatrices REP+** :

Stéphanie PEREZ et Mireille RONGIER

**Référente Mathématiques** :

Sophie GASTAL

4163 élèves

214 classes

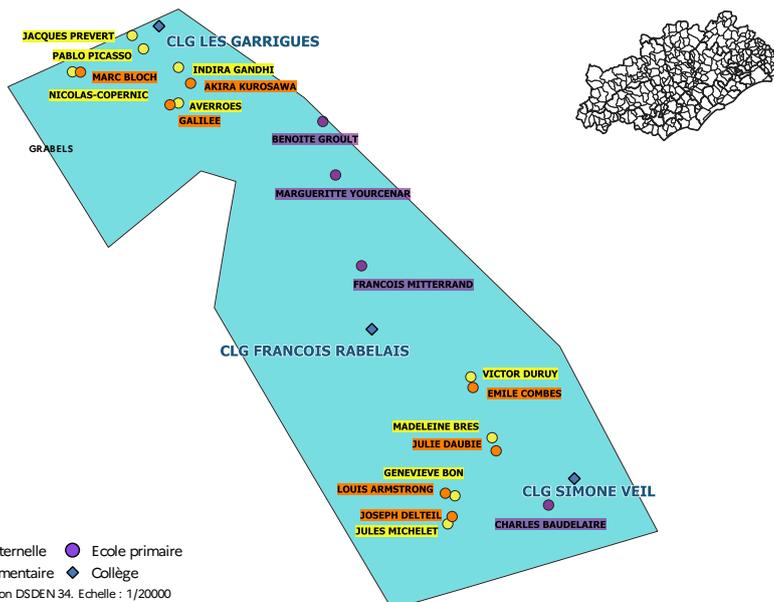
279 enseignants

21 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 87

M ce.0341056n@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription Montpellier Nord regroupe les écoles des quartiers Hauts de Massane, Petit Bard et Malbosc. Les écoles se répartissent au sein de deux secteurs de collège REP+ « Les Garrigues », « Simone Veil » ainsi qu'au sein du secteur de collège Rabelais.

56 dispositifs dédoublés, 3 dispositifs d'accueil des moins de 3 ans, 3 UPE2A, 5 dispositifs ULIS et 2 UETSL illustrent la forte capacité des équipes d'école à prendre en compte la diversité des élèves pour construire des parcours au plus près de leurs besoins.

2 sections internationales Anglo-américaines et 1 section internationale Chinoise offrent un cadre propice à l'apprentissage par les élèves d'une langue vivante étrangère à un haut niveau au sein d'un contexte social complexe.

Mobilisées dans l'obtention des différents labels, E3D, Génération 2024, Écoles numériques, les équipes d'école déploient ainsi des pratiques pédagogiques variées et innovantes au service des apprentissages fondamentaux qui contribuent à faire de des écoles des lieux de réussite et d'épanouissement pour tous.

## ■ FOCUS :

### Réduire la fracture numérique et mettre en œuvre la continuité pédagogique

La robotique au service des apprentissages fondamentaux à l'école élémentaire Daubié : ce sont les élèves qui bénéficient directement des formations déployées auprès des enseignants lors des animations pédagogiques dans le cadre du Territoire Numérique Educatif. Bel exemple d'une synergie des acteurs du territoire : professeurs des écoles accompagnateurs ressource, équipe de circonscription, collectivité territoriale, Canopé, DRANE. Au CE1 en dispositif dédoublé, on invente, on écrit, on lit, on essaie et on collabore pour créer un film !

### Promouvoir la continuité éducative, conforter le rôle de l'école et ouvrir le champ des possibles.

Dans le cadre de la Cité éducative, le festival « Lire, quel plaisir ! » est une action qui mobilise l'ensemble de la communauté éducative du REP+ Les Garrigues, élèves de la PS à la 3<sup>ème</sup>, enseignants et parents, acteurs associatifs autour d'un projet culturel ritualisé. Centré sur la littérature, la lecture, le plaisir de lire, l'engagement des équipes d'école permet des rencontres avec des professionnels de la littérature jeunesse, favorise



CE1 D - Réduire la fracture numérique et mettre en œuvre la continuité pédagogique

les apprentissages des élèves, leur curiosité, enrichit leur parcours d'éducation artistique et culturel. Le lien école/famille est développé, l'alliance éducative renforcée. La lisibilité des apprentissages scolaires, liés à la lecture et la littérature, éclaire de façon positive la complexité de l'apprentissage de la lecture, souligne l'importance de la lecture plaisir et de la fréquentation des livres.

# Circonscription de MONTPELLIER OUEST

## Équipe de circonscription :

**IE** : Marie-Laure LE BAIL

**Secrétaire** : Aurélie BENKRALED

**CPC** : Angèle AMAR, Marie CAUSERET, Sandrine PY et Bruno SUXDORF

**Coordonnatrices REP+ et PIAL**

**Inter-degrés** : Cécile ANNET et Mikaëlle APPERT

3246 élèves

180 classes

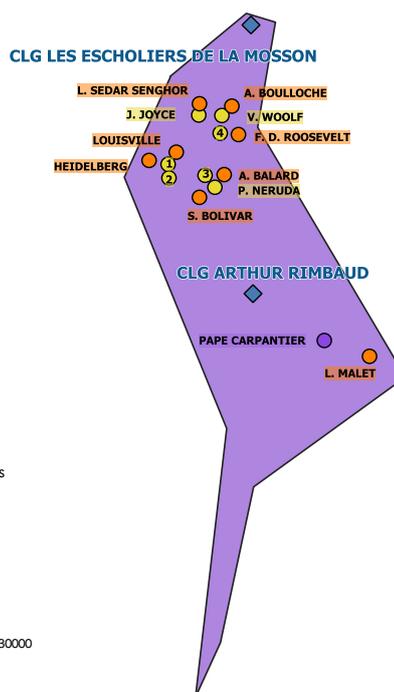
227 enseignants

17 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 88

M ce.0340862c@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Depuis la rentrée 2022, la circonscription de Montpellier Ouest est tout entière située en éducation prioritaire renforcée, relevant de deux Réseaux, le REP+ Rimbaud et le REP+ Les Escholiers de la Mosson. Les écoles se répartissent dans deux quartiers « politique de la ville », Celleneuve (2 écoles) et La Paillade (14 écoles), relevant eux-mêmes du territoire de la Cité éducative de la Mosson. La circonscription compte 84 dispositifs dédoublés en GS, CP et CE1, deux dispositifs de moins de 3 ans, 5 ULIS et 4 UPE2A.

## ■ FOCUS :

### Apprentissage de l'oral à l'école maternelle et réduction des inégalités

Le développement du langage à l'école maternelle est un facteur essentiel d'accès au lire-écrire. La maîtrise du vocabulaire et l'importance du stock lexical sont des compétences prédictives de l'apprentissage de la lecture. Mais pour que le langage devienne actif, il doit être contextualisé dans de réelles situations de communication, puis décontextualisé, et re-contextualisé. Ainsi les mots doivent pouvoir « circuler », de l'école vers la famille et d'un temps de l'enfant à l'autre. C'est l'ambition portée par les projets déposés dans le cadre du CNR pour l'éducation par plusieurs écoles maternelles de la circonscription, qui envisagent de développer encore davantage les classes ouvertes en activité.

### La maîtrise des langages, axe privilégié de la Cité éducative

Plusieurs écoles de la circonscription relevant de la Cité éducative Mosson proposent depuis la rentrée 2022 un Festival de la littérature réunissant autour de la lecture, de l'écriture et des arts visuels, enfants, parents, auteurs, illustrateurs et partenaires associatifs. Au-delà de la construction d'une culture littéraire commune et d'une meilleure maîtrise des savoirs fondamentaux, cette action favorise une entrée culturelle dans la lecture destinée à développer le plaisir de lire et l'imaginaire.

### « L'important, c'est de participer »

En 2022-2023, l'école élémentaire Louisville est venue grossir le nombre d'écoles de la circonscription labellisées « Génération 2024 ». Plusieurs des actions menées cette année au sein de l'école – un cross accompagné par les familles, une journée « Olympiades » sur le thème de la coopération, l'écriture et l'interprétation par les élèves d'une chanson dans le cadre du projet « Au Pays de José Lympix » ou encore plusieurs rencontres USEP - ont permis de faire vivre aux élèves les valeurs de l'Olympisme : l'excellence, l'amitié, le respect.



Cross accompagné par les familles

# Circonscription de MONTPELLIER SUD

## Équipe de circonscription :

**IE** : Mary Elise DUBEL

**Secrétaire** : Christelle GIULIANI

**CPC** : Emilie CHAMPETIER,  
Caroline MARMIGNON et  
Véronique VIALA

**Coordinatrices REP** : Aline LEGRAND

**Enseignants référents** :

Nicolas BERTHAUD,  
Sylvaine PREAUX et Karine RABU

5565 élèves

231 classes

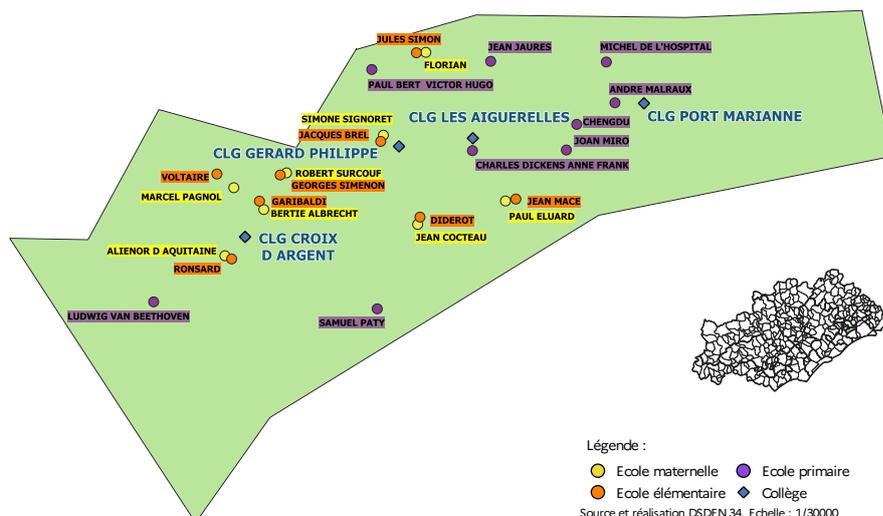
340 enseignants

25 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 20

M ce.0340859z@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

- L'une des cinq circonscriptions urbaines de la ville de Montpellier qui s'étend le long de l'autoroute A9 de St Jean de Vedas au nouveau quartier de Port Marianne. Plusieurs écoles situées en QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) et un réseau d'éducation prioritaire.
- Une mise en œuvre significative de l'école inclusive avec sept dispositifs ULIS, une unité d'enseignement CESDA (enfants malentendants), un Dispositif Temporaire Educatif Individuel (DTEI), plusieurs UPE2A et quatre PIAL interdegrés qui comptent 125 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) ;
- Forte croissance démographique qui se traduit par une augmentation continue du nombre d'élèves avec deux nouvelles écoles de moins de 5 ans) ;
- Trois écoles en Section Internationale (Allemand, Espagnol et Chinois), une école maternelle Elysée 2020, un dispositif EMILE anglais et plusieurs postés fléchés allemands répartis dans les écoles de la circonscription.

## ■ FOCUS :

### Des projets « Notre école, Faisons-là ensemble »

Pour donner du sens aux apprentissages et inscrire l'école dans son environnement : salle des parents pour la co-éducation à l'école Samuel Paty ; scène mobile pour le PEAC et le développement des compétences orales à l'école Diderot ; Webradio pour apprendre à travers l'usage raisonné des médias à l'école Voltaire ; labo langues vivantes pour consolider le dispositif Emile à l'école Jean Jaurès sont parmi les projets qui vont pouvoir se décliner.

### Semaine Olympique et paralympique à l'école Voltaire

Du 3 au 8 avril, l'école Voltaire a vécu au rythme des valeurs olympiques sur les temps scolaires et périscolaires en recevant de nombreux athlètes. Ceux-ci ont initié les élèves au tir à l'arc, au basket, au triathlon, au taekwondo, au rugby mais aussi au para athlétisme et au cécifoot. Les projets menés sur les différents temps de l'enfant où collaborent enseignants et animateurs contribuent à faire communauté autour des élèves apportant cohérence et complémentarité.



### DTEI Dispositif Temporaire Educatif Individualisé

un dispositif innovant de remobilisation à destination des élèves en grande fragilité avec le système scolaire. L'enseignante de ce Dispositif Temporaire Educatif Individualisé accompagne sur une durée déterminée les élèves repérés par le pôle ressource de la circonscription, afin de leur permettre de restaurer leur sentiment de sécurité, leur sentiment d'appartenance et leur sentiment de compétence. Ce modèle d'intervention de type massé qui répond avec réactivité aux besoins dans les écoles est étendu aux enseignants du RASED à partir de 2023/2024.

# Circonscription de PÉZENAS

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Daniel GALTIER

**Secrétaire :** Carole SANTA

**CPC :** Anne-Lise GUÉMON,  
Stéphanie LAURAS, Vincent GENNA

## Enseignants Référents :

Sylvie CAZES, Sophie POUJOL et  
Laurence LALLEMAND

4500 élèves

201 classes

292 enseignants

29 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 26

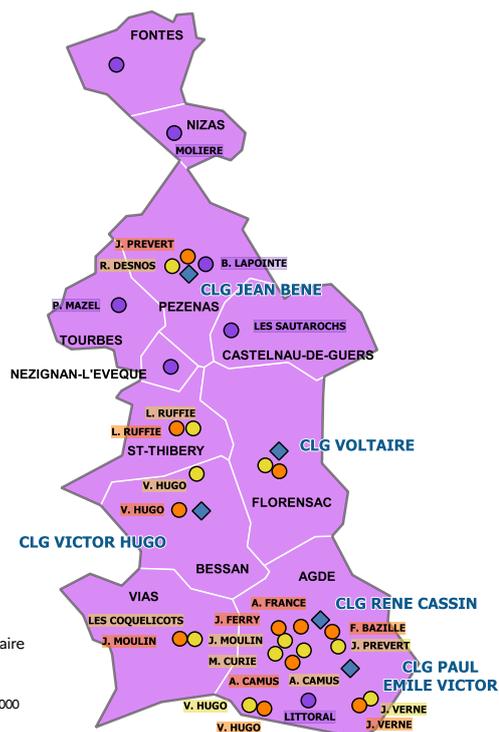
M Ce.0340868j@ac-montpellier.fr



Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Ecole élémentaire
- ◆ Collège

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/160000



## ■ PARTICULARITÉS :

Onze communes composent un territoire riche et divers qui rassemble des communes encore rurales en expansion pour certaines et des villes plus importantes. Agde regroupe 13 écoles publiques et 2 écoles privées, et deux secteurs de collèges publics. Un quartier, inscrit en politique de la ville nécessite plus de moyens et d'attention.

Le collège de Pézenas concentre les élèves de 6 communes et la ville est un important centre éducatif par le nombre des établissements primaires et secondaires et par la qualité et la proximité des ressources culturelles et associatives. Un centre ressource littérature et patrimoine est conjointement porté par la ville de Pézenas et l'inspection académique et rayonne sur l'ouest du département.

## ■ FOCUS :

### Les savoirs fondamentaux :

Le Plan Français et le Plan Mathématiques sont désormais des modalités d'accompagnement du développement professionnel des enseignants permettant une meilleure réussite de tous les élèves. Fortement accompagnés les équipes d'enseignants s'engagent dans des démarches collectives efficaces. Les plans sont des leviers de premier plan pour l'inspecteur de circonscription qui accompagne les politiques éducatives ministérielles et pour les directeurs des écoles dans leur pilotage pédagogique de l'école. Les plans se déclinent dans des contextes d'enseignement variés (notamment les ULIS-écoles) et accompagnent les parcours des élèves tout au long de leur scolarité.

### L'enseignement des Langues vivantes :

Les écoles sont engagées de manière volontariste dans l'enseignement des langues étrangères. L'enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Étrangère (EMILE), soutenu par des formations adaptées aux besoins, par des ressources du pôle d'expertise (ELV34), par un maître formateur permettent aux élèves de développer des compétences linguistiques. Les postes fléchés en espagnol et en allemand maillent le territoire et participent à une identité forte de la circonscription autour des langues vivantes ayant permis l'obtention du label ERASMUS+. Le numérique (TNE et SNEE) permet une

communication avec le reste de la circonscription, voire au-delà.

### Génération 2024

Les écoles labellisées Génération 2024 amorcent une dynamique intéressante soutenues par le mouvement sportif de l'USEP 34 très actif au sein de la circonscription. Les valeurs de l'olympisme et du sport soutiennent la citoyenneté scolaire, favorisent le bien-être et un climat scolaire propice à l'épanouissement personnel.

### Numérique / TNE

Les territoires de la circonscription (Agde et Pézenas) engagés dans les « Territoires numériques éducatifs » (TNE) ont permis la mise à disposition d'équipements numériques, l'accompagnement des équipes, des formations adaptées aux besoins locaux et la mise à disposition de ressources pédagogiques. Dans cette deuxième année, l'accompagnement proposé aux enseignants permettra d'atteindre des effets sur les pratiques pédagogiques et sur les apprentissages des élèves. Le TNE amène une synergie d'actions très positive entre les actions menées par l'État, les collectivités et les parents d'élèves. Les premières utilisations du matériel numérique ouvrent la voie à des pratiques pédagogiques renouvelées et à des perspectives très intéressantes en termes d'apprentissages pour les élèves.

# Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS

## Équipe de circonscription :

**IE** : Elsa REHNFELDT

**Secrétaire** : Jean-Paul URBANI

**CPC** : Carine BALESTIE,  
Fanny CAVAILLES, Nadia MAZIN et  
Delphine VIDAL

**RMC** : Laetitia GRANIER

**Enseignants référents** :

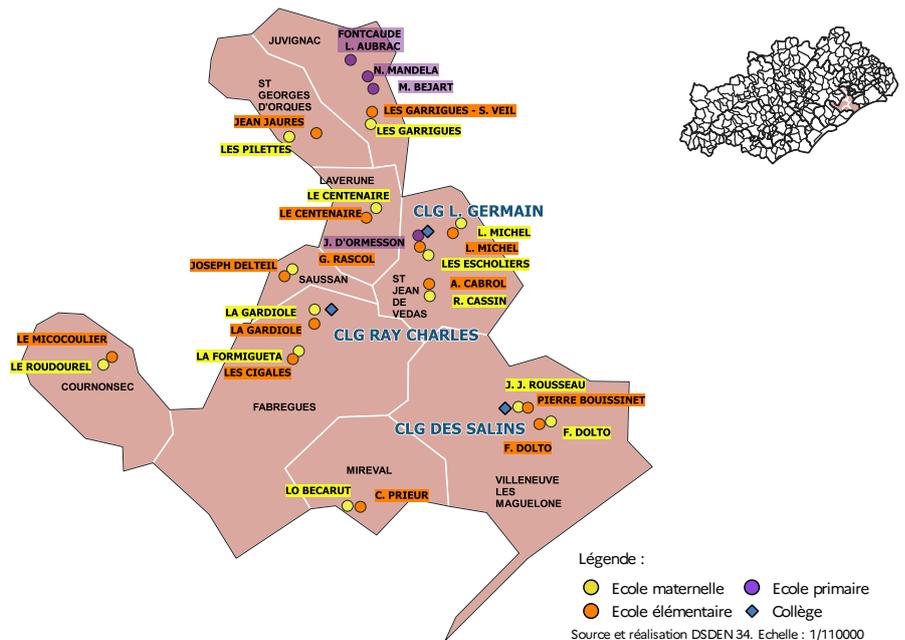
Christine PELLET,  
Mathilde NICOLAS SIMON et  
Thomas JIMENEZ

5695 élèves  
231 classes  
340 enseignants  
30 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 40

M Ce.0342310b@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Saint-Jean-de-Védas, constituée de 9 communes périurbaines, s'étend sur 20 kms autour de Montpellier et comprend 4 secteurs de collège. Elle dispose de 4 ULIS école dont une ouverture pour la rentrée 2023, un poste UPS et une UPE2A, ainsi que des postes fléchés pour le cursus bilingue occitan à Mireval. Le maillage territorial est bien tissé, de nombreux projets en éducation sportive et culturelle sont mis en œuvre avec des partenaires locaux et les collectivités.

## ■ FOCUS :

### Donner la priorité à la maîtrise des savoirs fondamentaux

- Déploiement du plan français sur les écoles de Saint-Georges-d'Orques et de Juvignac  
Des enseignants des 3 cycles, répartis dans 6 constellations inter-écoles ont pu consolider leurs compétences dans le domaine de l'enseignement du lexique, de la compréhension, de la production d'écrit et de l'oral.
- Un accompagnement du pilotage pédagogique et des pratiques inclusives  
Sensibilisation des directions à la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves (analyse des résultats aux évaluations nationales, co-construction d'un tableau de bord avec indicateurs, plan d'actions adapté).  
Impulsion d'un groupe de travail au sein du pôle ressource de circonscription au service de l'école inclusive, journée inter-catégorielle et inter-degré au sein d'un PIAL dans le cadre d'une formation d'initiative locale.
- Inscription d'équipes dans la démarche « Notre école faisons-la ensemble »  
Conception de projets pédagogiques innovants et d'envergure, en partenariat avec les communes et les parents, au service de la réussite de tous élèves dans l'acquisition des fondamentaux et du bien-être à l'école.

### Former des citoyens éclairés et autonomes

- Partenariat écoles/communes pour le « Savoir rouler à vélo ».
- Reprise du projet inter-degré au Chai du Terral de Saint-Jean-de-Védas : une journée fédératrice sous le signe de la danse.
- Des projets labélisés « Terre de jeux » et « Génération 2024 » : un engagement des communes et des écoles en faveur de la promotion de la santé par le sport.
- Impulsion pour faire vivre la laïcité et les valeurs de la République à l'école.
- 100 % des écoles engagées dans le programme pHARe, une équipe de 9 personnes ressources sur la circonscription.



# Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIER

## Équipe de circonscription :

**IE** : Hervé REGNIER

**Secrétaire** : Céline PARENTINI

**CPC** : Agnès GUIRAUD,  
Christophe BUQUET,  
Vincent LAURENCE, Cécile BRIOUDES

**Enseignants Référents** :

Sylvie PORTE et deux nominations à la rentrée 2023

6192 élèves

255 classes

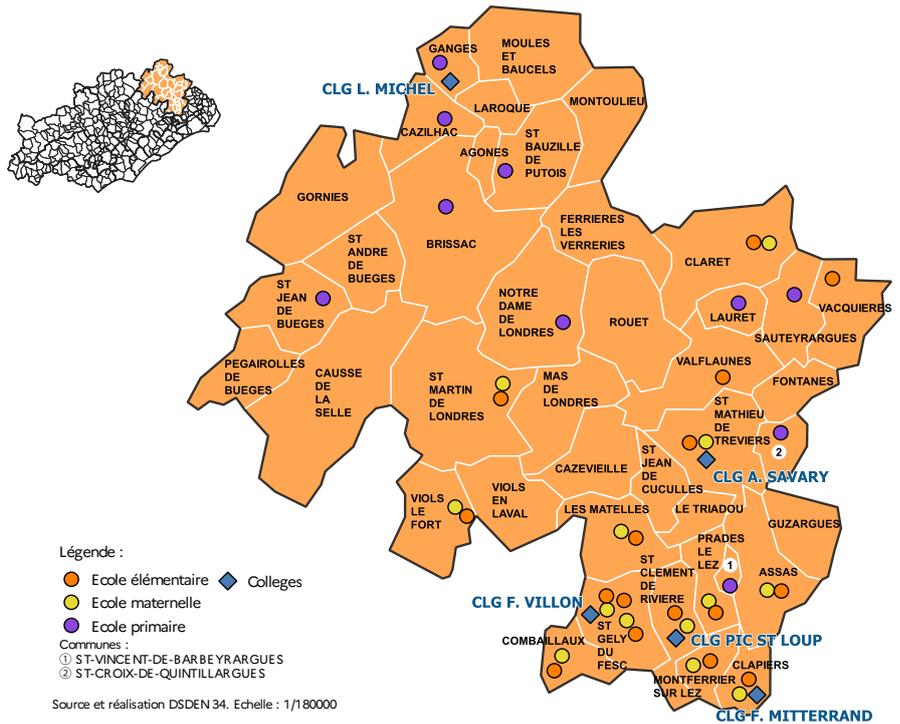
312 enseignants

41 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 49

M ce.0341720k@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Autour du Pic Saint-Loup, deux paysages naturels, garrigue montpelliéraine et piémont cévenol, caractérisent ce territoire avec une belle richesse géographique et patrimoniale. Il présente un important dynamisme démographique et une origine sociale des élèves avec des catégories moyennes - favorisées. A hauteur de près de 6192 élèves sur 5 secteurs de collège, les effectifs sont en hausse, consécutivement à la localisation et à l'attractivité des communes. Les acquis des élèves sont très satisfaisants, en cohérence avec la composition sociale du public scolaire et l'engagement des équipes enseignantes.

Ainsi, les pratiques pédagogiques structurent les apprentissages fondamentaux, et renforcent la valorisation de la citoyenneté en acte.

« Vers une communauté apprenante : Coopérer pour apprendre - Apprendre à coopérer »

## ■ FOCUS :

**Rentrée 2023 : ouverture d'une unité polyhandicap à Prades le Lez.**

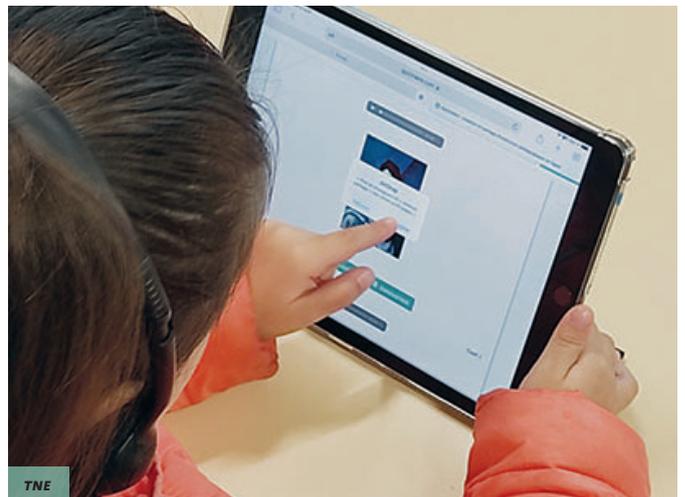
**Conforter la réussite de tous les élèves grâce à des pratiques pédagogiques coopératives et différenciées**

La circonscription, caractérisée par une grande diversité de population comporte de nombreux contrastes tant sociaux que culturels. L'école primaire de Ganges, grâce à une coopération active et bienveillante de tous les acteurs, constate une fréquentation du dispositif ministériel « Petits-déjeuners » régulière et assidue, participant ainsi au droit fondamental de l'enfant à la santé et plaçant chaque élève dans une perspective de réussite scolaire et sociale.

**Poursuivre l'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques grâce au numérique :**

Cette première année du TNE, a permis aux écoles du secteur de Ganges de bénéficier, grâce à une dynamique territoriale efficiente d'une livraison de matériels (ENI,

tablettes, ordinateurs). Grâce à une formation départementale complétée par le dispositif d'accompagnement PEAR, la montée en compétences des enseignants opère une réelle plus-value du numérique au service de la réussite scolaire. Des actions avec et, en direction des parents se poursuivront cette année.



# Circonscription de SÈTE

## Équipe de circonscription :

**IE** : Catherine LEMOINE

**Secrétaire** : Nathalie ANDRÉ et Elise PORTA

**CPC** : Émilie CASSAR,  
Audrey OLIVERAS et  
Aude EXPERTON

**Coordinatrice REP+** : Rosalie MOLINA

**Enseignants référents** :

Cécile FOURNIER, Nancy REHANE,  
Pascal TAILLEUR

4498 élèves

198 classes

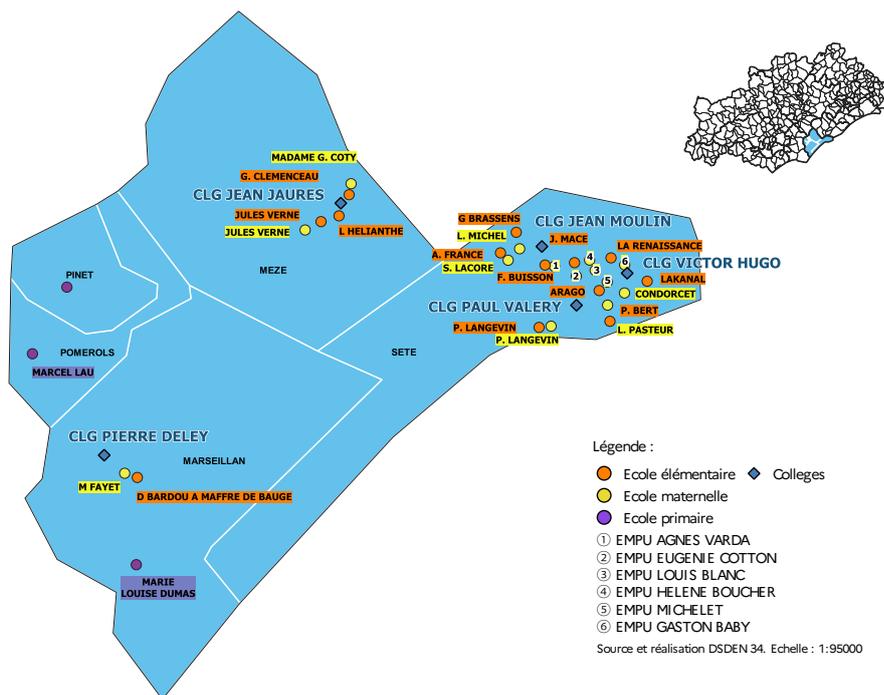
250 enseignants

30 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 30

M ce.0340864E@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Rayonnant autour l'étang de Thau, la circonscription de Sète est à la fois urbaine et semi-rurale, elle comprend les communes de Sète, Mèze, Marseillean, Pinet et Pomérols. De par sa structure géographique, cette circonscription a une population scolaire contrastée.

La ville de Sète a obtenu le label « Cité éducative » et un travail partenarial renforcé s'est mis en place entre la collectivité, l'État et l'Éducation nationale. Outre le QPV du centre-ville, la Cité éducative inclut le REP+ du collège Jean-Moulin dont les 4 écoles de l'Île-de-Thau. Les élèves de GS, CP et CE1 y sont scolarisés en dispositifs dédoublés. Les enfants peuvent y être admis dès 2 ans dans un dispositif passerelle implanté à l'école Suzanne Lacore.

Grâce à la cité éducative, une seconde classe passerelle a été implantée à l'école maternelle Condorcet située en QPV.

« Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons-nous de nos mutuelles différences ». Paul Valéry

## ■ FOCUS :

### L'utilisation des outils numériques au service des apprentissages

L'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques des enseignants et dans les apprentissages des élèves constituent une véritable priorité partagée entre les collectivités du territoire de la circonscription qui s'engagent dans l'équipement des écoles et la circonscription qui accompagne les projets des écoles.

Les écoles de Marseillean et de Mèze ont pu bénéficier d'un équipement correspondant au socle numérique de base en 2022-2023 afin de permettre aux enseignants d'utiliser les outils numériques au service des apprentissages.

La Ville de Sète fait partie du Territoire Numérique Éducatif. Toutes les écoles de la Ville ont ainsi été dotées de tablettes IPAD et devraient être équipées durant l'année scolaire à venir de robots, Fab Lab, murs sonores, ENI... Les interventions des formateurs numériques et notamment les Professeurs des Écoles Accompagnateurs Ressources

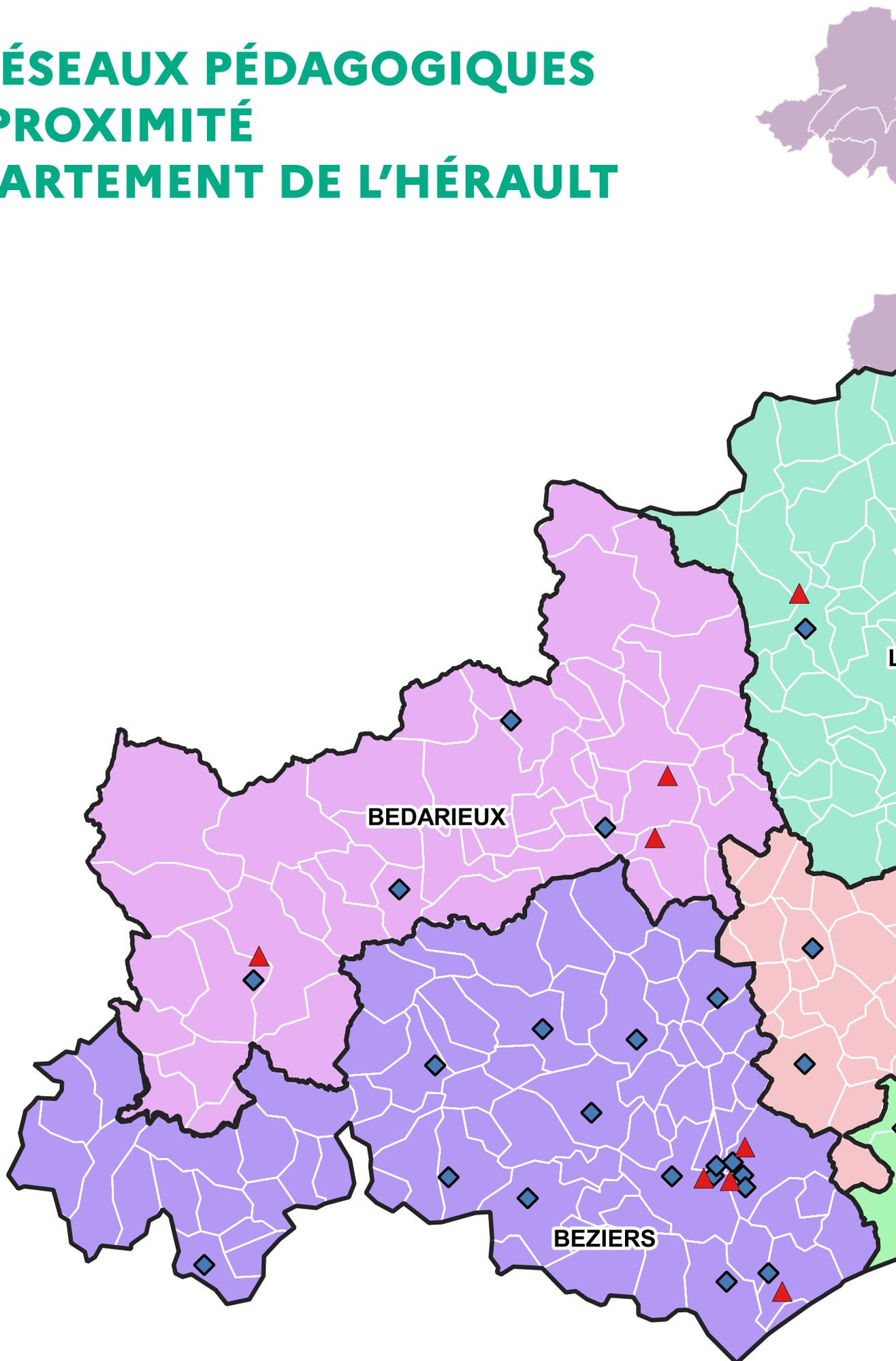
permettent d'accompagner les équipes dans l'utilisation pédagogique de ces outils au service des élèves.

### Une sensibilisation aux langues régionales

Les écoles élémentaires du secteur de collège Victor Hugo (Arago, Lakanal, La Renaissance et Jean Macé) bénéficient d'une sensibilisation à la langue et à la culture occitanes à raison de 45 minutes par semaine depuis le retour des vacances d'hiver. Ce projet s'inscrit dans une logique de continuité avec le collège.

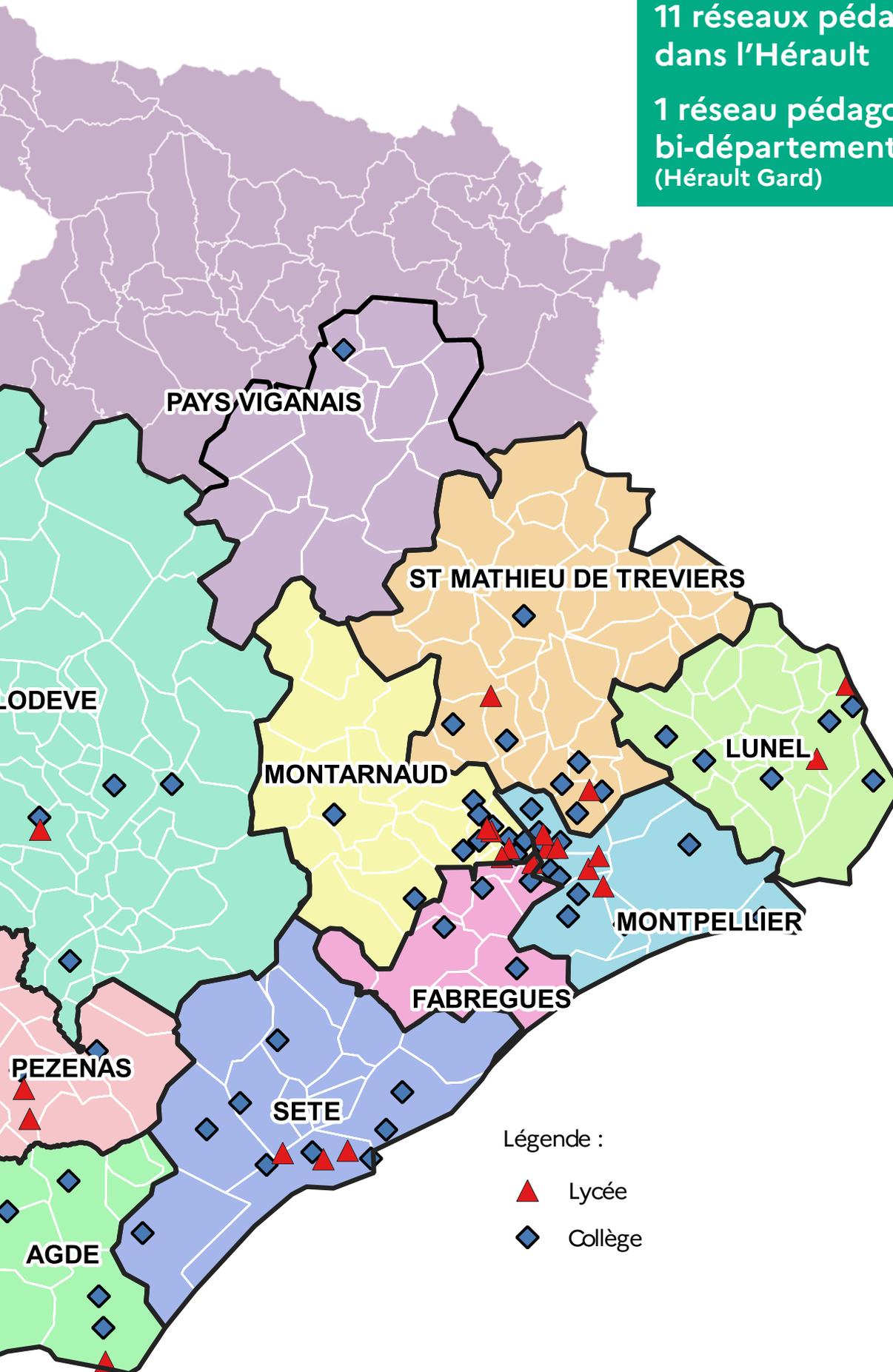


# 12 RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES DE PROXIMITÉ DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

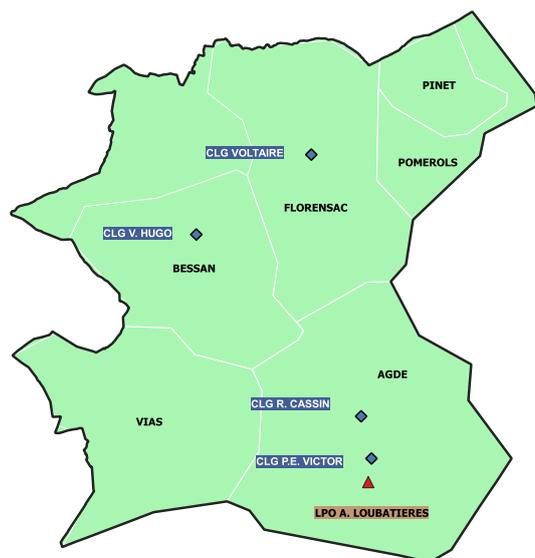


11 réseaux pédagogiques  
dans l'Hérault

1 réseau pédagogique  
bi-départemental  
(Hérault Gard)



# Réseau Pédagogique d' AGDE



Légende :  
 ◆ Collège (CLG)  
 ▲ Lycée

Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:280000

	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	21	4	1	26
nb élèves en 2022	3534	1914	1164	6612
prévisions 2023	3348	1919	1154	6421

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	courriel
AGDE	PÉZENAS	Daniel GALTIER	04 30 63 65 26	ce.0340868j@ac-montpellier.fr
BESSAN				
FLORENSAC				

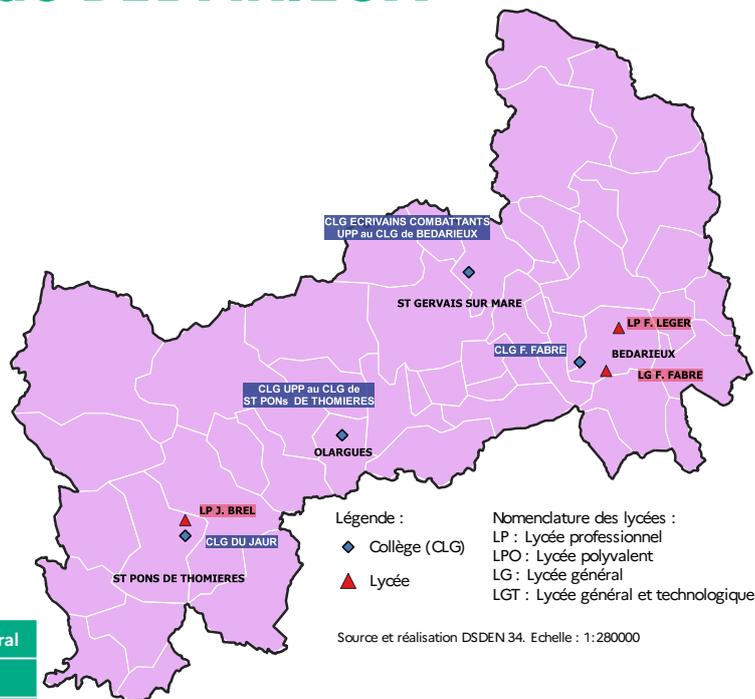
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
AGDE	René CASSIN	Christelle CHABOT GRAS	Dominique NICOLAS	04 67 01 08 10	ce.0341032m@ac-montpellier.fr
	Paul-Émile VICTOR	Samira CHICK	Claire LANGLAIS	04 67 01 04 50	ce.0341893y@ac-montpellier.fr
BESSAN	Victor HUGO	Christophe GALINIER	Meriem DADOU	04 67 77 40 42	ce.0340008z@ac-montpellier.fr
FLORENSAC	VOLTAIRE	Fabrice PONCHAUT		04 67 77 77 88	ce.0340024s@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
AGDE	Auguste LOUBATIÈRE	Gilles LARGUIER	Yamina HADJI	04 67 94 21 07	ce.0340002t@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de BÉDARIEUX



Légende :  
 ◆ Collège (CLG)  
 ▲ Lycée

Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:280000

	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	36	4	3	43
nb élèves en 2022	1775	974	846	3595
prévisions 2023	1770	1013	864	3647

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	BÉDARIEUX	Jean-Marc LAPEGUE	04 67 95 15 67	ce.0341563p@ac-montpellier.fr
OLARGUES				
ST-GERVAIS S/MARE				
ST-PONS de THOMIÈRE				

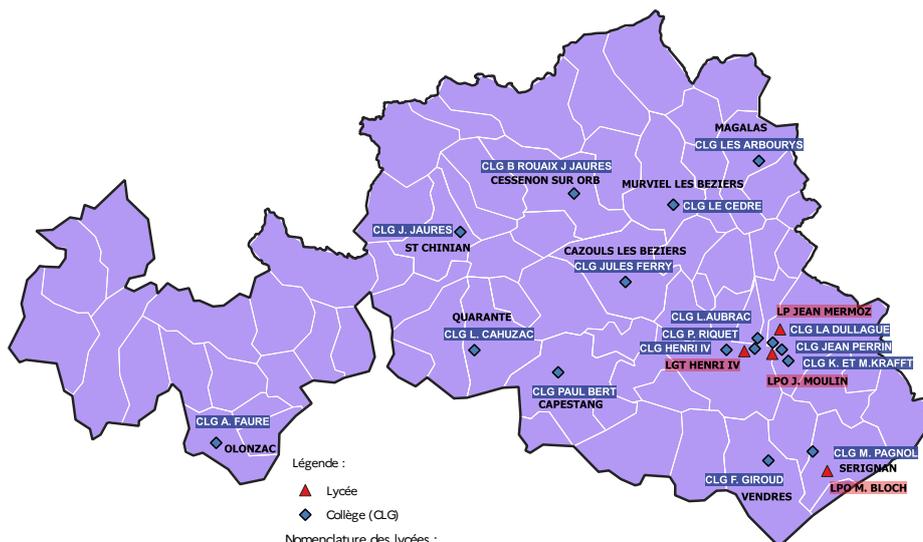
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Yannick BENEZECH	04 67 23 30 60	ce.0340119v@ac-montpellier.fr
ST-GERVAIS S/MARE	UPP Les Écrivains-Combattants			04 67 23 63 49	ce.0340066m@ac-montpellier.fr
ST-PONS de THOMIÈRE	Le JAUR	Guillaume NESPOULOS		04 67 97 01 43	ce.0340070s@ac-montpellier.fr
OLARGUES	UPP Alexandre LAISSAC			04 67 97 72 08	ce.0340056b@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Yannick BENEZECH	04 67 23 30 60	ce.034005w@ac-montpellier.fr
BÉDARIEUX	Fernand LÉGER	Magdalena SOLABARRIETA	Xavier VILPORT	04 67 95 59 60	ce.0340006x@ac-montpellier.fr
ST-PONS de THOMIÈRE	Jacques BREL	Kathy DUVIVIER	Lionel ALBERT	04 67 97 39 10	ce.0340069r@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de BÉZIERS



Légende :  
 ▲ Lycée  
 ◆ Collège (CLG)  
 Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique  
 Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:280000

	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	108	16	4	128
nb élèves en 2022	16962	8601	5899	31462
prévisions 2023	16962	5899	6036	29016

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
BÉZIERS	BÉZIERS CENTRE	Hélène OLIVIERE	04 48 18 54 81	ce.0342372u@ac-montpellier.fr
	BÉZIERS VILLE	Mickaël DUTREUIL	04 48 18 55 35	ce.0340860a@ac-montpellier.fr
MAGALAS	BÉZIERS NORD	Stéphanie JAMME	04 48 18 55 47	ce.0341853e@ac-montpellier.fr
ST-CHINIAN				
MURVIEL LES BÉZIERS				
CAZOULS LES BÉZIERS				
CESSENON SUR ORB				
CAPESTANG	BÉZIERS SUD	Luc GAINARD	04 48 18 55 41	ce.0340861b@ac-montpellier.fr
OLONZAC				
VENDRES				
QUARANTE				
SÉRIGNAN				



Collège Paul Riquet - Béziers

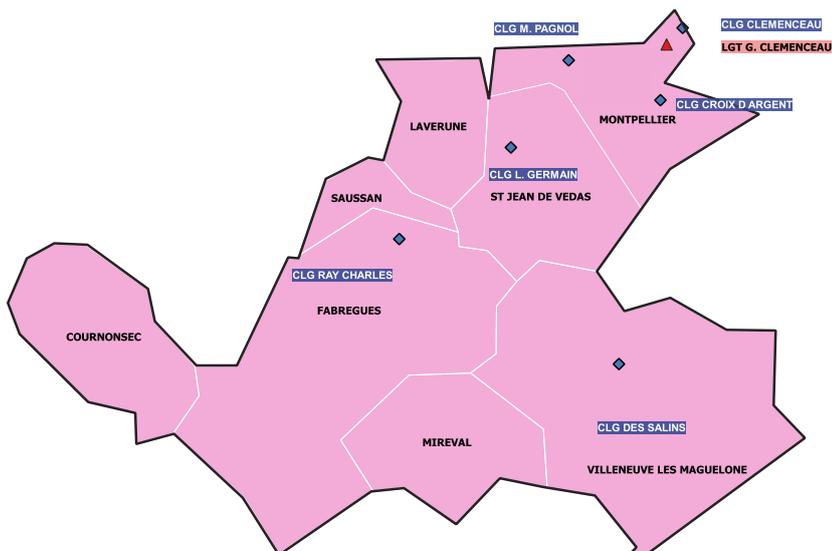
## ■ LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
<b>BÉZIERS</b>	Lucie AUBRAC	Pascal BRIATTE	Nathalie SANTIN	04.99.43.20.50	ce.0342132h@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Karine SABAH	04.67.49.10.46	ce.0340118u@ac-montpellier.fr
	Jean PERRIN	Hervé CLAVERIE	Karine ISSALY	04.67.76.06.21	ce.0341066z@ac-montpellier.fr
	Katia et Maurice KRAFFT	Sylvain LADENT	Thierry ESCARBOUDEL	04.67.76.18.66	ce.0341321b@ac-montpellier.fr
	La DULLAGUE	Sandrine LIBES	Amandine ROY	04.67.76.16.21	ce.0340016h@ac-montpellier.fr
	Paul RIQUET	Bernard VILARO	Yoann GUICHET	04.99.43.26.30	ce.0340836z@ac-montpellier.fr
<b>CAPESTANG</b>	Paul BERT	Carole ALMONT	Olivier BERNARD	04.67.49.82.22	ce.0341367b@ac-montpellier.fr
<b>CAZOULS LES BEZIERS</b>	Jules FERRY	Martine ARMANIER MOUTOUS	Fanny REYNES	04.67.93.60.93	ce.0340021n@ac-montpellier.fr
<b>CESSENON SUR ORB</b>	UPP B. ROUAIX	Corine LAFOND		04.67.89.66.52	ce.0340022p@ac-montpellier.fr
<b>MAGALAS</b>	Les ARBOURYS	Bruno LEPROVOST		04.67.36.20.70	ce.0340032a@ac-montpellier.fr
<b>MURVIEL LES BEZIERS</b>	Le CÈDRE	Lyne GERAUD	Laurence MOREL PLA	04.67.37.83.07	ce.0340054z@ac-montpellier.fr
<b>OLONZAC</b>	Antoine FAURE	Olivier CAGNOTIS		04.68.27.84.74	ce.0340057c@ac-montpellier.fr
<b>QUARANTE</b>	Louis CAHUZAC	Karounna SOUVANNAVONG		04.67.89.40.75	ce.0340063j@ac-montpellier.fr
<b>ST-CHINIAN</b>	Jean JAURÈS			04.67.38.01.26	ce.0340065l@ac-montpellier.fr
<b>SÉRIGNAN</b>	Marcel PAGNOL	Emmanuel UTEZA	Laurence ROZANES	04.67.39.99.99	ce.0341388z@ac-montpellier.fr
<b>VENDRES</b>	Françoise GIROUD	Guillaume MARAZEL	Caroline MARQUEZ	04.99.41.30.40	ce.0342050u@ac-montpellier.fr

## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
<b>BÉZIERS</b>	Jean MOULIN	Pierre FOURNIER	Elisabeth DEBLYCK	04 67 35 59 35	ce.0340011c@ac-montpellier.fr
			Matthieu BOURDERIOUX		
			Sabi BENEDDEB		
	Jean MERMOZ	Anne AUCLAIR	Nicolas CAHORS	04 67. 30 36 21	ce.0340012d@ac-montpellier.fr
Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Sandrine SALVADOR	04 67 49 10 46	ce.0340009a@ac-montpellier.fr	
<b>SÉRIGNAN</b>	Marc BLOCH	Xavier MICHELIS	Corinne MADRANGE Sabine LEROUX	04 67 35 35 10	ce.0342091n@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de FABRÈGUES



Légende :  
 ▲ Lycée  
 ◆ Collège (CLG)

Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:280000

	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	43	6	1	50
nb élèves en 2022	8190	3735	1118	13043
prévisions 2023	8218	3761	1198	13177

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER SUD	Mary Elise DUBEL	04 48 18 54 20	ce.0340859z@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER CENTRE	Corine MARTEL	04 4818 54 65	ce.0342373v@ac-montpellier.fr
ST-JEAN DE VÉDAS	SAINT-JEAN de VÉDAS	Elsa REHNfeldt	04 30 63 63 40	ce.0342310b@ac-montpellier.fr
FABREGUES				
VILLENEUVE/MAGUELONE				

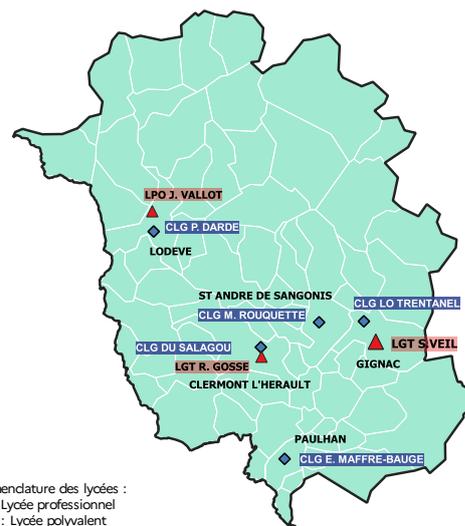
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
FABREGUES	Ray CHARLES	Sergine BOIX	Lanig MARTIN	04 67 85 63 40	ce.0342077y@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Georges CLEMENCEAU	Valérie VAUTHIER DESMARETZ	Véronique DELA-LANDE	04 67 06 03 33	ce.0340111l@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Joël VIDAL	Fabienne FICHOT RONDET	04 67 42 94 15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	Marcel PAGNOL	Sandra GERMANY SELEUCUS	Jonathan CALVET	04 67 27 42 09	ce.0341592w@ac-montpellier.fr
ST-JEAN DE VÉDAS	Louis GERMAIN	Bertrand FLEURY	Naima GRAD	04 67 69 06 66	ce.0341276c@ac-montpellier.fr
VILLENEUVE/MAGUELONE	Les SALINS	Alain CAMERINI	Sylvie DELAYE	04 99 51 29 30	ce.0342078z@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	Georges CLEMENCEAU	Valérie VAUTHIER DESMARETZ	Halima TEMNOUCHE	04 67 06 03 33	ce.0340039h@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de LODÈVE



Légende :  
 ▲ Lycée  
 ◆ Collège (CLG)  
 Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:280000

	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	56	5	3	64
nb élèves en 2022	6778	3731	2284	12793
prévisions 2023	6690	3756	2341	12787

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
LODÈVE	LODÈVE	Karin GAVIGNET ROSETTE	04 48 18 54 70	ce.0342170z@ac-montpellier.fr
CLERMONT L'HERAULT				
PAULHAN				
GIGNAC	GIGNAC	Émilie TAPHANEL	04 30 63 65 95	ce.0342070r@ac-montpellier.fr
ST-ANDRÉ DE SANGONIS				

## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CLERMONT L'HERAULT	Le SALAGOU	Nathalie BONNET	Lise ALBERNY	04 67 96 04 31	ce.0341366a@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Lo TRANTANEL	Didier DELOZANNE	Tanguy THERY	04 67 57 50 41	ce.0341386x@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Paul DARDÉ	Jean-Michel ROL	Anne ESCANDE	04 67 88 47 91	ce.0340117t@ac-montpellier.fr
PAULHAN	Emmanuel MAFFRE-BAUGE	Claire DUPE	Franck LEFEVRE	04 67 25 00 17	ce.0340974z@ac-montpellier.fr
ST-ANDRÉ DE SANGONIS	Max ROUQUETTE	Cécile JARDEL	Houria KHADRI	04 99 63 69 77	ce.0342186s@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CLERMONT L'HERAULT	René GOSSE	Jean-Yves VIAIN	Laurence BROUSSOUX	04 67 88 43 80	ce.0340023r@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Simone VEIL	Antoine ROUX	Farid MESSAOUD		ce.034@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Joseph VALLOT	Benjamin ARINO	Marina DEVILLERS	04 67 88 48 60	ce.0340028w@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de LUNEL



Légende :  
 ▲ Lycée  
 ◆ Collège (CLG)

Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:280000

	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	48	6	2	56
nb élèves en 2022	8140	3974	2597	14711
prévisions 2023	8166	3996	2576	14738

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
CASTRIES	CASTELNEAU LE LEZ	Rachel ALIART	04 30 63 65 93	ce.0340865f@ac-montpellier.fr
BAILLARGUES	LATTES	Marc ALAUZUN	04 48 18 54 00	ce.0342067m@ac-montpellier.fr
LANSARGUES	LUNEL	Carine BELREPAYRE	04 48 18 54 40	ce.0340863d@ac-montpellier.fr
LUNEL				
MARSILLARGUES				

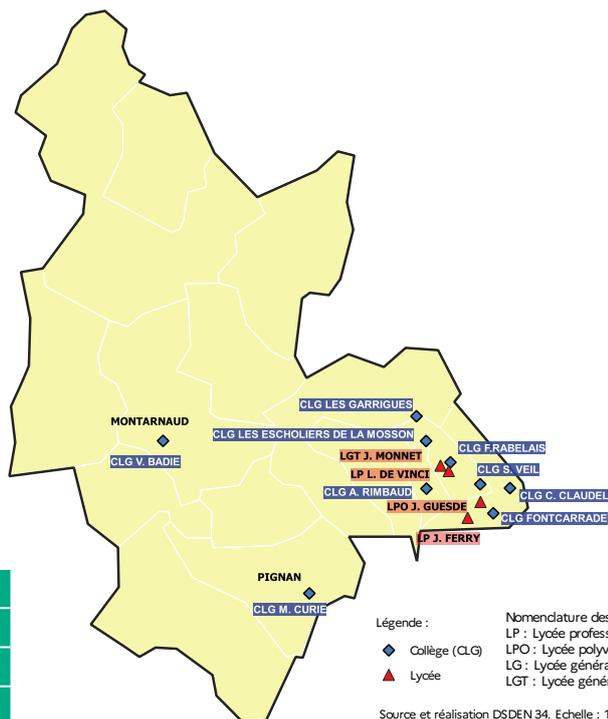
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BAILLARGUES	Le BÉRANGE	Sarah LETZELTER	Karim BEN SADDIK	04 67 70 13 51	ce.0341577e@ac-montpellier.fr
CASTRIES	Les PINS	Eric JAVERZAC	Brigitte LORAZO COFAIS	04 67 70 11 61	ce.0341280g@ac-montpellier.fr
LANSARGUES	PETITE CAMARGUE	Pierre-Yves PETIT	Fabrice FERRANDEZ	04 99 63 21 40	ce.0342076x@ac-montpellier.fr
LUNEL	Frédéric MISTRAL	François BORY	Marie-Cécile MICHON	04 67 83 49 30	ce.0340031z@ac-montpellier.fr
	AMBRUSSUM	Pascal GUILLOU	Samia SENAD	04 67 71 51 10	ce.0341825z@ac-montpellier.fr
MARSILLARGUES	Roger CONTREPAS	Jérôme BASSIER		04 67 83 42 80	ce.0340034c@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
LUNEL	Louis FEUILLADE	Ghislaine LEFORT	Patricia POULY	04 67 71 59 70	ce.0340030y@ac-montpellier.fr
			Marie-Michelle BELFORT		
	Victor HUGO	Bernard HOLVOET	Christian DURAND	04 99 13 70 30	ce.0342090m@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de MONTARNAUD



	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	74	9	4	87
nb élèves en 2022	14267	5866	5835	25968
prévisions 2023	14507	5835	5692	26034

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER NORD	Marion BOURNAZEL	04 48 18 54 87	ce.0341056n@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER OUEST	Marie-Laure LE BAIL	04 48 18 54 88	ce.0342071s@ac-montpellier.fr
PIGNAN	ST-JEAN de VÉDAS	Elsa REHNfeldt	04 48 30 63 65 40	ce.0340861b@ac-montpellier.fr
MONTARNAUD				

## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTARNAUD	Vincent BADIE	Patricia PAILLOUS	Thierry BLANCO	04 99 62 31 70	ce.0342051v@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	François RABELAIS	Kristell AUBIN	Sabrya DJELILATE	04 99 77 21 21	ce.0342131g@ac-montpellier.fr
			Christelle CATALAN BAUMERT		
	Camille CLAUDEL	Manuel ANGLADE		04 67 63 09 72	ce.0341034k@ac-montpellier.fr
	Arthur RIMBAUD	Nicolas PELLEGRINI	Emmanuelle CABROL	04 67 75 43 90	ce.0341278e@ac-montpellier.fr
	FONTCARRADE	François LE ROHELLEC	Pascal RADENNE	04 67 06 88 11	ce.0340051w@ac-montpellier.fr
	Simone VEIL	Joël PLANES	Djamel SEKKAI	04 67 04 39 39	ce.0340955d@ac-montpellier.fr
	Les ESCHOLIERS de la MOSSON	Sylvain KOESSLER	Arsène CREMONA	04 67 10 47 30	ce.0340996y@ac-montpellier.fr
Les GARRIGUES	Brigitte SALIDO	Christine MASSOL	04 67 10 73 00	ce.0340109j@ac-montpellier.fr	
PIGNAN	Marie CURIE	Stéphane FINET	Olivier BOUGHANDJOUR	04 67 47 61 35	ce.0341870y@ac-montpellier.fr

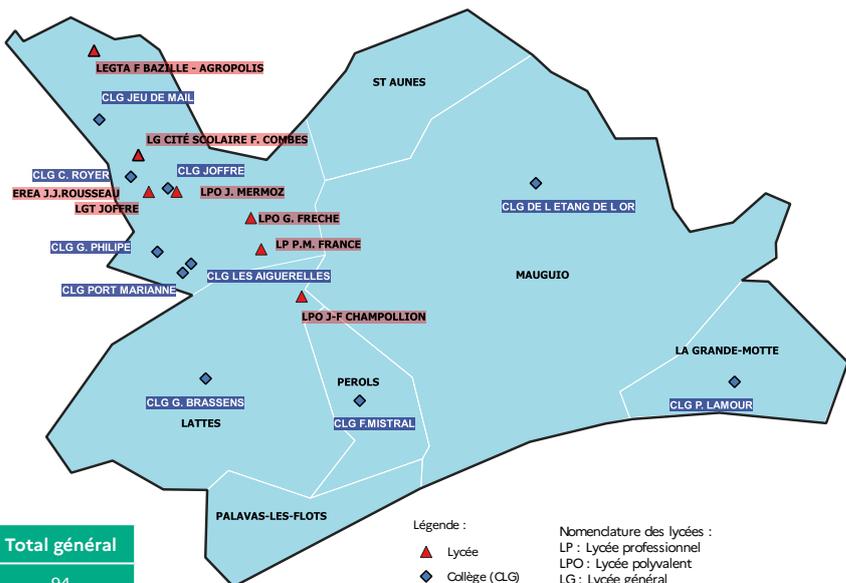
## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	Jean MONNET	Noël CABRERA	Philip WEBBER Christelle COMEAU	04 67 10 36 00	ce.0341736c@ ac-montpellier.fr
	Jules FERRY	Brigitte LOUGE	Françoise DELMAS	04 67 10 74 01	ce.0340045p@ ac-montpellier.fr
	Léonard de VINCI	El Houssine MOUTAHOUADHIA	Mylène ASSIE	04 67 10 40 10	ce.0341385w@ ac-montpellier.fr
	Jules GUESDE	Frédéric PAGNEUX	Nathalie PELTIER Audrey GAREMI Elisabeth TRIVELLATO	04 67 10 33 70	ce.0340040j@ ac-montpellier.fr



Lycée Jean Monnet - Montpellier

# Réseau Pédagogique de MONTPELLIER CENTRE



	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	75	12	7	94
nb élèves en 2022	12676	6277	9505	28458
prévisions 2023	12798	6355	9676	28829

Légende :  
 ▲ Lycée  
 ◆ Collège (CLG)  
 Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:100000

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER EST	Geneviève COLI	04 67 91 52 83	ce.0340862c@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER SUD	Mary Elise DUBEL	04 48 18 54 20	ce.0340859z@ac-montpellier.fr
LATTES	LATTES	Marc ALAUZUN	04 48 18 50 44	ce.0342067m@ac-montpellier.fr
MAUGUIO				
PÉROLS				
La GRANDE MOTTE				



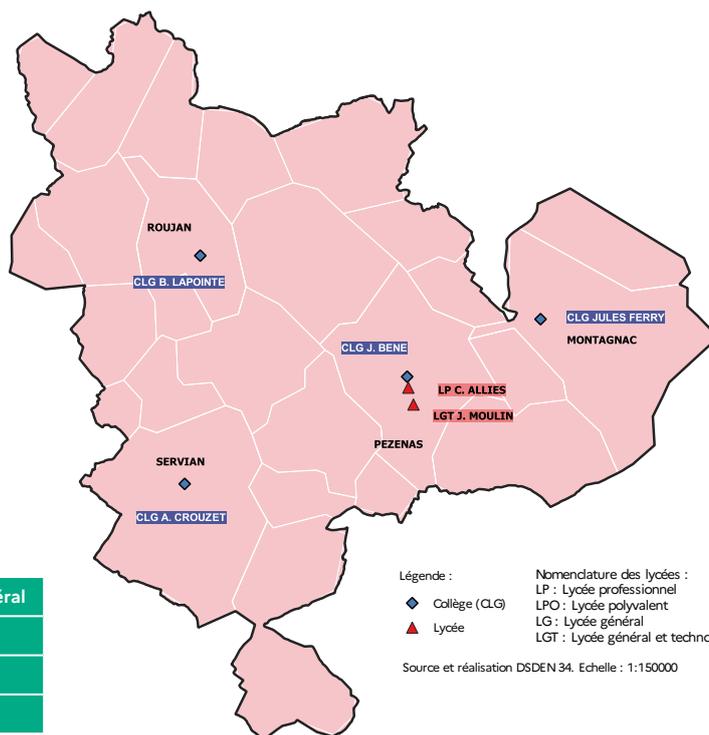
## ■ LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
La GRANDE MOTTE	Philippe LAMOUR	Nora PIQUER		04 67 56 43 60	ce.0341656r@ac-montpellier.fr
LATTES	Georges BRASSENS	Vincent FERRAND	Brigitte MARQUET	04 67 65 21 48	ce.0341028h@ac-montpellier.fr
MAUGUIO	L'ÉTANG de L'OR	Ariel FLORES	Claire GOUTIERRE	04 67 99 18 50	ce.0341368b@ac-montpellier.fr
PÉROLS	Frédéric MISTRAL	Mélody VAEREWYCK	Nathalie LE MOYEC	04 67 50 17 90	ce.0341537l@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Clémence ROYER	Christine LORMEAU	Brigitte MESTRE	04.67.79.61.87	ce.0340048t@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Joël VIDAL	Fabienne FICHOT RONDET	04.67.42.94.15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	Gérard PHILIPPE	Laurent BOISSELIER	Jérémie FRUCHART	04.67.64.66.54	ce.0341364y@ac-montpellier.fr
	JEU DE MAIL	Nadia MOULLA	Boris ENET	04.67.52.11.50	ce.0340998a@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Marc PIROT	Eric VIVET	04.67.15.95.40	ce.0341421k@ac-montpellier.fr
	Les AIGUE-RELLES	Patrick BENCHIMOL	Stéphane BORIE	04.67.65.64.64	ce.0341277d@ac-montpellier.fr
	Port MARIANNE	Olivier BEDU	Elsa DUTHEIL LANNOY	04 48 20 20 11	ce,0342488v@ac-montpellier.fr
	EREA J.J ROUSSEAU	Chantal MONTBROUSSOUS		04 67 10 41 41	ce,340833w@ac-montpellier.fr

## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
LATTES	Jean-François CHAMPOLLION	Laurent THIEFFAINE	Olivia GRESSIER	04 67 13 67 13	ce.0341794r@ac-montpellier.fr
			Carole LEONARD		
MONTPELLIER	Pierre MENDÈS FRANCE	Benoit GRELLET	Marie Noëlle AYMARD	04 67 13 35 00	ce.0340043m@ac-montpellier.fr
			Priscilla CANDES		
	JOFFRE	Olivier BRIARD	Jacqueline PACTON	04 67 14 84 84	ce.0340038g@ac-montpellier.fr
			Stéphanie BARRES		
	Jean MERMOZ	Laurent ARBAULT	Marion ANSELME	04 67 20 60 00	ce.0340042l@ac-montpellier.fr
			Lionel JEAN- BAPTISTE Sylvie ROUANET		
Georges FRECHE	Catherine REBOUL	Bruno MIDELET	04 67 13 05 05	ce.0342225j@ac-montpellier.fr	
cit� scolaire Fran�oise COMBES	Renaud LOZAR	Fatima M'DALLAL	04 67 06 17 80	ce.0342266d@ac-montpellier.fr	

# Réseau Pédagogique de PÉZENAS



	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	28	4	2	34
nb élèves en 2022	3628	2078	1757	7463
prévisions 2023	3586	2073	1724	7383

Légende :  
 ◆ Collège (CLG)  
 ▲ Lycée  
 Nomenclature des lycées :  
 LP : Lycée professionnel  
 LPO : Lycée polyvalent  
 LG : Lycée général  
 LGT : Lycée général et technologique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:150000

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
ROUJAN	BÉDARIEUX	Jean Marc LAPEGUE	04 67 95 15 67	ce.0341563p@ac-montpellier.fr
SERVIAN	BÉZIERS NORD	Stéphanie JAMME	04 48 18 55 47	ce.0341853e@ac-montpellier.fr
MONTAGNAC	LODÈVE	Karin GAVIGNET-ROSETTE	04 48 18 54 70	ce.0342170z@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	PÉZENAS	Daniel GALTIER	04 30 63 65 26	ce.0340868j@ac-montpellier.fr

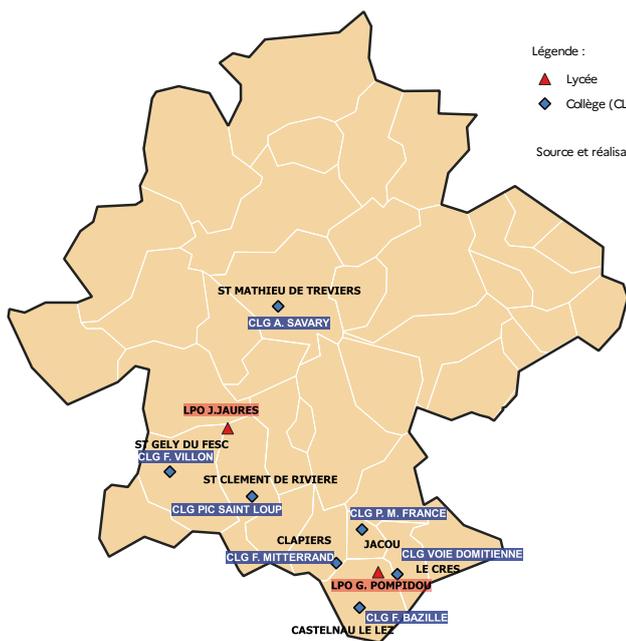
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTAGNAC	Jules FERRY	Patricia FERRON		04 67 24 06 13	ce.0340037f@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	Jean BENE	Nathalie LEFEBVRE	Christophe SANS	04 67 98 11 55	ce.0340837a@ac-montpellier.fr
ROUJAN	Boby LAPOINTE	Pierre MONTPELLIER	Béatrice BENEZECH	04 99 57 22 61	ce.0342326u@ac-montpellier.fr
SERVIAN	Alfred CROUZET	Didier MARTINEAU	Fabrice CHARTON	04 67 39 90 20	ce.0341387y@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
PÉZENAS	Charles ALLIES	Sébastien RIVEMALE	Anne-Laure RAMIERE	04 67 90 44 20	ce.0340061g@ac-montpellier.fr
	Jean MOULIN	Pascal HARDY	Jean-Baptiste BLANC	04 67 98 11 55	ce.0340059e@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de ST-MATHIEU DE TRÉVIERS



	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	55	7	2	64
nb élèves en 2022	9809	5409	3538	18756
prévisions 2023	9852	5434	3539	18825

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
LE CRÈS	CASTELNAU LE LEZ	Rachel ALIART	04 30 63 65 93	ce.0340865f@ac-montpellier.fr
JACOU				
CASTELNAU LE LEZ				
CLAPIERS	SAINT-MATHIEU DE TRÉVIERS	Hervé REGNIER	04 48 18 54 49	ce.0341720k@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE				
SAINT-GELY DU FESC				
ST-MATHIEU DE TRÉVIERS				

## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CASTELNAU LE LEZ	Frédéric BAZILLE	Christophe CAUQUIL	Ahmed KALAMI	04 67 79 74 10	ce.0340086j@ac-montpellier.fr
CLAPIERS	François MITTERRAND	Catherine-Marie MAUPAS	Séverine CORRE	04 67 55 90 20	ce.0341826a@ac-montpellier.fr
JACOU	Pierre MENDÈS FRANCE	Annie RAULET	Pascale DI GIOIA-CAYOL	04 67 16 31 31	ce.0342036d@ac-montpellier.fr
LE CRÈS	La VOIE DOMITIENNE	Rémi ARMAND	Catherine LONGUET	04 67 70 32 78	ce.0341363x@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE	Le PIC SAINT LOUP	Cyrille GUILLERMIN	Eric SWARGOT	04 67 59 77 45	ce.0340110k@ac-montpellier.fr
ST-GELY DU FESC	François VILLON	Yael VERRECCHIA	Isabelle DELAMARE	04 67 84 00 55	ce.0341764h@ac-montpellier.fr
ST-MATHIEU DE TRÉVIERS	Alain SAVARY	Corine MINGUEZ	Béatrice BRICOUT	04 67 55 24 22	ce.0341705u@ac-montpellier.fr

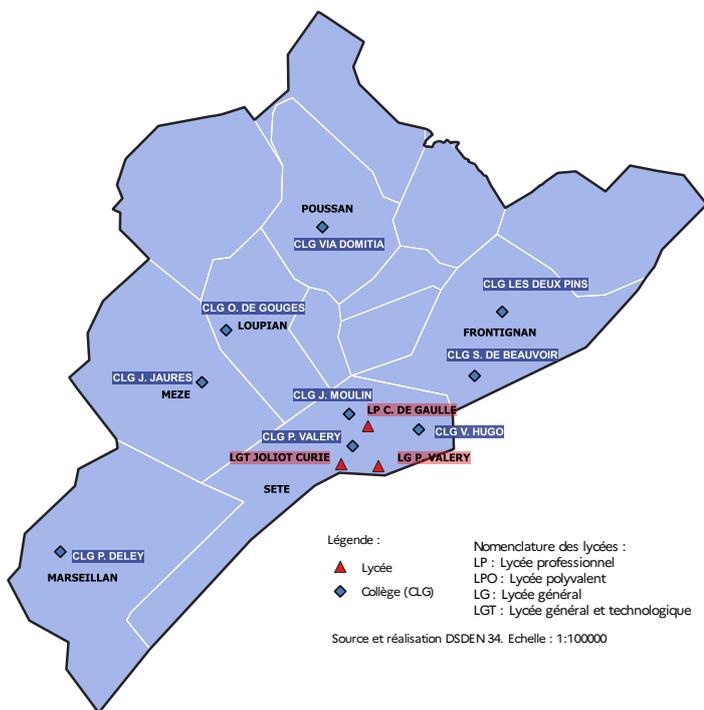
## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CASTELNAU LE LEZ	Georges POMPIDOU	Pierre-Louis GANNE	Nadia TONJI	04 67 02 99 10	ce.0341921d@ac-montpellier.fr
			Chantal DUBREUIL		
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE	Jean JAURÈS	Arnaud SOBCZYK	Vincent BENCHETRIT Ambre BENASSOULI	04 67 63 61 50	ce.0342066l@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Frédéric BAZILLE / Agropolis	Noël BOISSONNADE	Frédéric RENOULT	04 67 63 89 89	ce.0341915x@ac-montpellier.fr



Lycée Jean Jaurès-St Clément de Rivière

# Réseau Pédagogique de SÈTE



	écoles	collèges	lycées	Total général
établissements	59	9	3	71
nb élèves en 2022	9598	4845	2989	17432
prévisions 2023	9458	4908	3048	17414

## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
FRONTIGNAN	FRONTIGNAN LITTORAL	Elsa RODRIGUEZ	04 67 18 30 10	ce.0342068n@ac-montpellier.fr
LOUPIAN				
POUSSAN				
MÈZE	SÈTE	Catherine LEMOINE	04 48 18 54 30	ce.0340864e@ac-montpellier.fr
SÈTE				

## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
FRONTIGNAN	Les DEUX PINS	Catherine JOUGLA	Lionel GARCERA	04 67 18 69 50	ce.0340025t@ac-montpellier.fr
	Simone de BEAUVOIR	Christophe PORTAL	Noura BEN SLIMANE	04 67 80 91 00	ce.0342052w@ac-montpellier.fr
LOUPIAN	Olympe de GOUGES	Amar-Redha BENALI	Daniele VARO BERTUCELLI	04 99 57 20 80	ce.0342224h@ac-montpellier.fr
MÈZE	Jean JAURÈS	Jérôme PELTRIAUX	Isabelle AZAIS	04 67 43 81 00	ce.0340973u@ac-montpellier.fr
POUSSAN	VIA DOMITIA	Nathalie PISSARD-GIBOLLET	Nabil CHAABANI	04 67 78 20 13	ce.0340062h@ac-montpellier.fr
SÈTE	Jean MOULIN	Olivier GARRIGUES	Armel COMBES	04 67 53 24 30	ce.0341065y@ac-montpellier.fr
	Paul VALÉRY	M.Laure MANIFACIER	Benoit FOUCAULT	04 67 51 62 90	ce.0340115r@ac-montpellier.fr
	Victor HUGO	Laurent BONNEL	Christine MACE	04 67 74 69 05	ce.0340972x@ac-montpellier.fr

## ■ LES LYCÉES PUBLICS

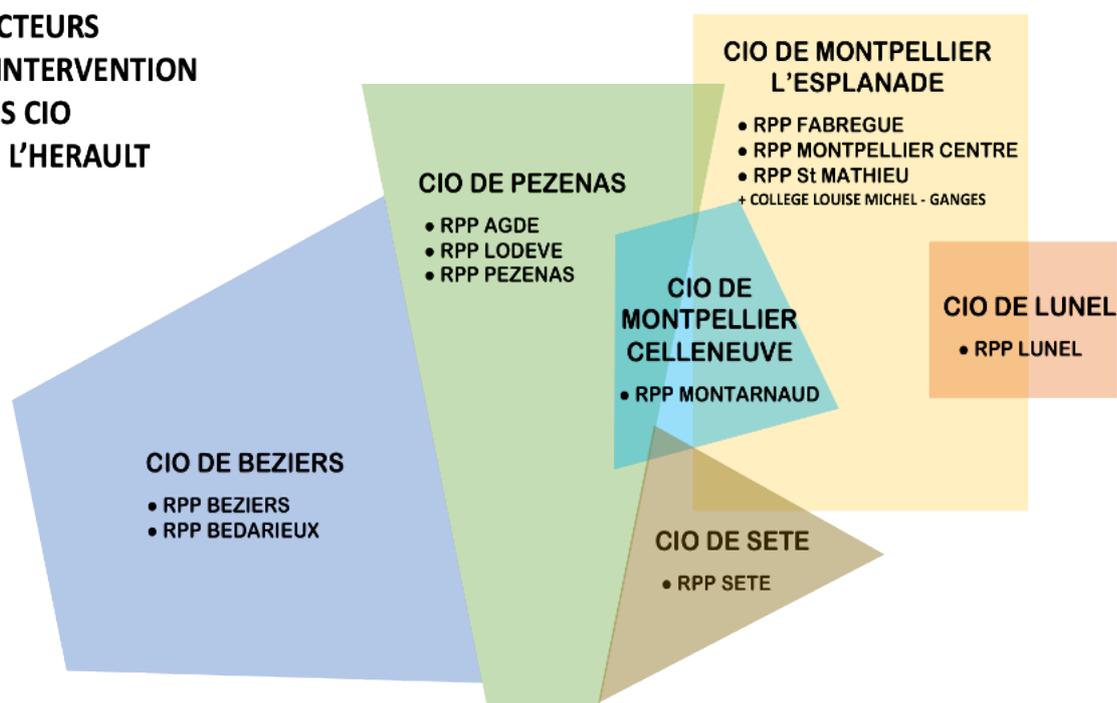
Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
SÈTE	JOLIOT-CURIE	Jean-François PONS	Thomas FROMONT	04 67 18 66 66	ce.0340076Y@ac-montpellier.fr
	Charles DE GAULLE	Marie-Laurence CANE	Béatrice LAMBERT	04 67 46 73 00	ce.0340078a@ac-montpellier.fr
	Paul VALÉRY	Marie-Laure MANIFACIER	Pascal LUU VAN	04 67 51 62 90	ce.0340075x@ac-montpellier.fr



Lycée Charles de Gaulle - Sète

# LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'HÉRAULT

## SECTEURS D'INTERVENTION DES CIO DE L'HÉRAULT



<https://www.ac-montpellier.fr/les-centres-d-information-et-d-orientation-dans-l-academie-de-montpellier-122072>

Les CIO sont acteurs d'une réflexion commune, dans le cadre de l'orientation, sur l'ensemble du territoire de l'Hérault.

Ils proposent, en lien avec les besoins de chaque RPP, des actions et des outils qu'ils mettent à disposition des publics et des équipes des EPLE.

L'ensemble de ces outils sont mis à disposition via les sites Internet respectifs de chaque CIO et une communication spécifique est envoyée aux établissements concernant les actions proposées sur chaque RPP.

### Dans le cadre du parcours avenir

Les CIO de l'Hérault poursuivent la mise à disposition d'informations ciblées pour répondre aux attentes des élèves, des familles et des équipes pédagogiques.

Ces outils, actualisés en temps réel, permettent aux consultants de trouver une information valide et d'éviter l'errance numérique.

### Exemples de supports des CIO

- > Pour tout savoir sur les diplômes EN  
Les fiches diplômes  
<http://www.Cio-ly34.Xyz/>
- > Pour le collège  
Je construis mon projet au collège  
<https://padlet.Com/ce0341426r/q5j15ab6s7gbuja9>
- > Pour le lycée  
Ressources en orientation pour les lycéens  
[https://padlet.Com/cio\\_pezenas/vzqk2suruomx6dq](https://padlet.Com/cio_pezenas/vzqk2suruomx6dq)

- > Pour le post-bac  
PARCOURSUP

<https://padlet.Com/ciobeziers34500/2u1gwcgdn6zcckrr>

## Les Centres d'Information et d'Orientation de l'Hérault

### Dans le cadre de l'accompagnement des familles

Les CIO proposent, outre les RDV individuels, des accueils spécifiques pour les parents aux différents temps forts de l'année :

- > **LE CAFÉ DES PARENTS** - Moments d'échanges portés par les psychologues de l'Éducation Nationale en direction des parents. S'appuyant sur le thème de l'adolescence, ils permettent d'aborder la construction du parcours d'orientation.
- > **DAMA** : Dispositif d'accompagnement pour ma réussite des familles résidentes en Quartier politique de la ville (QPV) pour favoriser l'ambition scolaire.
- > **GROUPES DE PAROLE** : Temps d'échanges avec les parents (en particulier en direction des QPV), sur le thème de l'orientation, l'affectation, la mobilité, etc.
- > **ATELIERS PARCOURSUP** : Accueil au CIO de groupes de lycéens afin de travailler le projet d'orientation scolaire et professionnel et d'élaborer des choix éclairés de poursuite d'études dans Parcoursup.

## ○ FOCUS :

### Cellules d'écoute lors de la survenue d'événements traumatisants

Les CIO jouent un double rôle dans l'accompagnement des EPLE à la gestion de situations de crises traumatisantes :

- > Les chefs d'établissements peuvent s'appuyer sur l'expertise des directeurs de CIO pour déployer le protocole d'une cellule de crise.
- > Les psychologues EN (formés et volontaires) interviennent avec les assistantes sociales, les médecins et les infirmiers, lors des cellules d'écoute.

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, les CIO de l'Hérault participent pleinement à l'ensemble des instances mises en place, tant au niveau de la prévention que de la remédiation du décrochage scolaire. Chaque CIO œuvre dans les RPP, au travers de dispositifs répondant aux besoins des établissements.

- > **CAP'RENTRÉE** : Accueil partenarial suite à la procédure AFFELNET en direction des élèves sans solution, fin septembre. Entretiens individuels : étude des places vacantes en lycées, CFA, MLDS. Propositions d'accompagnements spécifiques...
- > **ACTION DE MOBILISATION - PRÉVENTION DE L'ABANDON** : Repérage précoce des élèves orientés par défaut (2<sup>nd</sup>e pro/1<sup>ère</sup> année CAP) afin de trouver rapidement des solutions (donner du sens, droit à l'erreur, dispositifs MLDS, passerelles...). Ce dispositif a également comme objectif de renforcer la collaboration PSY-EN, MLDS et Professeurs Principaux (PP) et d'accompagner les PP dans leurs missions (circulaires, rôle de chacun, calendrier...) afin de favoriser leur volontariat.
- > **COMMISSION FOQUALE ABSENTÉISME** : En direction des élèves absents de plus de 16 ans, en lien avec l'obligation de formation, les CIO, avec les membres du Réseau FOQUALE, accueillent les familles pour analyser, comprendre et lutter contre l'absentéisme.



## ○ FOCUS :

### Les Réseaux FOQUALE

Le Réseau FOQUALE rassemble les établissements des RPP de chaque CIO. Il développe des mesures de remédiation et favorise la mutualisation des expériences réussies. Il facilite le retour en formation en identifiant toutes les ressources mobilisables.



Collège Frédéric Mistral - Lunel

# Chapitre II



**Inclure tous  
les élèves dans  
les apprentissages**

# SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



T 04 67 91 47 47 / M ce.0342069p@ac-montpellier.fr

Dans les écoles et établissements scolaire de l'Hérault, il y a près de 13000 élèves en situation de handicap.

Cette année 2 nouveaux secteurs disposant d'un enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap ont été créés et plusieurs dispositifs ont été ouverts :

- 7 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) supplémentaires dans les collèges, lycées et écoles du département ;
- un dispositif d'autorégulation (DAR) au sein de l'école Jean Moulin à Castelnau-le-Lez ;
- une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) supplémentaire au sein de l'école maternelle Michelet à Béziers ;
- une unité d'enseignement polyhandicap au sein de l'école Paul Crouzet à Prades le Lez.

## Quelques Chiffres :

**163 ULIS** : unités localisées pour l'inclusion scolaire

**45 ERSH** : enseignants référents pour la scolarisation des enfants en situation de handicap

**83 PIAL** : pôles inclusifs d'accompagnement localisés

**1 DAR** : dispositif d'autorégulation

**5 UEMA** : unités d'enseignement maternelle autisme

**1 UEEA** : unités d'enseignement élémentaire autisme

**13 UE** (unités d'enseignement externalisées)

## LES FORMATIONS

Dans le département, un focus est fait sur la mise en œuvre de l'école inclusive et l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves à travers la formation continue des enseignants. L'objectif est de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

### ○ FOCUS :

En 2023-24, une formation aux troubles du spectre autistique (TSA) sera proposée dans le cadre des animations pédagogiques en collaboration avec le centre hospitalier (CHU) et le service du professeur Amaria BAGHDADLI.

### Les formations suivantes ont été proposées en 2022-23 :

- Une journée pour tous les enseignants débutants
- Six jours de formation pour 74 enseignants du 1<sup>er</sup> degré
- Sept STAGES MIN (modules de formation d'initiative nationale) d'une semaine sur l'enseignement à des élèves en grande difficulté scolaire, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales ou des troubles des élèves porteurs d'autisme par la mise en œuvre des gestes professionnels adaptés à l'attention des enseignants spécialisés, non spé-

cialisés et autres personnels des établissements scolaires (AESH notamment).

- L'accompagnement des candidats au CAPPEI par VAE ou voie de l'examen
- Le pilotage des DACS (directeurs de SEGPA), des enseignants de RASED, des enseignants de classe relais
- Une journée de formation pour les enseignants débutants en SEGPA, en ULIS et dans la brigade de remplacement du SDEI
- **Sept Formations inter-catégorielles pour les Professeurs des Écoles, des collèges et les AESH (formations PIAL) ; à partir des besoins et des ressources locales, il s'agit de construire des gestes professionnels coordonnées entre les enseignants et les AESH afin de mieux garantir l'accessibilité des apprentissages et de conduire les élèves vers l'autonomie. Ces formations seront reconduites l'année prochaine au niveau des PIAL.**
- **Pilotage de l'équipe départementale des ERSH : 5 journées**
- **Formation et accompagnement des coordonnateurs ULIS du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré sur une journée.**



Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) - École primaire Les lavandins - Frontignan

### ○ FOCUS :

#### Dispositifs autisme : des dispositifs différenciés pour mieux répondre aux besoins de chaque élève

À la rentrée 2023, la sixième unité d'enseignement autisme ouvrira ses portes au sein de l'école maternelle Michelet à Béziers.

De plus, le premier dispositif d'autorégulation (DAR) du département permettra à l'école Jean Moulin d'accueillir des enfants avec troubles du spectre autistique d'apprendre au sein des classes ordinaires.

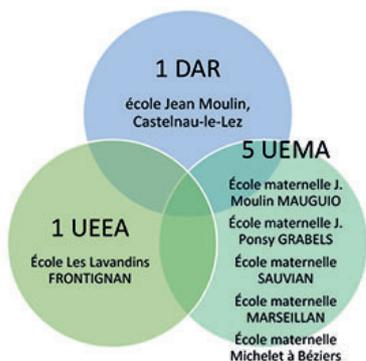
#### Dispositifs d'autorégulation (DAR)

Les dispositifs d'autorégulation sont des dispositifs du médico-social implantés dans un établissement scolaire. Grâce à une équipe du médico-social (psychologue, éducateurs) et à l'enseignant d'autorégulation, les enfants avec troubles du spectre autistique étudient dans une classe ordinaire, tout en apprenant à maîtriser leurs émotions en parallèle. Si 7 à 10 élèves sont inscrits dans le dispositif, tous les personnels de l'école sont formés et l'autorégulation peut être enseignée à tous les enfants de l'école.

#### Unités d'enseignement autisme (UEA)

UEMA : à l'école maternelle  
UEEA : à l'école élémentaire

Ces unités d'enseignement constituent une modalité de scolarisation d'élèves d'âge préélémentaire ou élémentaire avec autisme, orientés vers un établissement ou un service médico-social et scolarisés dans son unité d'enseignement, implantée en milieu scolaire ordinaire. Ces élèves seront présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficieront, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS.



### Partenariats :

#### Avec le département

Le Service Départemental de l'École Inclusive (SDEI) a travaillé avec le département pour préparer la construction et la rénovation des collèges.

Ainsi, les unités localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) et les unités d'enseignement externalisées (UEE) seront mieux installées. Le Ministère de la Santé vise à accueillir 80 % des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires.

#### Avec des services du secteur Médico-Social

### ○ FOCUS :

Le groupe SOS Solidarités, l'Éducation nationale, la ville de Sète et la Préfecture se sont associés dans un programme de Cité Éducative.

L'objectif est de rendre plus facile l'inclusion des enfants en situation de handicap dans la ville, à l'école, au centre de loisirs... Chaque partenaire met à disposition ses spécialistes pour faciliter l'inclusion des enfants, accompagner l'inclusion, orienter les parents.

#### Avec les Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS)

Les Équipes Mobiles d'Appui médico-sociale pour la Scolarisation, EMAS, ont pour objectif de maintenir la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Une EMAS préfiguratrice intervient depuis 2019 sur l'agglomération de Montpellier. Quatre EMAS sont réparties sur l'ensemble de l'Hérault.

- L'EMAS gérée par l'association au Service de l'Enfance couvre la zone HAUTS CANTONS ET BITTEROIS ;

- L'EMAS de la Fondation de l'Armée du Salut couvre la zone EST ;
- L'EMAS de l'association PEP34 couvre la zone NORD EST ;
- L'EMAS de Groupe SOS Solidarités couvre la zone CENTRE LITTORAL.

Les EMAS accompagnent les équipes pédagogiques par une écoute et un appui technique. Elles mettent leurs compétences à disposition de la communauté pédagogique et éducative des établissements scolaires et élaborent une vision globale de l'enfant et de ses besoins. Les EMAS apportent leur expertise ainsi que les ressources nécessaires à l'accompagnement des élèves présentant des besoins spécifiques.

**Les EMAS interviennent selon deux modalités :**

Les saisines individuelles nécessitent la validation de l'Inspecteur de Circonscription et l'autorisation du personnel de l'établissement scolaire et de la famille. Cette saisine individuelle nécessite aussi des rencontres entre les EMAS et les professionnels et la famille. Elles imposent la connaissance du secteur et du territoire d'intervention pour favoriser un partenariat efficace au service de l'enfant.

**Le protocole d'intervention en saisine individuelle se déroule en 5 étapes ou plus en fonction des besoins.**

1. La présentation de l'enfant notifié par le directeur ou chef d'établissement.
2. Une ou deux rencontres avec les parents (ou représentants légaux) en présence du chef d'établissement.
3. Des entretiens téléphoniques avec chaque partenaire sur une période de 15 jours.
4. La rencontre en individuel de l'enseignant et de l'AESH de l'enfant de permettre une compréhension des comportements de l'enfant. Une observation peut être réalisée.
5. Un second rendez-vous avec les parents et le directeur a pour objectif de faire un retour sur les échanges avec les partenaires. Ce rendez-vous permet une restitution des éléments de compréhension et d'analyse de la situation.

*lien vers plaquette académique EMAS :*

<https://www.ac-montpellier.fr/media/14711/download>

## Les Instances :

### Les PIAL

Le Pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) est une nouvelle formule d'organisation, dont l'objectif est de coordonner les moyens d'accompagnement humains en fonction des besoins des élèves en situation de handicap. Dans ce cadre, l'accompagnement humain mutualisé est désormais le principe, tandis, que l'accompagnement humain individualisé devient l'exception.

**Les principaux objectifs du PIAL :**

- Un accompagnement humain au plus près des besoins de l'élève en situation de handicap en vue du développement de son autonomie.



- Une souplesse organisationnelle de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles.
- Une évolution des modalités du travail des AESH.

Depuis l'année dernière, tous les élèves inscrits dans une école ou un établissement public de l'Hérault peuvent bénéficier du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL). Ils n'étaient que 21 000 en 2019. Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont affectés à un PIAL et, dans l'Hérault, leur nombre a quadruplé en 10 ans.

Le département comptera 82 PIAL à la rentrée 2023.

### Les pôles ressources

Le département est divisé en 20 zones appelées circonscriptions. Chaque circonscription a un pôle ressource.

- Enjeu : répondre aux besoins d'apprentissage des élèves, à la demande d'un enseignant ou d'une école.
- Rôle: analyser les situations d'élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation.
- Constitution : personnes-ressources de l'Éducation Nationale (RASED, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, enseignants maîtres formateurs, partenaires du médico-social...)

L'Équipe Départementale de l'École Inclusive participe à une réflexion avec les pôles ressources pour redéfinir leurs missions.

# L'EDAI (ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE D'AIDE À L'INCLUSION)

L'EDAI (équipe départementale d'aide à l'inclusion) est un dispositif qui s'inscrit dans une procédure d'accompagnement des élèves du premier degré connaissant un comportement perturbé.

Le département est sectorisé en 5 zones, chacune ayant une EDAI composée d'un professeur des écoles analyste, d'un professeur des écoles spécialisé, d'un professeur des écoles formateur et d'un psyEN.

L'EDAI, sollicité par l'IEN de circonscription, répond à la demande du personnel enseignant d'une école qui s'interroge sur les modalités d'inclusion d'un élève présentant des difficultés de comportement fréquentes, pour lequel plusieurs actions au niveau de l'école et de la circonscription ont été menées sans amélioration de la situation.

Il accompagne le personnel enseignant en proposant une co-construction visant à développer la posture et les gestes adaptés à la situation.

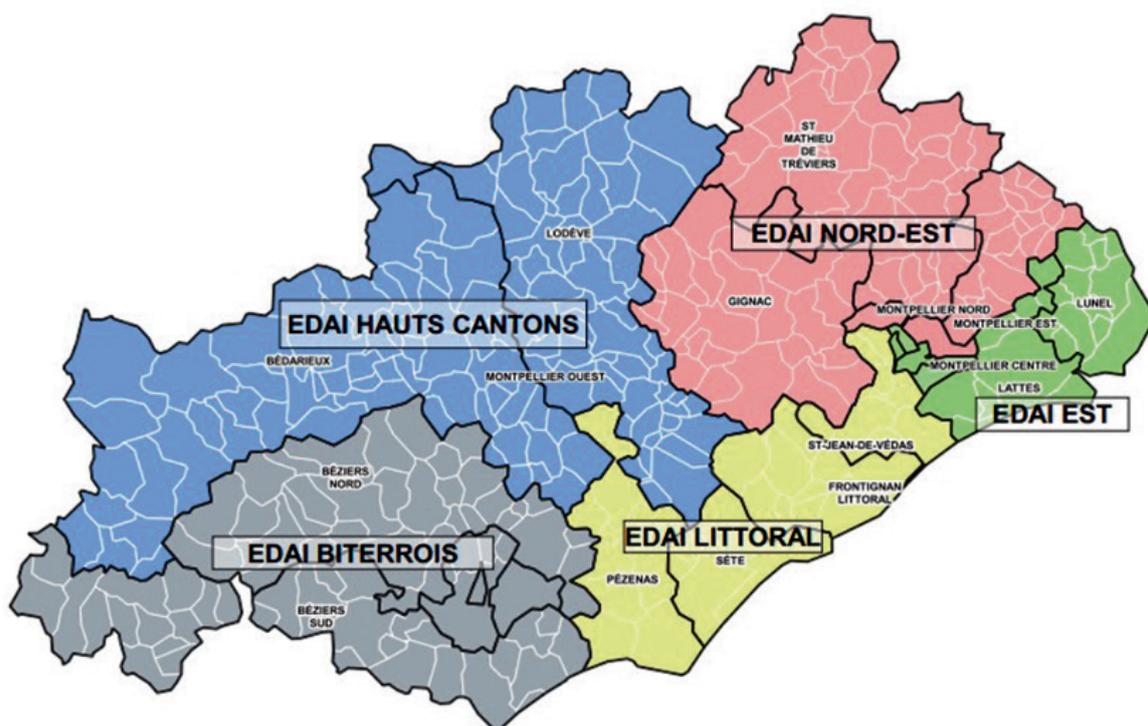


Chaque année, ce sont environ 130 situations qui sont accompagnées par l'ensemble des 5 EDAI.

Ce dispositif innovant est en place de façon expérimentale depuis 3 ans sur le département de l'Hérault et sera reconduit dès la prochaine rentrée.

Contact : [Julie.Guichard@ac-montpellier.fr](mailto:Julie.Guichard@ac-montpellier.fr)

Ci-dessous, la nouvelle territorialisation des secteurs pour 2023/2024 :



# SCOLARISATION DES ENFANTS HOSPITALISÉS, MALADES OU ACCIDENTÉS

Tout élève malade ou accidenté, lors des périodes d'hospitalisation ou de convalescence à domicile, doit pouvoir poursuivre ses apprentissages.

**Deux unités d'enseignements à l'hôpital existent dans l'Hérault :**

- **L'une au CH de Béziers** avec deux enseignants : un en pédiatrie, un en pédo-psychiatrie.
- **L'autre au CHU Arnaud de Villeneuve de Montpellier** avec une coordonnatrice et neuf enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré qui sont implantés dans les services pédiatriques de cinq hôpitaux : Arnaud de Villeneuve, Lapeyronnie, Peyre Plantade, saint Eloi et Gui de Chauliac. La prise en charge commence à partir de huit jours d'hospitalisation si l'état de santé du jeune patient (de la maternelle jusqu'à la terminale) le permet, et en lien avec sa famille. Elle peut durer de quelques jours à une année entière. Pour assurer la continuité de la scolarité des enfants et adolescents hospitalisés, les enseignants interviennent auprès des élèves, en salle de classe ou en chambre, toujours en liaison avec l'établissement scolaire d'origine (programme, manuels, contrôles...). Ils peuvent se déplacer

dans ces établissements lors des équipes éducatives et équipes de suivi de la scolarisation, et réaliser des bilans scolaires utiles dans un projet d'orientation. Des visioconférences sont mises en place en tant que de besoin, afin de maintenir le lien avec la classe et dispenser des enseignements supplémentaires. En cas d'hospitalisation sur une période d'examen (CFG, Brevet, Bac, BEP...), des dispositions particulières peuvent être mises en place au sein de l'hôpital. L'unité d'enseignement étant centre d'examen, il est possible de passer des épreuves sur place.

Quand le jeune patient quitte le CHU, un Accompagnement Pédagogique A Domicile ou à l'Hôpital APADH) de l'Éducation Nationale peut être accordé (au domicile, en centre de rééducation...) pendant la convalescence du jeune ou en cas de reprise à temps partiel de sa scolarité.

Contact : [Gaelle.Ubeda@ac-montpellier.fr](mailto:Gaelle.Ubeda@ac-montpellier.fr)



# TEDI : TRAVAILLER ENSEMBLE À DISTANCE ET EN INTERACTION

Cette année dans le département de l'Hérault, le **SAPADHE (Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'École)** a accompagné 148 élèves empêchés par des maladies graves et de longues durées de suivre leur scolarité dans un établissement.

En complément de ces accompagnements proposés et afin d'assurer le lien humain avec les professeurs et camarades de classe de l'élève, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, a déployé depuis septembre 2021, un système de télé-présence robotisé nommé TED-i à disposition des établissements scolaires allant de la maternelle à l'université.

3 types de robots sont proposées en fonction de l'âge et du lieu de scolarisation de l'élève. Actuellement ce sont 2 beams et 4 buddy qui sont déployés pour des élèves allant de la petite section à la quatrième. Les demandes sont croissantes et de futurs déploiements sont déjà en cours d'étude pour être effectifs dès la rentrée de septembre 2023.

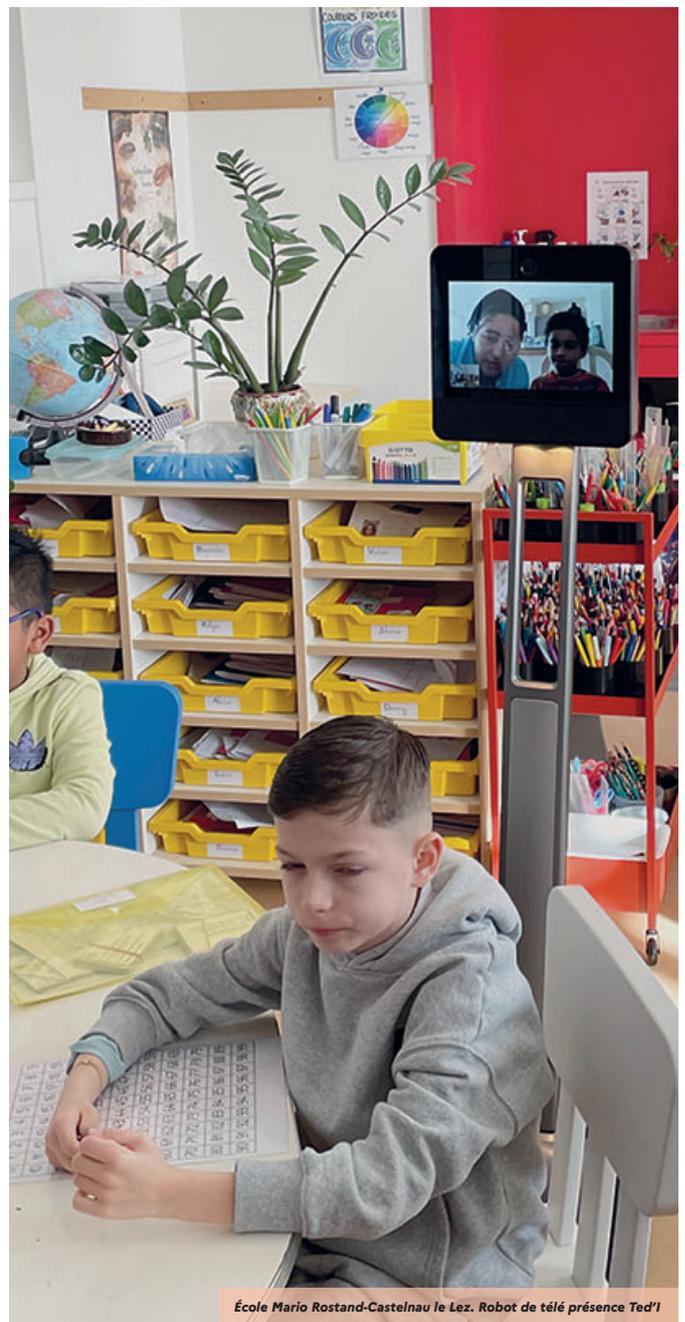
Les premiers retours font état de résultats, très encourageants. La mise en place d'un robot permet de créer des liens sociaux souvent inexistant depuis de nombreux mois pour l'élève. Deux sont revenus, suite au déploiement, dans leur classe physiquement sans appréhension. Pour d'autres élèves, suivre certaines disciplines à distance leurs a permis de passer des examens tels que le brevet ou le bac.



**BUDDY** est un dispositif mobile équipé d'un micro, d'une caméra, de plusieurs capteurs, d'un haut-parleur et d'un écran tactile. Il se recharge à partir d'un adaptateur qui se branche en bas et au dos du dispositif, et il se met en route par pression sur un bouton également situé dans cette zone. La connexion au réseau Wifi, au dispositif pilote et le réglage du volume d'émission sonore se font à partir de l'écran tactile.

C'est également depuis le dispositif de la classe que les modes « dynamiques » (déplacement du dispositif) et « statiques » (mouvements de la tête uniquement) sont choisis. Dans la classe, lorsque l'enseignement est « frontal », il est recommandé d'utiliser le dispositif en « mode statique » et de le laisser branché.

À distance, l'élève empêché pilote le BUDDY à partir d'une tablette tactile.



École Mario Rostand-Castelnaud le Lez. Robot de télé-présence Ted'i

**Le TED-i BEAM** est plutôt destiné aux élèves adolescents du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur.

Il est équipé d'un micro, de deux caméras (dont une est dirigée vers le sol), de plusieurs capteurs, d'un haut-parleur et d'un écran. Il se recharge à une borne de chargement. Un clavier peut être branché à « la tête », notamment pour configurer la connexion Wifi et éteindre le dispositif.

Les autres commandes se réalisent depuis le dispositif pilote qui est un ordinateur portable.

Contact : [Julie.Guichard@ac-montpellier.fr](mailto:Julie.Guichard@ac-montpellier.fr)

# SAS : STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA SORTIE

La « structure d'accompagnement vers la sortie » (SAS), inaugurée à Montpellier en décembre 2022 par le garde des Sceaux et ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti, est un nouveau type d'établissement pénitentiaire destiné à favoriser la réinsertion des détenus à l'issue de leur peine.

Elle accueille depuis juin 2023 environ 60 détenus « en fin de peine ou purgeant des peines inférieures à deux ans » et ce chiffre devrait atteindre les 150 d'ici septembre 2023.

Actuellement un professeur spécialisé a créé des outils d'évaluation et de mesure qui permettent de faire une analyse fine du parcours et niveau scolaire du public présent. Des examens tels que le CFG, le DNB ont déjà été organisés pour 7 candidats de la structure.

Les premiers indicateurs permettent une analyse non exhaustive mais très révélatrice du niveau scolaire de la population incarcérée à la SAS. La moitié des détenus sont sans diplôme. Il y a près de 40 % d'entre eux qui déclarent avoir un diplôme de niveau 3 et seulement 7 % de niveau 4. 61 % des détenus présents sont intéressés pour intégrer les cours proposés à la SAS.

Cette SAS complète les deux unités d'enseignement en milieu carcéral existantes dans l'Hérault, l'une à Villeneuve-Les-Béziers, l'autre à Villeneuve-Les-Maguelone, chacune étant dotée de cinq enseignants spécialisés. Elles s'inscrivent dans une perspective d'éducation permanente, de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation. Ainsi, se sont environ 800 détenus, chaque année, qui se dotent de compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle



Contact : [Julie.Guichard@ac-montpellier.fr](mailto:Julie.Guichard@ac-montpellier.fr)



# SCOLARISATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES DE L'ÉCOLE AU LYCÉE

L'inclusion est la modalité première de scolarisation. A ce titre, les élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) sont scolarisés dès leur arrivée dans une classe ordinaire correspondant à leur âge.

## Modalités d'inscription et d'évaluation

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault (IA-DASEN).

Tous les élèves ont droit à une évaluation initiale en langue d'origine et les modalités de mise en œuvre de cette évaluation diffèrent selon les lieux et les niveaux de scolarisation.

Les accueils et évaluations des élèves peuvent être centralisés au sein d'espaces dédiés : à Béziers, l'espace Jean Perrin pour le premier et second degré ; à Montpellier, l'espace L. Sedar Senghor pour le second degré.

## Modalités de scolarisation

Scolarisés dans leur classe de référence, les EANA bénéficient en outre d'un enseignement spécifique de français langue seconde et de scolarisation.

Dans la très grande majorité des cas, cet enseignement est dispensé au sein de dispositifs appelés « unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants » (UPE2A).

Cette prise en charge particulière, alternant temps de regroupement et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit dans un temps limité à une année scolaire.

Les élèves non scolarisés antérieurement (NSA) peuvent bénéficier du dispositif pendant deux ans.

UPE2A 1<sup>er</sup> degré : 40 UPE2A à hauteur de 9h de FLE minimum

UPE2A collège : 13 UPE2A à hauteur de 12h minimum et 3 UPE2A-NSA

UPE2A lycée : 5 UPE2A

Les élèves du secondaire sont préparés au diplôme d'études en langue française (D.E.L.F.), reconnu au niveau international. Trois niveaux peuvent être présentés : A1, A2 et B1.

## Les Espaces d'accueil

**Béziers : Espace Jean Perrin :** Collège Jean Perrin, 1 avenue Pierre Villon, 34500 Béziers

tél : 04 67 76 95 51

> Accueil et évaluation de tous les élèves de la maternelle au lycée

**Montpellier : Espace Senghor :** Collège Les Aiguerelles, 686 avenue du Pont Trinquat, 34000 Montpellier.

tél : 04 67 99 30 91

> Accueil et évaluation des élèves d'âge collège et lycée.

**Sète et Pézenas :** auprès des CIO.

## Le CASNAV

Le Centre Académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et les enfants de familles itinérantes et de voyageurs est à la fois pôle d'expertise auprès du IA-DASEN de l'Hérault, instance de coopération et de médiation et centre de ressources et de formation pour les enseignants.

Contact : [casnav34@ac-montpellier.fr](mailto:casnav34@ac-montpellier.fr)

Tél : 04 67 91 50 14



## ○ FOCUS :

Depuis 2016, l'Académie de Montpellier porte un poste de chargé de mission (CASNAV) de médiation scolaire envers les familles issues des bidonvilles de l'agglomération de Montpellier. Son travail consiste à veiller au droit et au devoir d'instruction scolaire, à accompagner les élèves dans leur scolarité et à entretenir les relations entre les familles et les écoles, dans une dynamique partenariale entre l'État, les collectivités territoriales et les associations. Le médiateur, également interprète, intervient dans les établissements scolaires et les lieux d'habitations, tissant des liens entre élèves, parents d'élèves, enseignants et autres personnels. D'un bout à l'autre des parcours scolaires, il veille à la progression et à l'orientation des apprenants.

En juin 2023, le chargé de mission a recensé 316 enfants de 3 à 16 ans issus des bidonvilles (plus exactement 107 en bidonville et 209 en hébergement ou logement). Les trois quarts d'entre eux sont scolarisés, avec plus ou moins d'assiduité. L'absentéisme est la principale cause du retard scolaire.

Si la plupart des parents sont originaires de Roumanie, d'ex-Yougoslavie ou de Syrie, plus de la moitié des enfants recensés sont nés à France. Seulement un cinquième des élèves issus des bidonvilles sont éligibles aux dispositifs réservés aux élèves allophones nouvellement arrivés.

# ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

« La scolarisation des enfants de moins de trois ans constitue un enjeu majeur pour la réussite scolaire ultérieure des élèves concernés »

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé »

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

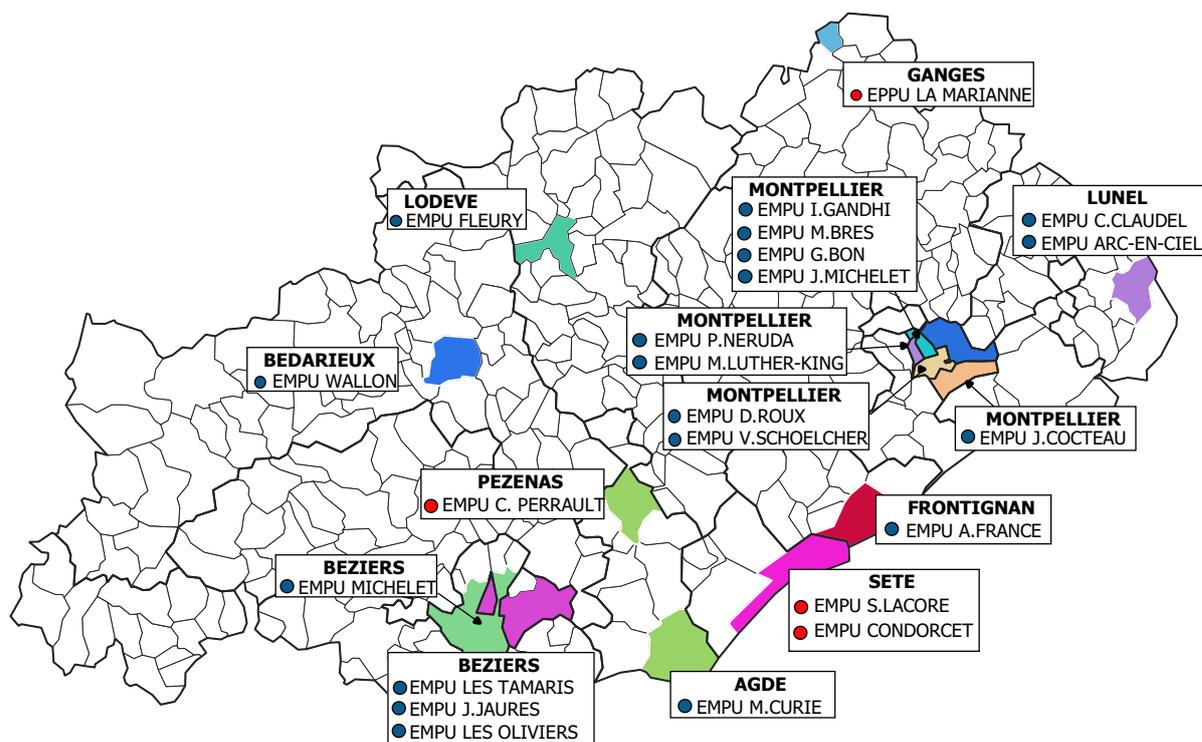


## Des objectifs principaux

- Une première scolarisation pour entrer progressivement dans les apprentissages
- Une mise en place de la coopération entre les parents et l'école

## 23 dispositifs spécifiques dans l'Hérault, différentes modalités d'accueil :

- 19 classes spécifiques dédiées
- 4 classes dites passerelles



Légende :

Dispositifs d'accueil des enfants de -3 ans

- Classe dédiée
- Classe passerelle

Circonscriptions du 1er degré :

- Bédarieux
- Béziers Centre

- Béziers Ville
- Frontignan Littoral
- Lodève

- Lunel
- Montpellier Centre
- Montpellier Est

- Montpellier Nord
- Montpellier Ouest
- Montpellier Sud

- Pézenas
- Sète

- St Mathieu de Tréviers

Source et réalisation DSDEN 34 Echelle : 1/500 000

## ○ FOCUS :

A l'EEPU La Marianne de Ganges et à l'EMPU B Lapointe de Pézenas, l'intégration progressive des élèves dans les classes de PS est réalisée au cours de l'année afin d'optimiser la capacité d'accueil du dispositif.

### Une mise en œuvre adaptée aux besoins locaux et aux moyens réunis pour mener à bien chaque projet

Des espaces aménagés, modulables, des conditions matérielles adaptées. Ils créent l'espace du collectif, de l'écoute et de la parole ».

Une organisation du temps respectueuse des rythmes de l'enfant.

L'environnement proposé est riche et répond à plusieurs objectifs : créer un sentiment de sécurité, orienter les activités, autoriser les initiatives, susciter la motivation et favoriser les interactions. Cet aménagement de l'espace évolue au cours de l'année et constitue une invitation à l'exploration, au rêve, à la surprise, au jeu. En étant sécurisant, l'enfant y construit de nombreuses expériences ancrées sur le réel, expériences sur lesquelles s'organisent la construction progressive des compétences langagières et de la pensée.

L'organisation de la journée des enfants de deux ans à trois ans se veut être souple, alternant des temps de jeux, des activités d'exploration, des temps de repos et d'échanges langagiers avec l'enseignant. Les élèves choisissent leurs activités individuellement et librement, les adultes accompagnent, valorisent, encouragent.



Peu de tables afin que les enfants puissent avoir un espace suffisamment large pour circuler.

### La construction des premiers apprentissages

L'école maternelle est une école **bienveillante, ambivalente** qui s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Sa principale mission est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épauler leur personnalité et pour exercer leur curiosité sur le monde (programme cycle 1).

Les premiers apprentissages se construisent. Particulièrement les enfants y développent le **langage oral** et commencent à découvrir les **écrits**, les **nombre**s et

d'autres **domaines d'apprentissage** selon des **modalités spécifiques** d'apprentissage : **en jouant, en réfléchissant et résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.**



La mise en place d'une relation, d'une coopération renforcée avec les parents et avec les différents partenaires

L'école **encourage** les parents à s'impliquer **activement** et **positivement** dans la scolarité de leur enfant. Elle **accueille** la famille, l'aide à mieux connaître ce qu'est l'école et favorise un rapport de **confiance**. La scolarisation des enfants avant trois ans se conçoit aussi en **complémentarité** des autres services de **petite enfance** gérés principalement par les collectivités territoriales.

### Des dispositifs accompagnés et suivis

- des postes identifiés à profil, des enseignants recrutés dans une démarche volontaire d'adhésion au projet ;
- réalisation d'un document de recommandations à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique ;
- création d'un réseau des dispositifs : rencontres, mutualisations, échanges de pratiques sur plusieurs temps :
  - un temps de formation inscrit au PDF (1 journée stagiaire remplacée pour les PE et les directeurs (trices)) ;
  - des temps de formation échelonnés en lien avec des partenaires ;
  - un m@gistère.
- un comité de pilotage, piloté par l'IEN de la circonscription concernée et composé de membres pluri-catégoriel (PE, ATSEM, Directeur, CPC, CPD maternelle, Coordonnateur réseau, PMI, Mairie...) permet de :
  - > définir le territoire d'orientation des élèves scolarisés ;
  - > établir le projet du dispositif ;
  - > suivre le fonctionnement de la classe.

### Des ressources Eduscol

- Pour accueillir les enfants et leurs parents : **une rentrée réussie** ;
- Pour tenir compte des besoins spécifiques des enfants : **un projet pédagogique et éducatif** ;
- Pour favoriser les explorations, la découverte et la connaissance des autres : **un aménagement de l'espace bien pensé** ;
- Pour développer des compétences langagières favorisant une évolution harmonieuse : **du langage oral au langage écrit.**



École Michel de L'Hospital - Montpellier

# Chapitre III



**Accompagner tous  
les élèves vers  
leur réussite  
scolaire**

# 100 % DE RÉUSSITE

Dédoublage des classes de GS, CP et de CE1 en éducation prioritaire

« Donner à chacun les mêmes chances de réussir »

Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire vise à offrir aux enfants et aux élèves issus de milieux défavorisés un encadrement renforcé pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, prédictifs d'un parcours scolaire réussi et de la formation d'un citoyen libre et responsable.

## Sur le département de l'Hérault :

- depuis la rentrée 2019, l'ensemble des classes de CP et de CE1 implantées en réseaux d'éducation prioritaire sont dédoublées et le déploiement de la mesure a débuté pour les classes de GS ;
- en cette rentrée 2023, **286 classes de CP et de CE1** ainsi que **47 classes de GS**, respectivement réparties sur 38 écoles de Rep et Rep+ dans 8 circonscriptions,

bénéficient ainsi de la mesure de dédoublement ;

- une mission départementale partie prenante des deux pôles d'expertise Maîtrise de la Langue et Mathématiques, composée d'un groupe pluricatégoriel de personnels (IEN, CPC, CPD, directeurs, académie de Montpellier / Faculté d'éducation de l'université de Montpellier) contribue au pilotage départemental de la mesure de dédoublement par :
  - ↳ la proposition d'un cadre partagé de pilotage sur l'exploitation des évaluations nationales à destination des circonscriptions et des directeurs d'école ;
  - ↳ la conception et la mise en œuvre d'actions de formation à destination des enseignants exerçant en classe dédoublée et un accompagnement renforcé des équipes de circonscription.

## Dédoublage des classes de GS, de CP et de CE1 en réseaux d'éducation prioritaire Département de l'Hérault - Rentrée 2023

Réseaux d'éducation prioritaire	Rep+					Rep				
	Béziers centre	Béziers ville	Montpellier Nord	Montpellier Ouest	Sète	Béziers Centre	Béziers Ville	Lunel	Montpellier Centre	Montpellier Sud
Nombre d'écoles élémentaires ou primaires <u>ou</u> <u>maternelles</u>	4	9	10	12	4	4	2	6	4	2
Nombre de classes dédoublées	30	42	55	74	15	19	14	44	30	10
Total classes dédoublées REP+ / REP	216					117				
Total classes GS, CP et CE1 dédoublées	333									

## Particularités :

Un accompagnement stratégique pour renforcer la cohérence de la mesure :

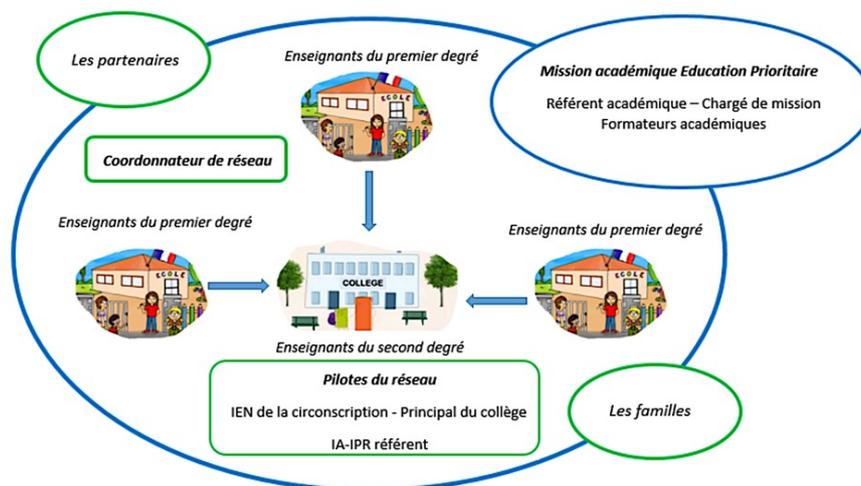
- du département vers les circonscriptions : informer, accompagner, former et mutualiser les outils ;
- des circonscriptions vers les écoles : la circonscription constitue le niveau de proximité de la mesure en termes de réussite ;
- écoles en interne : Valoriser le rôle de pilotage du directeur dans l'accompagnement de la mesure, renforcer la continuité GS/CP et faciliter la transition vers le CE2.

## ○ FOCUS :

1 - En 2022-2023, les membres de la mesure départementale de l'Hérault ont élaboré une « valise » pour le pilotage par le directeur des dispositifs dédoublés contenant à la fois les rétroplannings pour l'accompagnement des dispositifs dédoublés et leur pilotage par les évaluations nationales.

2 - Les visites départementales ont permis de valoriser des pratiques pédagogiques innovantes lors des journées de formation par les témoignages de Mesdames Gomez et Jamiai (classes de GP, École maternelle Gambetta, circonscription de Lunel) sur l'enseignement conjoint du lexique et de la syntaxe au service du Lire-Ecrire-Parler dans le cadre d'une recherche action engagée en circonscription sur les GS-CP-CE1 dédoublés.

# L'ÉDUCATION PRIORITAIRE



Une même ambition pour tous les élèves, une action pédagogique renforcée, des moyens spécifiques.

**Dans l'Hérault, l'Éducation prioritaire, c'est :**

7 Réseaux d'Éducation Prioritaire Renforcée soit 7 collèges et 49 écoles.

REP+ Escholiers de la Mosson ; REP+ Garrigues ; REP+ Rimbaud ; REP+ Veil (Montpellier)

REP+ Krafft ; REP+ Riquet (Béziers) ; REP+ Moulin (Sète)

5 réseaux d'Éducation Prioritaire soit 5 collèges et 22 écoles.

REP Philippe ; REP Pagnol (Montpellier) ; REP Perrin ; REP Henri IV (Béziers) ; REP Mistral (Lunel)

Un accompagnement renforcé des enseignants :

Les Formateurs Académiques Éducation Prioritaire accompagnent les temps de travail collectif et de formation :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sites/default/files/2021-08/FLYER%20-%20Éducation-Prioritaire.pdf>

## Un référentiel Éducation Prioritaire pour accompagner les pratiques pédagogiques

- 1- Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences du socle commun ;
- 2- Conforter une école bienveillante et exigeante ;
- 3- Coopérer utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ;
- 4- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative ;
- 5- Accompagner, soutenir et former les personnels ;
- 6- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

## Quelques actions réalisées en réseau d'éducation prioritaire en 22-23

### > Le festival « Lire Quel plaisir ! » du REP+ Garrigues

Depuis 10 ans, durant une semaine au printemps, sur les écoles et le collège du REP+ Garrigues, on fête la lecture durant le festival Lire quel plaisir ! Ce sont des auteurs, des illustratrices, des conteuses, des lectrices, un comédien, une artiste plasticienne, des animateurs qui se croisent dans les classes pour faire de la lecture un plaisir. La semaine concerne tous les élèves des écoles

et du collège du REP+ Garrigues. Cette semaine est suivie par deux semaines d'exposition, dans le hall du collège, de productions d'élèves et de parents élaborés durant le festival ou pour le festival.

Lire quel plaisir ! offre une ressource pédagogique importante pour l'ensemble des classes du réseau qui se prépare avec les élèves en amont et s'exploite ensuite, ce qui représente une période dense d'activités autour du livre, bien au-delà de la semaine dédiée.

L'implication des parents est sollicitée dans des ateliers couture et bricolage réunissant parents et enseignants afin de confectionner des objets qui serviront aux élèves des classes de maternelle ou de cycle 2 (tipis de lecture, objets, tapis de lecture pour les sacs à albums).

### > Un travail mené en 22-23 en Conseil Écoles-Collège dans le REP+ Krafft avec André Tricot et les Formateurs Académiques Éducation Prioritaire

Après analyse des évaluations nationales, écriture du projet de réseau et avec l'appui de la mission académique EP, le comité de pilotage du réseau Krafft a invité André Tricot, professeur d'université et chercheur, pour traiter de la thématique suivante « La réussite pour tous : quels leviers au cœur de la classe ? » avec pour objectifs de mieux comprendre les mécanismes d'apprentissage pour faire évoluer les pratiques dans la classe.

A la suite de ces réflexions, 4 thématiques ont été développées : le développement du lexique, les compétences psycho-sociales, écrire et faire écrire et la collaboration et la coopération entre élèves. Ces axes seront approfondis l'an prochain sur divers temps de formation et de travail en équipe.

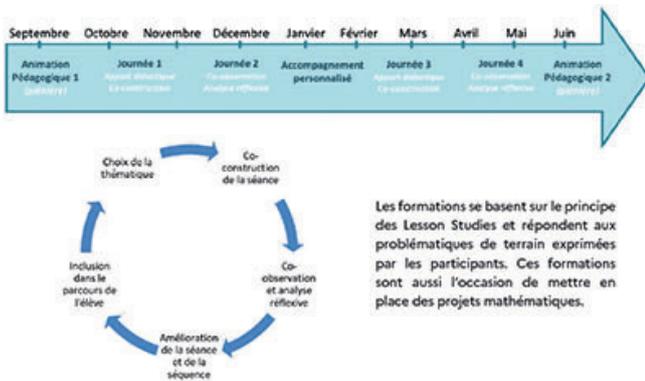
### > AGAPé Une action de formation innovante (Accompagner Grâce A la Parole des Elèves)

Pour accompagner les équipes, les formateurs académiques EP s'appuient sur des captations vidéo et des entretiens avec les élèves : en adoptant le point de vue de leurs élèves pour comprendre et analyser les mécanismes de l'apprentissage, les enseignants questionnent leurs moyens d'action, élaborent collectivement des outils et affinent leurs gestes professionnels pour contribuer à la réussite de tous.

En 22-23, les réseaux REP+ Krafft , REP+ Garrigues, REP+ Veil ont pu bénéficier d'AGAPé.

# PLAN MATHÉMATIQUES

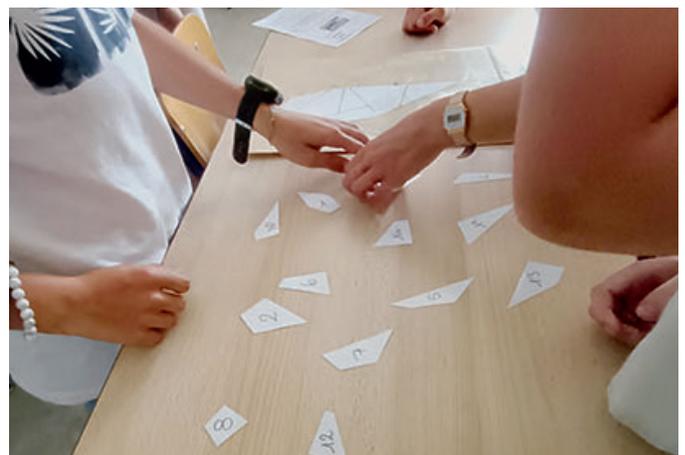
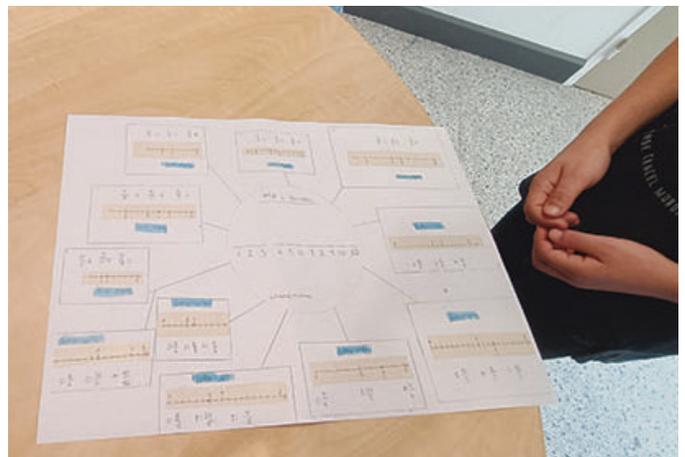
5 années d'existence  
 12 référents mathématiques de circonscription  
 60 journées de formation pour les RMC depuis 2018  
 1 766 enseignants du premier degré formés  
 252 constellations de 7 professeurs des écoles formés  
 30 h chaque année. Dans la circonscription de Saint-Mathieu-de-Trévières, lors de la semaine des maths 2023, des ateliers maths/EPS ont été mis en place : ces ateliers, élaborés lors des journées Plan mathématiques, ont permis aux élèves de travailler leurs compétences en numération, calcul, résolution de problèmes, tout en pratiquant une activité physique.



Trois constellations de la circonscription de Castelnaud et une de la circonscription de Saint-Mathieu ont mis en place des séances de mathématiques pour faire prendre conscience aux élèves de cycle 2 et 3 de la présence des mathématiques dans leur environnement quotidien et concevoir des situations problèmes à partir de photos prises dans leur école ou leur commune. Comme l'an passé dans la circonscription de Lodève, les énigmes mathématiques permettent de découvrir le collège. Cette année c'est sur différents collèges de la circonscription de Castelnaud que les énigmes mathématiques inventées par les enseignants du collège et du cycle 3 ont permis de découvrir les lieux clés du collège (Bureau du CPE, bibliothèque...). De la même manière des jeux mathématiques ont accompagné la liaison GS et CP sur la circonscription de Montpellier Ouest.



Sur les circonscriptions de Frontignan et Sète, les enseignants du cycle 3 ont construit un rallye mathématique via l'application Math City Map. Tous les élèves de CM1/CM2 des 2 écoles de Marseillan y ont participé. Cette journée très réussie, a incité les enseignants à élargir cette manifestation sur la liaison école-collège en 2023/2024.



Contact CPD mission mathématiques  
 Corinne.Gruel@ac-montpellier.fr

# PLAN FRANÇAIS

## Le Plan français : quelques principes

Le Plan français est déployé pour la troisième année consécutive : plus de 2200 enseignants ont été formés dans le cadre du Plan français dans l'Hérault, accompagnés par les référents français de circonscription. Ce modèle de formation repose sur plusieurs principes : la formation entre pairs, la liberté de choisir son sujet de formation, l'échanges de pratiques et l'analyse de l'activité de l'élève.

### Le Plan français en chiffres

En 2022-2023, les 20 circonscriptions du département de l'Hérault ont participé au Plan français ; 665 enseignants ont été formés cette année. Ils se sont regroupés en 85 constellations et ont été suivis par 19 référents français de circonscription (RFC), 1 CPD français et 1 CPD maternelle.

### 12 heures d'observations croisées sur temps scolaire

Si les apports théoriques, la construction d'une séquence et les échanges entre pairs se font hors temps scolaire, la force du Plan français est de pouvoir observer in situ une séance. Pour ce faire, 960 journées TR BD sont prévues par le département. Chaque enseignant bénéficie de 12h d'observations croisées sur temps scolaire pour mener une séance, en observer une autre et échanger avec ses collègues au sein de la constellation. Naissent ainsi des interactions riches et fécondes qui ont des impacts sur le changement de pratiques pédagogiques et la montée en compétence didactique des professeurs des écoles.

#### ○ FOCUS :

##### Combiner le Plan français et le TNE

Dans 8 circonscriptions du département, de nombreuses constellations participent au Plan français tout en faisant partie d'un Territoire Numérique Educatif. Ainsi, en lien avec la problématique définie dans le cadre du plan français, les enseignants ont assisté à la présentation d'outils numériques qu'ils peuvent intégrer à leur travail : le logiciel Plume en production d'écrit, la liseuse Bookinou en langage oral ou Apprentilangue, dans la circonscription de Béziers Centre



#### ○ FOCUS :

##### La webradio dans la circonscription de Gignac

Dans la circonscription de Gignac, les enseignants participant au Plan français ont créé des émissions de webradio avec leurs élèves de la PS au CM2. Différentes finalités ont été retenues selon les constellations : travailler la syntaxe orale de la phrase interrogative, prélever des indices de compréhension, élaborer des devinettes écrites et orales avec utilisation d'un lexique spécifique, produire un conducteur d'émission de radio avec reportage, pratiquer la lecture oralisée et construire le sujet lecteur par l'écriture d'émissions littéraires.

##### La formation des RFC

La formation des RFC est à la fois nationale (pilotée par la DGESCO) et académique. Un Groupe de travail académique se réunit régulièrement pour proposer des intervenants dans différents domaines à l'ensemble des RFC de l'Académie. Ainsi, cette année Patrick Picard (Ifé), Fabrice Poli (Inspecteur Général), Paul Benaych (Université Paris Descartes) ou André Tricot (laboratoire Epsilon) ont présenté des formations sur des thèmes divers comme Les dilemmes du formateur, *La grammaire et le lexique*, *Le dispositif ROLL* ou *L'évaluation de la formation*.

##### Les thèmes choisis par les constellations

Les enseignants, s'ils choisissent librement leur thématique de travail, ont une nette préférence pour l'enrichissement, la mémorisation et le réinvestissement du vocabulaire en premier lieu et la production d'écrit en second lieu. Ils plébiscitent également des dispositifs comme Narramus, le DRAS, le Visibléo ou encore le motvedette.

Contact CPD mission français  
Aude.Lecler@ac-montpellier.fr

# L'HÉRAULT : 1 DÉPARTEMENT, 4 CITÉS ÉDUCATIVES



Le programme national « Cités éducatives » initié en 2018 dans le cadre de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour la politique de la ville, ambitionne de « mobiliser et structurer tous les acteurs de la communauté éducative (Etat, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs sociaux, écoles, collèges...) autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la ville, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle, à tous les temps et dans les espaces de vie. »

Ce programme national est guidé par trois objectifs autour desquels chaque cité éducative doit construire son projet :

- Conforter le rôle de l'école
- Renforcer la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

Une stratégie locale ambitieuse, un engagement continu sur les différents temps de l'enfance et de la jeunesse, une coordination étroite entre tous les acteurs constituent le socle de la démarche.

## Le 11 AVRIL 2023, 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage académique pour créer les conditions du « Faire Cité Ensemble »

7 délégations réunies ce jour, au sein desquelles nous retrouvons : préfecture, collectivité, Éducation nationale, Caisse d'Allocation Familiale, Conseil départemental.

Les objectifs du comité de pilotage académique visent à :

- assurer un niveau de connaissance partagée entre tous les acteurs ;
- coordonner les cités éducatives autour d'objets de travail concertés ;
- installer des groupes de réflexion, sur ces objets de travail concertés communs aux 7 cités éducatives de l'académie de Montpellier afin d'améliorer l'offre de réponses possibles face aux manques existants.





## Cité éducative de Sète Quartiers Centre-ville – Ile sud et Ile de Thau

Habitants du périmètre Cité éducative : 8 000  
Etablissements : 9 Écoles, 3 collèges, 3 lycées associés  
Nombre d'élèves concernés : 2 500

### Déclinaison des 3 priorités nationales en objectifs locaux

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Qualifier des espaces de scolarisation innovants, valorisants et inclusifs
- 1.2 Renforcer un travail de continuité éducative et pédagogique
- 1.3 Lutter contre le décrochage scolaire

Axe 2 : Renforcer la continuité éducative

- 2.1 Anticiper des conditions d'inclusion favorable dès le plus jeune âge
- 2.2 Renforcer l'alliance éducative entre les familles et les institutions
- 2.3 Renforcer la prévention et structurer la dynamique en faveur de la jeunesse

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Réduire les situations d'illettrisme
- 3.2 Éduquer au numérique et l'intégrer comme outil pédagogique et préventif
- 3.3 Favoriser le pouvoir d'agir de la jeunesse

43 actions initiées



## Cité éducative de Montpellier Quartier Mosson

Habitants du périmètre Cité éducative : 29 000  
Etablissements : 24 Écoles, 3 collèges, 1 lycée  
Nombre d'élèves concernés : 7 000

### Déclinaison des 3 priorités nationales en objectifs locaux

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Aider aux devoirs
- 1.2 Accompagnement scolaire
- 1.3 Lutter contre l'absentéisme et prévenir le décrochage

Axe 2 : Renforcer la continuité éducative

- 2.1 Soutenir la parentalité
- 2.2 Alphabétisation
- 2.3 Bien-être et citoyenneté des jeunes

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Orientation
- 3.2 Découvertes des métiers

65 actions initiées

### ○ FOCUS :

#### 12-25 ans : Assises de la jeunesse

Pour favoriser l'épanouissement des jeunes sétois, des actions concrètes sont mises en œuvre dans les domaines de la réussite éducative, de la formation, de l'accès et de l'éveil à la culture ou encore au développement de la pratique d'une activité sportive. L'objectif est de donner la parole aux jeunes et à l'ensemble des acteurs concernés pour faire émerger les idées, les attentes et les associer aux actions.



#### Parents : Appels à initiatives parentales

Groupes de réflexion associant professionnels de l'éducation et parents d'élèves élus qui proposent des actions coconstruites dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Cette action s'inscrit en continuité et en cohérence dans le développement d'espaces parents favorisant l'implication active des parents et facilitant participation aux projets éducatifs comme les accueils passerelles. Dans cette dynamique les parents fédérés dans ces espaces d'échanges éducatifs participent à l'évaluation des actions conduites dans le cadre de la cité éducative.

### ○ FOCUS :

#### 9-16 ans : Persévérance, prévention du décrochage scolaire, bien-être et citoyenneté des jeunes

Accompagnement éducatif et ouverture socioéducative des jeunes en risque de décrochage scolaire et de rupture éducative ; travail sur la confiance en soi et l'épanouissement.



#### 16-25 ans : Orientation / découverte des métiers

Développer la connaissance et la découverte des métiers parmi les plus éloignés de l'environnement social des élèves du territoire ; favoriser l'accès aux stages de 3<sup>ème</sup> ; valoriser les réussites et les modèles.



## Cité éducative de Béziers Quartier Centre-Ville - Faubourg

Habitants du périmètre Cité éducative : 19 000

Etablissements : 19 Écoles, 2 collèges, 1 lycée

Nombre d'élèves concernés : 6 000

### Déclinaison des 3 priorités nationales en objectifs locaux

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Déployer les études surveillées
- 1.2 Impliquer les parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant
- 1.3 Assurer un climat favorable au bien-être des élèves

Axe 2 : Renforcer la continuité éducative

- 2.1 Favoriser la socialisation précoce des enfants
- 2.2 Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme
- 2.3 Prévention santé.

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Accompagner le parcours d'orientation pour une insertion professionnelle choisie
- 3.2 Ouverture culturelle et citoyenne

37 actions initiées



## Cité éducative de Lunel Quartiers Centre-ville – Abrivados - la Brèche - La Roquette - Berlioz/ Bizet-Chopin

Habitants du périmètre Cité éducative : 6 500

Etablissements : 9 Écoles, 1 collège, 1 lycée

Nombre d'élèves concernés : 4 000

### Déclinaison des 3 priorités nationales en objectifs locaux

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Agir en direction de l'ensemble des élèves du REP pour faciliter leurs apprentissages
- 1.2 Développer l'enseignement artistique et culturel et créer une dynamique autour de la culture scientifique et technique, notamment en lien avec le développement durable et la transition écologique

Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

- 2.1 Renforcer la cohérence des interventions entre les différents temps de vie de l'enfant par une meilleure synergie des différents acteurs éducatifs
- 2.2 Inciter les acteurs de la communauté éducative à mettre en œuvre des actions en direction des enfants, des adolescents et des jeunes ainsi que de leur famille pour les aider à se construire en tant que futurs citoyens
- 2.3 Favoriser la pratique d'activités physiques

### ○ FOCUS :

#### 9-12ans : Mémoire et patrimoine

Les professeurs reçoivent le service des archives municipales dans chacune des écoles. A l'aide d'un cahier de recherche, de plaquettes dans lesquelles sont compilés des fac-similés de documents à utiliser pour la recherche sur la biographie du soldat, sur la vie à Béziers durant cette période, et sur la mobilisation pour la guerre, les élèves reconstituent la richesse culturelle et historique de leur ville. Temps de restitution, de commémoration, mémoire collective et intergénérationnelle.

#### 18-21 ans : PIJ

Organisation d'ateliers formations en direction des 14 – 25 ans. Ateliers pour OSER prendre la parole en public à destination des collégiens à raison d'une intervention par collège sur l'année en cours.

Réussir une épreuve orale à destination des lycéens à raison d'une intervention par lycée sur l'année en cours.

Lors de ses différentes formations, notamment pour les lycéens qui le souhaitent, un lien peut être effectué vers une troisième formation dispensée par et sur le PIJ, à savoir :

L'entretien de recrutement : les clés du succès.

### ○ FOCUS :

#### École maternelle : Éducation artistique et culturelle :

L'intervenante a proposé aux grandes sections de maternelle du REP des séances de découverte de Danse, où l'enfant-danseur explore cet outil de communication passant par le corps, cherche la maîtrise, travaille l'écoute, prend conscience que cet Art, peut transmettre toutes les émotions, raconter des histoires, éveille l'imagination, la création...



2.4 Sensibiliser les enfants, les adolescents, les jeunes et les parents autour de l'alimentation et des risques liés à la sédentarité

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

3.1 Sensibiliser les élèves et leur famille pour élargir leur champ des possibles en matière d'orientation scolaire et favoriser le développement de la mobilité auprès des familles

3.2 Favoriser la santé et le bien-être des jeunes ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives

○ **FOCUS :**

**Collège : Les cordées de la réussite et parcours métiers :**

Notre population scolaire a besoin de s'émanciper et d'être accompagnée pour développer les projets d'orientation ambitieux. Actions prévues avec Montpellier Business School, établissement « tête » de cordée », sur le thème de la mobilité, sur le parcours d'orientation, la découverte de secteurs d'activité ; actions autour de la culture...

26 actions initiées

Contact mission Continuité Éducative  
Marie-Claude.Gouloumes@ac-montpellier.fr



# LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) ET LE PLAN MERCREDI



Le projet éducatif de territoire souligne la philosophie de la continuité éducative qui englobe tous les temps de l'enfance et de la jeunesse : scolaires, périscolaires et extrascolaires ;

Il scelle une dynamique particulière de cohésion des équipes éducatives, une volonté de cohérence des thématiques développées de concert entre les élus locaux, les enseignants (ou personnels de l'Éducation Nationale), les professionnels de l'animation et les partenaires associatifs du territoire.

Ainsi le parcours du jeune, sagement réfléchi par les adultes référents de son environnement social, et territorial, lui permet d'avancer dans le développement de ses connaissances culturelles, et de son développement personnel au sens le plus large du terme.

L'Etat, Préfecture et DSDEN incluant son SDJES, (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sport) et la CAF (Caisse d'allocations familiales) soulignent leur confiance en s'engageant aux côtés des communes volontaires pour créer les meilleures conditions d'accompagnement de tous les enfants et encouragent le déploiement des activités sur le territoire en cohérence avec le parcours de l'élève en s'appuyant sur le personnel éducatif, les ressources locales, culturelles, patrimoniales et sportives.

CAF, SDJES, DSDEN communiquent ensemble, journée du 20 Mars sur Valros et 21 Mars sur Vendargues, puis accompagnent et personnalisent leur intervention et leur implication auprès des collectivités afin de maintenir la qualité de l'offre d'activités à l'enfance, et la couverture territoriale globale sur le département de l'Hérault.

## ○ FOCUS :

### MONTAGNAC

Une volonté politique forte, une concertation régulière, une réorganisation des services nécessaire pour s'adapter en permanence au besoin éducatif. Un partenariat local institutionnel, associatif, riche est complémentaire avec de nombreuses expériences humaines pour permettre à tous les enfants de 0 à 17 ans d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques, citoyennes et environnementales.

### EPCI Lodévois et Larzac

La communauté de communes Lodévois et Larzac réunit 28 collectivités. Les familles sont associées à la démarche de réflexion et de construction du projet éducatif de territoire, ce qui en fait un projet exemplaire : Implication des parents sur les structures et les différents projets ; Élaboration du projet pédagogique avec les parents ; Réalisation des programmes d'activités avec les familles et les enfants.

Rentrée 2023 :  
128 PEDT en cours

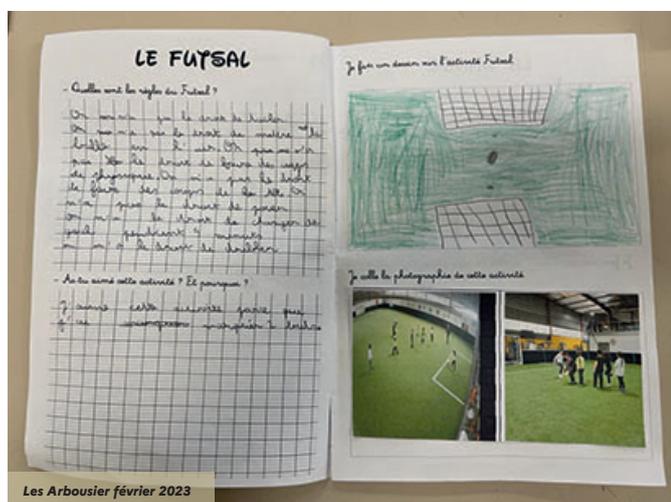
Contact mission Continuité Éducative  
Marie-Claude.Gouloumes@ac-montpellier.fr

# ÉCOLE OUVERTE - VACANCES APPRENANTES

Intégré au plan Vacances apprenantes, le dispositif École ouverte permet d'accueillir dans les écoles ou les établissements volontaires des enfants et des jeunes qui ne quittent pas leur lieu de résidence pendant les vacances scolaires, pour leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large.

## 5 enjeux

- Proposer en matinée des activités visant à renforcer les compétences scolaires des élèves, notamment dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui ;
- Proposer l'après-midi des activités culturelles, sportives et de découverte de la nature, en lien avec les enjeux contemporains climatiques et de biodiversité ;



- Offrir des temps d'actions collectives partagées pour renouveler des liens sociaux ;
- Intensifier l'articulation avec les associations complémentaires de l'école, les partenaires jeunesse et sport, les centres de loisirs, mini-séjours et colonies de vacances pour donner une ambition collective à cette période ;
- Renforcer le lien avec les familles et les accompagner dans le suivi du projet scolaire de leur enfant.

L'opération vise à l'amélioration des relations entre les jeunes et les adultes et à l'instauration ou la consolidation, dans l'établissement, d'un climat de confiance. Elle est l'occasion d'une ouverture sur l'extérieur qui modifie le regard porté par les jeunes sur leur établissement et constitue un moyen efficace d'engagement des élèves dans la vie de l'établissement et de prévention des incivilités et de l'absentéisme en contribuant :

- au renforcement des apprentissages fondamentaux ;
- à la transmission des valeurs de la République ;
- à la continuité des apprentissages du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- à la prévention des difficultés des élèves dans leurs apprentissages, notamment pour les élèves de cycle 3.



En 2022-2023 vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été :

- 27 écoles et 4 EPLE participants
- 90 projets
- 4 274 élèves participants
- 12 283 heures de vacances
- 200 122 euros de fonctionnement

Contact : [Sandrine.Faure@ac-montpellier.fr](mailto:Sandrine.Faure@ac-montpellier.fr)



Vacances apprenantes - Collège Paul Emile Victor-Agde

# Chapitre IV



*École à Entre Vignes : travail des élèves et l'artiste-peintre solidaire Natimo sur la différence.*

**Comprendre,  
apprendre et agir  
dans le monde  
d'aujourd'hui**

## TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF HÉRAULT



### ÉQUIPER

les salles de classe

Tablettes, écrans numériques, robots éducatifs... 11 collectivités ont prévu des projets d'équipements et ressources à hauteur de quatre millions d'euros.

En parallèle, les formateurs des huit circonscriptions du premier degré concernées ont pu obtenir un équipement adapté et une première formation aux usages pédagogiques associés.



### ACCOMPAGNER

les parents

En lien avec « La Trousse à Projets », le Centre Ressources et Informations pour les Jeunes (CRIJ) a mené des ateliers dans chaque commune du TNE.

Objectif : tisser du lien entre les acteurs locaux pour sensibiliser, acculturer et former les familles aux enjeux de la parentalité numérique pour réduire la fracture numérique sur le territoire.



# TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF HÉRAULT



**FORMER**  
les enseignants

En 2022-2023, près de **850 enseignants** et personnels municipaux ont été formés aux usages du numérique au cours de quatre journées d'animations pédagogiques proposées à Béziers, Sète et Montpellier.

Les ateliers, organisés à partir des projets des écoles, ont été animés par des formateurs issus de toute l'académie et de l'Atelier Canopé.

En parallèle, deux formations (Fablab et Robotique) étaient inscrites au Plan Départemental de Formation.

## Les PEAR

Les vingt-huit Professeurs des Ecoles Accompagnateurs Ressources du département interviennent dans les classes pour aider les professeurs dans l'utilisation pédagogique des ressources numériques à leur disposition.

En 2022-2023, pour leur première année d'existence, ils sont intervenus auprès de **485 professeurs** pour un total de **135 demi-journées cumulées**.



# TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF HÉRAULT

FRANCE

2030



Le TNE, c'est aussi une impulsion coordonnée à destination de tous les acteurs impliqués : collectivités, associations, Ed-Tech, Canopé...

En 2022-2023, plusieurs événements ont permis cette mise en synergie

- Le Séminaire **CAPNUM** à Agde qui a réuni plus de 250 personnes,
- **LE TNE en musique** à destination des cadres impliqués dans le dispositif.

Ensemble  
pour la réussite  
de tous



**Services de la 1ère ministre**  
Secrétariat Général Pour l'Investissement



Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Direction du Numérique Éducatif

Direction Générale de l'Enseignement Scolaire



Territoire Numérique Éducatif

Banque des territoires

Réseau Canopé

Trousse à projets

Académie de Montpellier

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Hérault

Région Académique Occitanie

Direction de Région Académique du Numérique pour l'Éducation



**Équiper**

**Former**

**Mettre à disposition des ressources**

**Accompagner la parentalité**

CD 34

Région Occitanie

10 communes  
1 communauté de commune

21 collèges

15 lycées

109 écoles

50 000 élèves

3 200 enseignants

100 000 parents

Atelier Canopé 34

Centre Régional Information Jeunesse Occitanie





## Le numérique éducatif dans l'Hérault

Le Territoire Numérique Educatif est un formidable laboratoire d'expérimentations, un levier d'évolution incontournable des pratiques pédagogiques dans nos écoles. Néanmoins, le numérique éducatif ne se limite pas aux huit circonscriptions concernées.

### Label « Ecole numérique »

L'attribution des labels académiques « Ecole numérique 2022-2024 » a été l'occasion de réunir des représentants et élus des collectivités. Au-delà de la structuration du dialogue qu'il favorise, le label permet d'attester d'usages du numérique et de niveaux d'équipement des écoles. Il permet également de partager des référentiels communs pour le développement des usages pédagogiques pertinents.

Portées notamment par l'Appel à projets pour un socle dans les écoles élémentaires (**AAP-SNEE**), ce sont **42 nouvelles écoles** qui ont obtenu un label cette année !



23 écoles



13 écoles



16 écoles

### « Zoom » un regard sur le numérique éducatif dans l'Hérault

Mettre en avant les pratiques locales autour du numérique éducatif, tel est l'objectif de cette nouvelle lettre adressée trimestriellement aux écoles.



Robotique, programmation et projets européens ou encore le projet [Calaven](#) porté par l'équipe de circonscription de Béziers Sud... les initiatives sont nombreuses et témoignent d'une grande diversité d'approches, toujours au service des apprentissages !

Contact : [Colas.Didier@ac-montpellier.fr](mailto:Colas.Didier@ac-montpellier.fr)

# PROMOUVOIR « L'ÉCOLE DES ARTS ET DE LA CULTURE »

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants et des jeunes. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités.

De l'entrée en maternelle jusqu'à la majorité, le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) doit permettre de toucher 100 % des enfants et des jeunes, afin d'éveiller leur curiosité intellectuelle, d'enrichir leur culture personnelle et de constituer une culture partagée ; en s'appuyant sur 3 piliers :

- la rencontre des œuvres et des artistes, la fréquentation des lieux culturels
- l'expérimentation d'une pratique artistique
- l'appropriation de connaissances sur l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le **parcours** d'EAC concerne l'ensemble des actions, dispositifs, projets et enseignements auxquels les enfants et les jeunes participent au cours de leur vie dans la complémentarité des temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

*L'œuvre me parle, je parle de l'œuvre,  
je suis à l'œuvre.*

L'organisation et la structuration des **Projets Educatifs Territoriaux (PEDT)** et des **conventions de généralisation de l'EAC** permettent d'assembler et d'harmoniser ces différents projets et d'assurer une continuité et une cohérence de l'E.A.C pour chaque enfant et chaque jeune.

En 2019 et 2020, 4 conventions de généralisation de l'EAC ont été signées sur notre territoire et permettent un **partenariat fort** entre l'Éducation nationale, les communes, les intercommunalités, le Conseil départemental, la D.R.A.C, la D.D.C.S. et les acteurs locaux de l'E.A.C. :

- Sète Agglopolo,
- Montpellier Méditerranée Métropole,
- Béziers Méditerranée,
- Cœur d'Hérault.

Pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, la **DSDEN 34 propose et coordonne une offre de qualité sur l'Hérault**. Elle s'appuie sur l'expertise de ses conseillers pédagogiques départementaux et de ses enseignants responsables de centres ressources, mais aussi sur la proximité des conseillers pédagogiques de circonscription. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de la Délégation Académique Arts et Culture et ses 80 enseignants missionnés dans les structures culturelles héraultaises. Ses propositions et son accompagnement

se font toujours en partenariat avec les collectivités territoriales.

La feuille de route interministérielle sur l'éducation artistique et culturelle du 11 février 2015 a fixé des objectifs communs aux ministères porteurs de cette politique (Éducation nationale, Enseignement supérieur et recherche, Culture et communication). Elle **reconnait notamment l'EAC comme une éducation « à l'art » et « par l'art »**. En 2020-21 elle affirme un renforcement de la coopération autour de cinq domaines prioritaires, pour lesquels la DSDEN34 est totalement investie : *le chant, la lecture, l'éducation du regard à travers les œuvres d'art, l'expression orale et l'éducation aux médias et à l'information*.

## Le chant : la chorale à l'honneur

Parmi les nombreux projets accompagnés par la DSDEN de l'Hérault en partenariat avec une institution culturelle (orchestres, salles de spectacles, écoles de musique...), focus en cette rentrée sur l'ouverture d'une nouvelle **CHAM** dans le département.

Une **Classe à Horaires Aménagés Musicale (CHAM)** offre aux élèves motivés par les activités musicales la possibilité de recevoir un enseignement artistique spécifique (pratique vocale, pratique instrumentale) enrichissant leur formation générale, sur temps scolaire.

L'**école Ferdinand Buisson de Sète**, en partenariat avec le **Conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI) Manitas de Plata**, ouvre sa première classe musicale à dominante vocale (CE1). Elle rejoint ainsi les écoles d'Agde, Béziers et Montpellier qui accueillent déjà des CHAM.

Autre opération portée par les 2 conseillers pédagogiques en éducation musicale, le projet fédérateur « **Chœurs d'Enfants des Écoles de Montpellier et de l'Hérault** » a conclu en juin 2023 deux années de pratique exigeante mêlant la danse et la musique sur un répertoire intitulé « **Chic Choréa** ». Le travail de qualité réalisé au quotidien par les enseignants et l'accompagnement dont ils ont bénéficié a permis la réalisation de douze concerts à l'Opéra Comédie à Montpellier, au Zinga Zanga de Béziers ainsi qu'au Théâtre de Lamalou-les-Bains regroupant 4 000 élèves. Les anciens répertoires départe-



mentaux n'étaient pas en reste avec des restitutions « 10. Doigts » et « Fanfarons » dans la salle Sophie Desmarest de Villeneuve-lès-Maguelone et l'Auditorium du CRI Manitas de Plata de Sète.

Cette année, le **répertoire départemental** proposé par les conseillers pédagogiques sera olympique et vitaminé !

### Au pays de José Lympix, le répertoire 2023-2024 de chant choral du CP à la 6<sup>e</sup>



### La lecture, un plaisir accessible et partagé

La DSDEN 34, en partenariat avec le réseau des bibliothèques et médiathèques du département, accompagne sur tout le territoire des projets ambitieux favorisant la découverte et la pratique de la littérature, la poésie, la B.D... et, à travers eux, l'écriture. Ils s'inscrivent pleinement dans les ambitions du plan français.

Des festivals comme Text'en scène avec le centre ressources de Pézenas, des concours comme Eclats de dire, Dis-moi dix mots, **Les petits champions de la lecture**, des projets d'écriture comme **Les Mystères de Montpellier** ou encore les rencontres et résidences d'auteurs... sont autant d'occasions d'encourager les élèves à lire et à partager leur lecture, avec leurs camarades mais aussi avec leurs familles.



De 2018 à 2023, le plan bibliothèque a permis d'accompagner 91 écoles, éloignées des réseaux de lecture, à hauteur de 129 400 euros pour l'acquisition d'ouvrages

### L'éducation du regard, en articulation avec les acteurs de la culture

Les parcours Écoles, Collèges et Lycéens au cinéma sont des dispositifs nationaux déployés dans 17 cinémas de 15 municipalités du département. Chaque année, la découverte du cinéma comme art concerne plus de 17 000 élèves de plus de 600 classes.

Notre centre ressources éducation à la culture numérique coordonne École et Cinéma pour la DSDEN de l'Hérault et accompagne les classes par des ateliers de

création filmique, notamment dans le cadre du festival de films scolaires **Enfant et Cinéma** organisé en partenariat avec le Cinéma Diagonal Capitole.

En arts plastiques, la DSDEN 34 conduit des actions en partenariat avec la DRAC Occitanie et les collectivités locales en apportant notamment des outils et des éléments de réflexion pour la construction d'apprentissages fondés sur la pratique et la sensibilité des élèves, favorisant le va-et-vient entre expériences et connaissances, inter reliant constamment la pratique plastique et le recul réflexif, la culture artistique.

Ce travail s'appuie sur des structures prestigieuses de notre territoire, comme le musée Fabre, le musée de Lodève, les musées Paul Valéry, CRAC et MIAM à Sète, le MRAC à Sérignan...

**Dans un souci d'équité des territoires**, les interventions d'artistes plasticiens financées par la DSDEN34 et conduites par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels se déploient dans les circonscriptions pour la plupart éloignées des lieux de culture. La présence de notre centre ressources des Orpellières vient compléter cette offre d'EAC sur la façade Ouest du département.

### L'expression orale et corporelle pour l'épanouissement de l'élève

La DSDEN 34 accompagne particulièrement les projets autour du théâtre, où la scène devient l'école de l'estime de soi. Elle s'appuie sur le dynamisme de son centre ressources Molière à Pézenas pour accompagner la pratique des arts de la scène sur tout le territoire.

Partenaire de la Cour des Arts avec le théâtre Jean Vilar, elle réaffirme son ambition dans le projet théâtre et langage au cœur des quartiers prioritaires.

« Apprendre par corps » avec la mise en scène du théâtre mais aussi avec la danse et le cirque, c'est permettre d'investir de nouveaux champs d'expression. Ces projets sont de plus en plus nombreux dans les écoles et établissements, et pas seulement dans nos sections à horaires aménagés. Les conservatoires sont des partenaires privilégiés pour porter ces projets, ainsi que le Centre National Chorégraphique et Montpellier Danse, bien-entendu. Comédiens, circassiens, danseurs et chorégraphes investissent régulièrement les salles de classe, les salles de motricité, les gymnases, mais aussi les couloirs et cours des écoles et établissements.

Le projet **Danse au musée** a permis tout récemment à de jeunes élèves en ULIS d'investir un espace d'épanouissement et d'expression pour révéler des potentialités insoupçonnées.

### L'éducation aux médias et à l'information

La DSDEN34 favorise le partenariat entre les écoles et établissements avec les médias locaux et nationaux en accompagnant des projets qui s'inscrivent dans une démarche pédagogique.

Radio Clapas vient ainsi en soutien à des projets d'éducation aux médias dans les écoles et collèges de l'Hérault, en s'appuyant sur le podcasting.

De son côté, France Bleu Hérault est implantée dans nos écoles pour sa chronique « **A hauteur d'enfants** » où de jeunes élèves s'initient à l'écriture radiophonique, à la prise de sons, au mixage et au montage.

Les échanges autour des médias « consommés » par les jeunes, l'exploration de leur manière d'utiliser les réseaux sociaux permettent d'aiguiser leur esprit critique.



**Contacts :**  
**Conseiller pédagogique Arts et culture**  
 fabien.jouve@ac-montpellier.fr  
**Conseillère pédagogique arts visuels**  
 anne.ducel-benezech@ac-montpellier.fr  
**Conseiller pédagogique éducation musicale**  
 thierry.capéran@ac-montpellier.fr  
**Conseiller pédagogique éducation musicale**  
 benjamin.laib@ac-montpellier.fr

**Dispositifs accompagnés par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels :**

**Les Petites Galeries :** accueillir à l'école un artiste, pratiquer les arts visuels avec lui, découvrir le « métier » d'artiste, la démarche de création.

Inscrire les enseignants en équipe dans une démarche de projet culturel et actualiser leurs pratiques pédagogiques.

**L'Art en Balade :** Faire venir l'art dans les écoles en mettant à disposition une véritable œuvre artistique en classe et en accueillant un artiste en résidence. Véritable point de départ pour observer, se questionner, expérimenter, faire des liens avec d'autres artistes... et rendre compte de son expérience dans le livret prévu à cet effet.

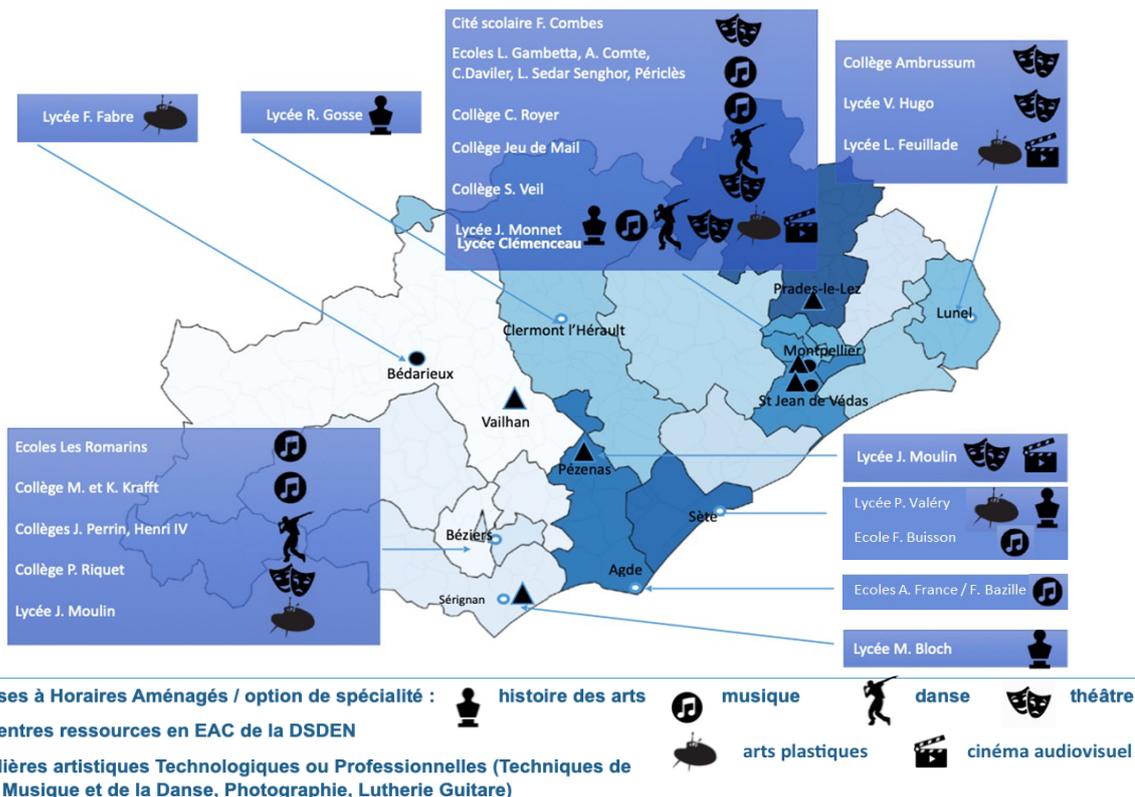
6 Arts mallettes du Pôle Art de l'Atelier Canopé ArtOmômes pour la ville de Montpellier  
 Œuvres installées dans les écoles à Sète

**Création en cours :** dispositif national de soutien à de jeunes artistes, porté par les Ateliers Médicis en lien avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation pour encourager la création, l'accompagnement à l'insertion professionnelle

des artistes, la transmission auprès des élèves et la présence de la culture dans tous les territoires. L'articulation et la porosité entre acte de création, partage et transmission sont au cœur du dispositif.

**Arboébio :** Projet Art et Sciences ayant pour ambition d'inscrire de façon effective l'Éducation au Développement Durable dans le parcours culturel scientifique et artistique de tout élève avec, chaque année, une thématique différente illustrant une facette de la biodiversité locale (2023-2024 : thématique « L'eau dans tous ses états »).

**La Classe, L'œuvre :** Projet mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication. L'objectif principal de « La classe, l'œuvre » est de permettre aux élèves de s'approprier le patrimoine commun et de participer à sa transmission dans la forme d'expression de leur choix. Ainsi, au soir de la **Nuit européenne des musées en mai**, les élèves endossent le rôle de « passeurs de culture » et livrent leur interprétation de l'œuvre adoptée : notice d'œuvre, réalisations plastiques, rédaction et lecture de textes poétiques, théâtraux.







# UN RÉPERTOIRE OLYMPIQUE QUI RAPPROCHE CULTURE SPORTIVE ET CULTURE MUSICALE



Cette année, le **répertoire départemental** proposé par les conseillers pédagogiques en éducation musicale sera olympique et vitaminé !

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 12 classes du département ont écrit 12 chansons, accompagnées dans ce travail par 3 artistes : Laurent Montagne, Erwan Naour et Amandine Roques.

Au fil des heures de travail avec leurs intervenants mais aussi sans eux, les élèves et leurs enseignants ont mijoté des textes autour du thème fédérateur des valeurs du sport et de l'olympisme. Leurs recherches inspirées de 3 mots symboliques, amitié, respect et excellence ont permis d'explorer l'histoire et d'enrichir l'imaginaire.

Ainsi ces classes ont donné naissance à des chansons originales aux titres évocateurs :

*Petite flamme, la Mamie Olympique, L'essentiel, c'est de rêver ou bien encore Kévin M. ...*

Simultanément, ces classes ont découvert et échangé avec un personnage, créé pour l'occasion par un dessinateur Héraultais : Bernard DAVIT. Nommée José LYMPIX, la mascotte incarne le monde du sport, du dépassement de soi, de la camaraderie... et les a accompagnés dans ce processus de création. José L. sera également présent dans le livret pédagogique destiné à toutes les personnes désirant lancer des groupes d'enfants dans l'aventure. Le document, au-delà de présenter les textes et les partitions musicales dans le détail, propose des pistes d'investigations « olympiques », historiques, géographiques... et bien d'autres.

Une fois textes et mélodies finalisés par les élèves et leurs guides musiciens, mots et musiques ont été brillamment arrangés pour 6 musiciens par François Fava. Sur l'idée d'une fanfare emblématique des déambulations sportives, batterie, saxophone, trombone, trompette, soubassophone, guitare (ou banjo) ont enregistré en avril 2023 des airs joyeux et tendres.

« **Au pays de José LYMPIX** » vous propose de bouger et chanter en chœur sur des thématiques permettant de nouer le dialogue fédérateur entre sport et musique.

Le projet, le répertoire et les outils pédagogiques créés – à découvrir à partir de la rentrée 2023 – ont reçu le label

« Olympiade Culturelle » de la part de Paris 2024.

Vous pouvez vous emparer de ce répertoire pour célébrer le sport en musique tout au long de l'année scolaire. Toutes les formes de restitutions sont envisageables. Les Chœurs d'enfants des écoles de Montpellier et de l'Hérault se produiront eux, comme à leur habitude, dans des lieux de culture reconnus : Opéra Comédie (Montpellier), Zinga Zanga (Béziers), Théâtre de la mer (Sète), Théâtre de Lamalou les bains.



# 7 CENTRES RESSOURCES POUR DES PARCOURS D'ÉLÈVES STRUCTURÉS



Les centres ressources, ce sont 7 enseignants déployés sur le territoire qui œuvrent pour mettre en avant notre expertise, pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, en **éducation artistique et culturelle**, en **sciences et éducation au développement durable**, mais aussi en **éducation à la santé**.

Ce sont 7 lieux d'accueil grâce aux partenariats liés avec le Conseil Départemental de l'Hérault, la Métropole de Montpellier, la Ville de Montpellier, l'Agglomération de Béziers, la communauté de communes des Avant-Monts, la Ville de Pézenas, et aussi l'Institut Régional du Cancer.

Leur activité repose sur 4 axes :

- L'accompagnement des classes (accueil sur site/ intervention en classe)
- La recherche et l'innovation
- La construction de ressources
- La formation continue.

À travers les 3 thématiques développées, ils sont un outil précieux au service des professeurs et de leurs élèves pour répondre aux enjeux majeurs de notre société en favorisant **l'égal accès de tous aux arts et à la culture**, en **éveillant les consciences écologiques** et en **prévenant les conduites à risque**.

Ce sont presque 3000 classes accompagnées chaque année (plus de 70 000 élèves).

Avec nos partenaires, nous valorisons les ressources et le patrimoine de nos territoires



## L'Écolothèque, à Saint Jean-de-Védas

Implanté sur 4 hectares, le domaine dispose de nombreux équipements dédiés à la pédagogie : jardins, vergers, parcs, tunnel de courges, ruches, mares, animaux de ferme, espace récréatifs, médiathèque...

Le centre travaille avec les élèves du primaire autour du vivant, de la biodiversité, du développement durable, de l'astronomie et de la météorologie.

### > Ressources :

- Art & Science par 4 Chemins
- La pédagogothèque
- Mallettes pédagogiques en prêt

### > Contact

- Alexandre NICOLAS**
- [cr.ecolotheque@ac-montpellier.fr](mailto:cr.ecolotheque@ac-montpellier.fr)
- <https://ecolotheque.montpellier3m.fr/espace-Écoles>



## Éducation au Développement Durable, à Vailhan

Au cœur de la communauté de communes des Avant-Monts, le centre accompagne les classes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés autour de thématiques variées : biodiversité, énergies, ressources en eau, gestion des déchets, évolution des paysages. Il s'attache à faire appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

> **Ressources :**

Mallettes pédagogiques en prêt  
Bulletin de liaison numérique

> **Contact**

**Guilhem BEUGNON**

[guilhem.beugnon@ac-montpellier.fr](mailto:guilhem.beugnon@ac-montpellier.fr)  
<https://crpe-vailhan.org>



## EducNatu'RE, à Prades-le-Lez

Entouré de 240 hectares de Garrigues, sur le domaine départemental de Restinclières, EducNatu'RE propose des apprentissages en lien avec la découverte des milieux naturels (animations en sciences et en éducation au développement durable). Il permet aux écoliers de partir à la découverte de mares, d'un rucher pédagogique, de cours d'eau et d'un milieu naturel protégé en garrigue.

> **Ressources :**

Mallettes pédagogiques en prêt

> **Contact**

**Alexandre DUBOST**

[educnature@ac-montpellier.fr](mailto:educnature@ac-montpellier.fr)  
<http://sciences34.ac-montpellier.fr/educnature>



## Epidaure, à Montpellier

En partenariat avec l'Institut Régional du Cancer, le centre Epidaure accompagne les équipes éducatives dans la mise en place du parcours de santé, dans la réduction des comportements et des expositions à risque. Avec des professionnels de la santé, il conçoit et évalue scientifiquement les outils innovants d'éducation pour la santé. Il propose et coordonne les ateliers du goût et de l'alimentation, le Grand Défi Vivez Bougez, la semaine de prévention des risques solaires.

> **Contact**

**Jean-Louis ROUMEGAS**

[jean-louis.roumegas@ac-montpellier.fr](mailto:jean-louis.roumegas@ac-montpellier.fr)



## Éducation à la culture numérique, à Montpellier

Implanté dans les locaux de l'école Simenon, doté d'un équipement audiovisuel de pointe, le centre accompagne les écoliers dans la mise en œuvre de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel. Il accompagne les classes dans leurs projets de fiction vidéo, film d'animation, enregistrements audio... Il coordonne également le dispositif « École et Cinéma » pour l'éducation du regard.

> **Ressources :**

Supports pédagogiques avec les Passeurs d'Images  
Chaîne Daily Motion Enfant et Cinéma

> **Contact**

**Gilles MULLER**

[cr.ecn@ac-montpellier.fr](mailto:cr.ecn@ac-montpellier.fr)  
[gilles.muller@ac-montpellier.fr](mailto:gilles.muller@ac-montpellier.fr)



## Molière, à Pézenas

Dans l'Hôtel particulier Flottes de Sébasan, au cœur du patrimoine historique remarquable de la Ville de Pézenas, le centre œuvre à la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle en accompagnant les classes de la maternelle au lycée, dans la découverte et la pratique des arts de la scène, dans le partage de notre littérature et de notre patrimoine. Les actions proposées se font toujours à la rencontre des artistes, techniciens et artisans..

> **Ressources :**

Bibliothèque,  
Collection de 400 costumes,  
Mallettes pédagogiques



> **Contact**

**Vanessa BAUDEAN**

[cr.moliere@ac-montpellier.fr](mailto:cr.moliere@ac-montpellier.fr)

## Les Orpellières, à Sérignan

Implanté aux Orpellières, le 7<sup>ème</sup> centre DSDEN34 inauguré en septembre 2021 accompagne des projets transdisciplinaires en EAC et EDD.

Sa double identité s'est imposée compte tenu de son implantation sur un site Natura 2000 et de sa proximité avec des structures culturelles de renom comme la scène de la Cigalière et le Musée Régional d'Art Contemporain. Un tel patrimoine et de telles ressources lui permettent d'animer et de coordonner des ateliers à forte valeur ajoutée.

> **Contact**

**Claire JULIEN**

[cr.orpellières@ac-montpellier.fr](mailto:cr.orpellières@ac-montpellier.fr)  
Centre ressources Orpellières



Grande récompense pour + de 900 écoliers qui ont participé au #gdvb2023. Au programme de cette journée festive dédiée à l'activité physique : ateliers, spectacles et même danse...

# DES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES DU GROUPE ARTS & SCIENCES 34

Pour mieux faire connaître les dispositifs nationaux et départementaux, ainsi que les initiatives locales, pour mieux accompagner les équipes en diffusant les ressources disponibles, le groupe arts et sciences de la DSDEN34 diffuse périodiquement sa lettre Arts et Sciences 34.

> Retrouvez en ligne toutes les éditions de cette publication

<https://nuage04.apps.Éducation.fr/index.php/s/BFbE4cCbdaQKNnK>

La revue pédagogique Los Rocaires, dirigée par l'enseignant responsable du Centre ressources de Vailhan, se veut le reflet de la diversité des projets innovants impulsés par cette structure dans les domaines de l'environnement, du patrimoine et du développement durable. Elle illustre remarquablement notre dynamique territoriale

> Retrouvez en ligne toutes les éditions de cette publication

[https://crpe-vailhan.org/pages\\_menu/los\\_rocaires.html](https://crpe-vailhan.org/pages_menu/los_rocaires.html)



**ACADÉMIE DE MONTPELLIER**  
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale  
34  
**ARTS et SCIENCES 34**  
Lettre d'information #15 mai-juin 2023

**EDITO**  
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,

Une nouvelle année scolaire s'achève, jalonnée de projets riches et variés autour des arts et des sciences. Je me réjouis de la dynamique des équipes pédagogiques de l'Hérault pour faire vivre l'éducation artistique et culturelle (EAC) dans toutes nos écoles et tous nos établissements. Elle est un levier fondamental pour l'émancipation et la réussite de nos élèves.

La lettre « Arts et Sciences 34 » vous fait (re)découvrir les ressources à votre disposition et les dispositifs que nous portons avec nos partenaires pour faire vivre cette EAC. Ce nouveau numéro vous donne quelques pistes pour préparer déjà 2023-2024. Et je souhaite vivement que vous marquez de manière très positive ce début d'année scolaire par une « rentrée en musique ! », que je vous invite à signaler à nos services pour valorisation. Nous pouvons vous accompagner.

L'exposition Arbobio sera à la disposition des équipes pour investir les arts et les sciences sur le thème de la nature. Elle pourra sûrement venir étayer votre projet avec les « explorateurs de nature ».

L'appel à projet de notre Ministère sera d'une aide considérable pour cofinancer la rencontre avec les artistes et les professionnels qui enrichiront ces parcours.

Merci pour votre engagement tout au long de cette année !

Christophe MAUNY  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Hérault

**DISPOSITIF** *Appel à projet en EAC*

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports et le ministre de la culture portent ensemble une politique volontariste pour permettre à 100% des jeunes d'avoir accès à une éducation artistique et culturelle de qualité.

Ils proposent pour l'année 2023-2024 un **appel à projet afin de soutenir les actions portées par les écoles et établissements**. Chaque école pourra déposer une seule demande de subvention en euros. Les collèges pourront déposer deux projets maximum pour un soutien en HSE. **Une priorité sera donnée aux publics les plus éloignés de l'offre culturelle.**

Tout projet en lien avec l'EAC est éligible à cet appel à candidature. Il devra nécessairement mettre en œuvre les 3 piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle : Rencontrer / Fréquenter / Pratiquer / S'approprier, Connaître.

Les candidatures devront être déposées sur la plateforme nationale ADAGE, mise en place par le ministère afin d'assurer un suivi national de la mise en œuvre du programme 100% EAC. L'accès à cette application se fait à partir de la plateforme ARENA grâce aux identifiants académiques.

# PARCOURS SCIENTIFIQUE ET EDD

## Des changements en sciences et technologie au cycle 3 !

« L'enseignement des sciences et de la technologie, dès le plus jeune âge, est indispensable pour préparer les élèves à leur vie de citoyen dans un monde où les sciences et la technologie occupent une place prépondérante »

Un accompagnement de proximité, ajusté à la demande des professeurs pour :

### > S'appropriier les nouveaux programmes de sciences et technologie en cycle 3

Des formations spécifiques inscrites au Plan de formation

Sciences et technologie  
Cycle 3

Conseil supérieur  
des programmes



### > S'initier à la démarche scientifique

Avec le dispositif Partenaires scientifiques pour la classe porté par la Fondation La main à la pâte et déployé de manière concertée avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est plus d'une centaine d'étudiants de l'Université de Montpellier et de professionnels de la recherche qui se mobilisent pour construire, avec les enseignants, des séquences permettant la mise en œuvre d'une démarche scientifique conforme aux programmes de l'école primaire.



Partenaires  
scientifiques  
pour la classe  
La main à la pâte

### > Innover et faire évoluer ses pratiques pédagogiques

- En participant à une action départementale initiée par la DSDEN 34

Le projet fédérateur « Explorateurs de Nature » - élèves et enseignants sont invités à découvrir et dessiner la biodiversité de l'Hérault. Pour cette nouvelle année scolaire, c'est la biodiversité au jardin qui est mise à l'honneur. Public : écoles et collèges

Contact : CPD Sciences et EDD  
philippe.Mahuzies@ac-montpellier.fr



Le projet fédérateur « Arboébio » - Ce projet à la croisée des Sciences et des Arts promeut une action en faveur de la biodiversité pour inscrire, de façon effective, l'Éducation au Développement Durable dans le parcours culturel scientifique et artistique de chaque élève. Thème de l'année : L'Eau dans tous ses états ! Public : écoles maternelles et élémentaires.

- En créant son carnet de sciences sur la plateforme numérique de mutualisation et de partage
- En se rapprochant des enseignants missionnés sur les 5 centres de ressources Sciences du département CREDD (Vailhan), EducNature (Prades le Lez) Les Orpellières (Sérignan) Epidaure (Montpellier) Ecolothèque (Saint Jean de Védas).





Remise des Labels EDD pour les écoles et collèges de Montpellier, juin 2023

## « Placer les enjeux liés à l’environnement et au développement durable au cœur des enseignements ! »

### > Engager son école dans la transition écologique

- En demandant le Label E3D

La labellisation E3D est d’abord un marqueur de l’engagement des écoles, des collèges et des lycées dans la transition écologique.

Cette labellisation témoigne de l’existence de projets pédagogiques affirmés, portés par les équipes éducatives volontaires. Ces projets sont élaborés avec des attentes et des exigences précises, en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable développés par l’ONU pour un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Les trois niveaux de labellisations que nous proposons dans ce cadre viennent graduer l’engagement progressif des établissements scolaires dans cette dynamique.

Les écoles et établissements en démarche de développement durable (E3D) associent l’ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents...), en relation étroite avec les collectivités territoriales, dans une dynamique collective induite par le projet d’école ou d’établissement.

**En 2023 plus d’une centaine écoles et établissements ont été labellisés dans l’académie de Montpellier dont 64 dans l’Hérault.**

- En créant une Aire Terrestre ou Marine Educative ATE / AME

Ce dispositif porté par l’Office français de la biodiversité en partenariat avec le Ministère de l’Éducation Nationale permet à des élèves à partir du CE2 de « s’approprier » une petite partie de littoral, d’une zone humide, d’une forêt, d’une rivière, d’un parc urbain... et de réfléchir collectivement à sa gestion. Les écoles et

collèges de l’Hérault sont de plus en plus nombreux à s’engager dans cette dynamique. Public : cycle 3 et 4

- En prenant appui sur des dynamiques territorialisées et en lien avec les collectivités territoriales et les associations

Plusieurs conventions signées par le DASEN de l’Hérault facilitent le travail des enseignants en leur donnant un accès privilégié aux ressources territoriales (espaces naturels, usines de tri, stations d’épuration, de compostage... associations spécialistes dans les domaines de l’environnement...)



<https://ecolotheque.montpellier3m.fr/sites/ecolotheque/files/telechargement/fichier/Catalogue-animations-EEDD-Écoles-metropole-Montpellier.pdf>

# EPS ET SPORT SCOLAIRE

L'école apporte une contribution significative à la santé et au bien-être des élèves. Il est établi que les enfants en bonne santé apprennent mieux. C'est pourquoi l'école est promotrice de santé.

Par son caractère multidimensionnel, l'EPS permet de s'ancrer dans le parcours éducatif de santé en renforçant tous les aspects de la santé chez l'élève : santé physique, mentale, sociale, environnementale.

Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

Dès la maternelle, au travers d'activités physiques et artistiques mettant en jeu la motricité, les élèves découvrent de nouvelles sensations, développent des habiletés motrices, prennent peu à peu plaisir à fournir des efforts, à mieux connaître leur corps pour mieux le respecter. A partir de l'école élémentaire, l'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les enseignements s'appuient sur des activités physiques, sportives et artistiques, dans la logique de quatre champs d'apprentissage.

Les conseillers pédagogiques en charge de l'EPS sont un appui pour les enseignants à la mise en œuvre de l'enseignement et de projets pédagogiques EPS qui vont permettre de construire les cinq compétences générales de l'EPS :

- Développer leur motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier des méthodes et outils pour la pratique d'activités physiques et sportives
- Partager de règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- Apprendre à entretenir leur santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

> Selon les programmes du Cycle 1 :

<https://www.Éducation.gouv.fr/bo/15/Special2/MENE1504759A.htm>

> Cycles 2 et 3 :

[https://www.Éducation.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=33400](https://www.Éducation.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400)

D'autres dispositifs liés à l'EPS existent et visent à la fois d'offrir à tous les élèves la possibilité d'une pratique physique quotidienne et de leur permettre une ouverture culturelle par la découverte de nouvelles activités. Ceux-ci font souvent l'objet de partenariats.

## 30 Minutes d'activité physique quotidienne (30APQ)

Le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne a été généralisé à toutes les écoles à la rentrée 2022. Ce dispositif permet de favoriser l'éducation à la santé,

d'apprendre en bougeant et de mieux gérer la journée en répondant de manière adaptée aux besoins de l'enfant.

Certains enseignants peuvent mettre en œuvre un enseignement transversal, d'autres instaurent des rituels de début de demi-journée. Ce dispositif existe également sur temps périscolaire.



Course d'orientation circo de Pézenas au parc départemental de Bessille avec l'USEP juin 2022

## Génération 2024

Le label Génération 2024 a été créé suite à l'élection de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, pour les établissements scolaires et universitaires. Des projets sont menés pour déployer ce label et sensibiliser, par la pratique, les élèves aux valeurs de l'Olympisme : excellence, amitié, respect.

De nombreuses initiatives ont vu le jour, notamment lors des temps forts que sont la journée nationale du sport scolaire, la semaine olympique et paralympique, et la journée olympique et paralympique.

Les établissements et écoles labellisés proposent à la fois des séances de pratique physique, sportive et artistique, des ateliers sur la culture olympique ou encore sur des thématiques de société telles que l'égalité filles/garçons, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, la santé, l'engagement associatif et citoyen, la sensibilisation au handicap et à l'inclusion, le sport de haut niveau. Certains sportifs de haut niveau se sont déplacés dans les écoles ou établissements ou ont accueilli les élèves sur leurs sites d'entraînement, pour le plus grand plaisir des uns et des autres.

> Pour vous compléter ces informations un genially est à votre disposition :

<https://view.genial.ly/5fa42c1088bd4c0d82ca5d72/horizontal-infographic-lists-generation-2024-dans-lherault>



Olympiade, circo de Béziers centre Avril 2022

## Aisance aquatique :

Avant d'apprendre à nager, il s'agit de permettre à l'élève de se construire des compétences afin qu'ils sachent flotter s'ils tombent dans l'eau sans s'affoler. Cette phase d'apprentissage nécessite la prise de conscience de la flottaison. 3 paliers ont été définis (BO du 3 mars 2022, circulaire du 28.02.2022) pour aider l'élève à passer d'un mode de déplacement terrien à un mode de déplacement aquatique.

> **Digipad de présentation et propositions**

<https://digipad.app/p/39430/dd801175cd03a>

## Savoir rouler à vélo



Le programme Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants d'acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. L'objectif est que les enfants soient autonomes, pratiquent quotidiennement une activité physique, en se déplaçant de manière écologique et économique. Digipad de présentation Code 3632 .

<https://digipad.app/p/266367/8d3c5a7d81bee>

## Les partenaires institutionnels sont :

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), l'Union National du Sport Scolaire (UNSS) dans le second degré et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Avec leur aide, divers projets, actions et rencontres sont organisés dans le département, sur et hors temps scolaire. Le partenariat avec l'USEP se renforce avec le dispositif une école-un club qui permet, grâce à des coupons, de financer des interventions en co animation avec l'enseignant, sur projet d'école.

D'autres partenariats existent avec des associations comme Hérault Sport (Soutien financier, logistique et humain sur de multiples activités), le Montpellier Rugby (MHR), l'association Rebond ! (cycle de rugby scolaire et rencontres), le Montpellier Handball (MHB), le comité départemental de golf (soutien logistique), le comité départemental de volley et beach volley (soutien logistique et rencontres), le district de l'Hérault de Football (cycle et rencontres, Balle au pied/arbitrage), le comité départemental Sport Tambourin (Cycles et rencontres), la maison du Lez (MEV canoë-kayak), les compagnies de



Zumba géante au Grand Défi Vivez Bougez de Saint-André-de-Sangonis, circo Gignac



Journée olympique et paralympique 2023 à Sète : collège Jean Moulin, écoles G. Brassens et F. Buisson

danse de l'Hérault, les compagnies de cirque (Zepetra, Balthazar, Kerozen et Gazoline), des centres équestres, le centre Epidaure pour le Grand Défi Vivez Bougez.

Les communes ont la compétence des écoles, elles emploient parfois des éducateurs territoriaux d'Activité Physique (ETAPS) qui ne peuvent intervenir qu'un tiers du temps d'EPS, en coanimation avec les enseignants, sur un projet d'école défini à l'avance, signé par l'IEC de circonscription ou du DASEN. De nombreuses villes et métropoles proposent des cycles de natation, certains du patinage sur glace, de la voile.

La grande majorité des activités physiques, sportives et artistiques sont enseignées à l'école sans intervenants, seules quelques-unes, répertoriées, nécessitent un encadrement renforcé avec des compétences spécifiques.

> **Circulaire n°2017-116 du 6-10-2017 : encadrement des activités physiques et sportives**

<https://www.Éducation.gouv.fr/bo/17/Hebdo34/MENE1717944C.htm>

> **Note de service 28-2-2022 : Enseignement de la natation scolaire**

<https://www.Éducation.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>

> **Procédure départementale d'agrément des intervenants extérieurs**

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/École/personnels/intervenants-externiers/dsden34-documents-de-reference>



Magali Rousseau, membre de l'équipe de France 30/APQ rend visite à l'école Mandela de Béziers



Ophélie Armanet, membre de l'équipe de France 30/APQ et internationale en boules lyonnaises, rend visite à l'école Georges Brassens de Sète

**Contact : CPD EPS**

[gregory.granier@ac-montpellier.fr](mailto:gregory.granier@ac-montpellier.fr)

[magali.pouzancree@ac-montpellier.fr](mailto:magali.pouzancree@ac-montpellier.fr)

[fabrice.ravel@ac-montpellier.fr](mailto:fabrice.ravel@ac-montpellier.fr)

# LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Nombreuses sont les actions entreprises dans le département de l'Hérault pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères. En voici quelques exemples, qui illustrent en particulier la volonté de favoriser, comme le préconise le **plan national des langues vivantes** :

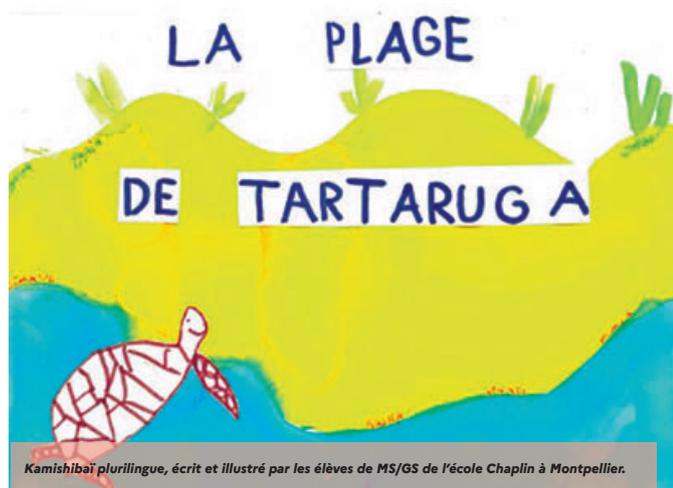
- une précocité de l'exposition dès la maternelle
- le croisement entre enseignements
- l'ouverture à l'international

## La plage de Tartaruga

Le kamishibai (le théâtre de papier) plurilingue, écrit et illustré par la classe de MS/GS de Mme Valérie König, a remporté la huitième édition du concours national de kamishibai plurilingue organisé par l'association Dulala (pour la catégorie 3 à 6 ans).

Les parents d'élèves ont été associés à la réalisation de ce kamishibai plurilingue, intitulé «la plage de Tartaruga», qui met en scène une tortue marine de Méditerranée.

Ce projet innovant, mêlant narration d'histoire, éveil aux langues, arts plastiques et éducation au développement durable, a permis de sensibiliser les élèves à la pluralité des langues (et notamment celles des familles) ainsi qu'à la préservation de la faune et de la flore.



## Productions des classes

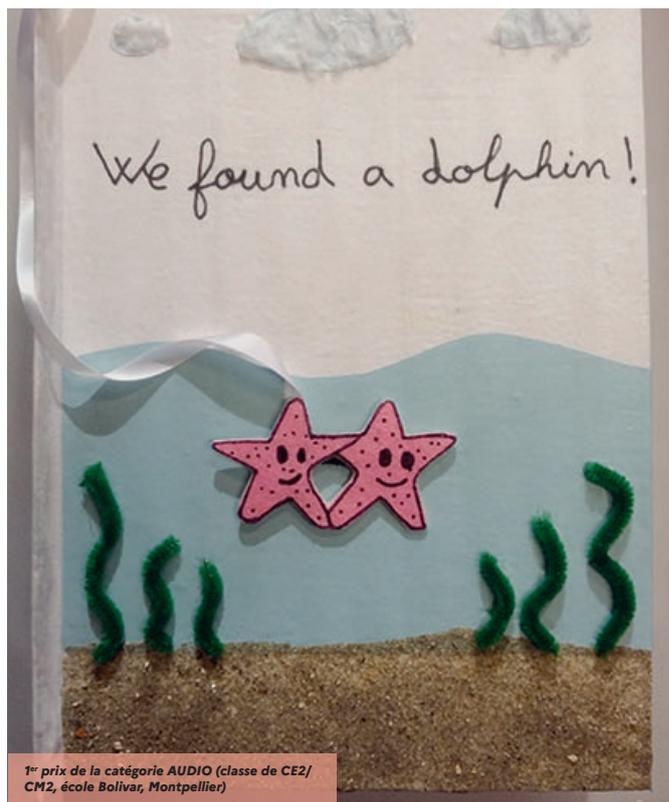
Le concours d'écriture « *Autour d'un album en LV* » avec pour point de départ un album de littérature de jeunesse, permet aux classes de s'engager sur un projet de productions orale et écrite en anglais, allemand, espagnol, italien, chinois, langue des signes, français langue seconde ou occitan !

Des ressources pédagogiques sont fournies aux enseignants qui sont accompagnés tout au long de l'année afin de mener à bien ce projet.

Des livres numériques, des projets d'animation ainsi que des livres « papier » sont ainsi créés par des élèves du CP à la 6<sup>e</sup> (plus de 1100 élèves engagés en 2022/2023).

De très nombreux élèves participent également aux « classes jury », ils découvrent les albums créés par les autres classes et votent pour leurs préférés (plus de 1000 élèves jury en 2022/2023).

Contacts : [Benedicte.Caron@ac-montpellier.fr](mailto:Benedicte.Caron@ac-montpellier.fr)  
[Anne.lgual@ac-montpellier.fr](mailto:Anne.lgual@ac-montpellier.fr)



L'école Sibélius Pottier a aménagé une salle classe en boutique où toutes les activités sont menées en anglais !

Cette boutique est équipée d'une caisse enregistreuse, d'une balance et de produits divers et variés (des emballages vides ont été collectés ainsi que des fruits et légumes en bois, etc) rangés dans les étagères et paniers.

Il s'agit d'utiliser des supports authentiques (monnaie, mesures...) afin de pratiquer l'anglais en contexte et de croiser l'enseignement de l'anglais avec d'autres enseignements tels que les mathématiques, les sciences...

Etablir une liste de course, trier les aliments selon leur groupe alimentaire, rendre la monnaie (en Livre Sterling £ et/ou Dollar US \$)... en anglais n'a plus de secret pour les



élèves, qui trouvent ce type d'apprentissage à la fois concret et motivant.

Plusieurs classes des CM2 du département (Loupian, Pézenas, Montpellier, etc.) ont bénéficié d'ateliers en anglais au Musée Fabre. Les ateliers préparés par le pôle



ARTY DAYS au musée Fabre – Galerie Soulages

LV de la DSDEN34 permettent aux élèves de réinvestir des notions apprises en classe (démarche EMILE – Arts visuels). Les élèves comprennent les intervenantes anglophones et s'expriment à leur tour, en anglais au sujet des différentes œuvres d'art qu'ils découvrent : description, comparaisons, expression des émotions, etc.

Le dépaysement « linguistique » est alors total !

A l'occasion de la Quinzaine Franco-Allemande en Occitanie, l'école primaire **Frank Dickens** de Montpellier, section internationale allemande, a eu la chance d'accueillir un invité très spécial : Ole Kønnecke, auteur-illustrateur jeunesse de Hambourg.

Les élèves ont ainsi pu découvrir le célèbre personnage « Anton » à travers les coups de crayons de ce dessinateur au style très caractéristique.

Les ateliers lectures furent également l'occasion pour eux d'écouter les histoires pleines d'humour, lues par l'auteur lui-même, telles que : « Anton und die Mädchen »

(Anton et les filles) ou encore « Anton kann zaubern » (Anton est magicien).

Les élèves de 2 classes de l'école **Yourcenar** à Montpellier ont également pu bénéficier des interventions de M. Kønnecke

L'école Dickens a accueilli une classe de 20 correspondants berlinois pour une semaine en octobre 2022.

Les élèves de CE2 de la section internationale de l'école Frank Dickens à Montpellier réaliseront le voyage retour à Berlin en juin 2023.

Cet échange est l'occasion pour les élèves de découvrir leur pays et leur système éducatif respectifs et donne tout son sens à l'apprentissage de l'allemand à l'école.

Ces rencontres interclasses, à Montpellier puis à Berlin, ont permis de renforcer l'amitié franco-allemande dont les 60 ans ont été célébrés en janvier dernier.

## ○ FOCUS :

### Rentrée 2023 :

- Ouverture à la rentrée 2023 des niveaux CE1 au sein des nouvelles écoles S. Paty (Béziers) et S. Freud (Montpellier) de la section internationale anglo-américain.
- EDE : deux nouvelles écoles rejoignent le programme « École DISPOSITIF EMILE » qui accompagne les enseignants dans la mise en œuvre de séquences en anglais dans d'autres disciplines

(arts visuels, EPS, mathématiques, etc.) - l'école La Chevalière à Béziers et l'école Jacques Chirac à Castelnau-le-lez. Au total 14 écoles seront donc accompagnées en 2023/2024.

- Poursuite des envois réguliers de RESSOURCES BOX pour les enseignants des cycle 1 - cycle 2 - cycle 3 : ressources pédagogiques mises à disposition par le pôle langues vivantes étrangères de l'Hérault en vue de favoriser un enseignement des langues structuré et progressif. Des fichiers sons ou des vidéos sont associés à toutes les ressources.

○ **FOCUS :**

**Ressources box**

A chaque période scolaire les enseignants du département sont destinataires de ressources pédagogiques clés en main pour faciliter la mise en œuvre d'un enseignement régulier, structuré et progressif. Toutes les ressources sont associées à des fichiers sons et/ou vidéos afin d'exposer les élèves à une langue authentique. Les ressources sont toutes accessibles depuis le site départemental LVE.



Pour le cycle 1, des ressources pour l'éveil à la pluralité des langues ainsi que des ressources pour le volet « découverte de l'anglais » sont notamment proposées.

Le guide pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle (eduscol) qui est disponible sur la page eduscol « j'enseigne au cycle 1 : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » mentionne les ressources créées par le département de l'Hérault (page 25 : rubrique « LVE34 pour le cycle 1 », onglet « comparer les langues »)

Pour l'enseignement de l'anglais en cycle 2 et le cycle 3, les enseignants retrouvent notamment :

- des ressources d'apprentissage de lexique et de structures linguistiques.
- des vidéos simples et adaptées associées à des questionnaires en ligne
- des ressources pour pratiquer les arts visuels en anglais
- des exploitations pédagogiques d'album de littérature de jeunesse
- etc.

○ **FOCUS :**

**Assistants étrangers**



Je m'appelle Nuria, je suis espagnole et j'ai beaucoup apprécié de pouvoir partager ma langue et ma culture avec les élèves de la section internationale espagnole de l'école Malraux (Montpellier), les chants en particulier.



Je m'appelle Nishita et je viens d'Inde. Découvrir la culture française était un rêve pour moi ! Je suis intervenue avec beaucoup de plaisir dans plusieurs écoles de Castelnau-le-lez (des écoles maternelles et une école inscrite dans le dispositif EMILE).



Je m'appelle Tu Chen lin et je suis originaire de Taïwan. J'ai pu initier les élèves de la section internationale chinois des écoles Chengdu et Sun Yat Sen à la calligraphie, tout en pratiquant le chinois avec eux !

« 1 jour 1 question »

<https://view.genial.ly/62c2d9bc931347001959f0bf>



○ **FOCUS :**

**Semaine des langues**



CYCLE 1 : découvrir des sonorités et des jeux de doigts

CYCLE 2 : découvrir des sports et découvrir des expressions en lien avec le sport (à vos marques, prêts, partez !)

CYCLE 3 : découvrir des sports et découvrir des expressions en lien avec le sport (Félicitations ! Bravo !)

« semaine des langues 2023 »

<https://view.genial.ly/63b5da9fe5072f0011261ada/video-presentation-semaine-des-langues-23>



## Sérignan – Ouverture cursus bilingue rentrée 2023

Depuis plus d'une dizaine d'années, la commune de Sérignan et les équipes pédagogiques des trois écoles publiques participent au projet pédagogique académique. Deux postes fléchés et des enseignants habilités permettent les échanges de service pour faire bénéficier à tous les élèves d'une initiation à la langue et à la culture occitane, pour lesquelles la municipalité s'engage en valorisant les acteurs et créant des espaces de culture partagée. La ville a organisé à plusieurs reprises Les rencontres départementales occitanes qui rassemblent plus de 2000 élèves du département.

En septembre 2022, l'école maternelle Ferdinand Buisson a été dotée d'un premier poste fléché occitan. Cela a permis l'étude de faisabilité par l'Éducation Nationale d'un cursus bilingue. Après enquête auprès des familles, la direction académique a fléché un second poste occitan permettant ainsi l'ouverture d'un parcours à parité horaire à la rentrée 2023 avec deux classes bilingues.

Une réunion publique, organisée conjointement par les élus de la commune et la Région Occitanie le 12 mai 2023, a permis à l'association OCBI, partenaire de la convention Région – Académie, d'expliciter les bienfaits du bilinguisme aux familles.

En attendant la continuité au cycle 2 et cycle 3, les enseignants bilingues des écoles Paul Bert et Jules Ferry mettent en œuvre un enseignement renforcé dans leur classe et proposent des échanges de service afin que la plupart des élèves, initiés depuis la maternelle, puissent construire des liens avec leur culture patrimoniale et vivre la langue occitane dans leur environnement proche.

Afin de renforcer cette dynamique, le collège de Sérignan propose dès cette rentrée 2023 une option pour tous les élèves intéressés.

La ville de Sérignan accueillera en juin 2024 les rencontres occitanes « Encontradas » articulées autour du

nouveau projet pédagogique inter-académique « Lo vergièr de Zelí ». Cette journée mobilise l'ensemble des services municipaux et les équipes enseignantes pour organiser les ateliers de langue, de musique, de danse, et les spectacles qui vont clôturer le projet de l'année.

## Montpellier – projets pédagogiques fédérateurs

### Rencontres dansées au Parc Clemenceau

Pour la deuxième année consécutive, tous les élèves des écoles maternelles publiques du secteur, Alphonse Daudet, Francis Garnier et Anatole France, se sont retrouvés pour danser le mardi 30 mai. Plus de 200 élèves se sont rassemblés autour d'une culture commune à partager



avec leurs familles, présentes pour l'encadrement et actives pour participer.

Les équipes pédagogiques enseignent ou initient leurs élèves à la langue et à la culture occitane. Elles participent au projet pédagogique académique, qui cette année, était axé sur les jeux traditionnels et les personnages de conte et légende emblématiques de la culture occitane.

Cette matinée dansée au parc Clemenceau est l'aboutissement d'un travail mené toute l'année par les enseignants, accompagnés par la conseillère pédagogique départementale et par les enseignants bilingues des deux écoles Francis Garnier et Marie de Sévigné.

Ces deux écoles proposent le cursus bilingue (de la moyenne section au CM2) où les élèves bénéficient d'un enseignement des disciplines dans les deux langues : français et occitan.

Martor 2023

Lauréat de l'appel à projets culturels *Montpellier capitale européenne de la culture 2028*, le CIRDOC - Institut occitan de cultura, organisme public en charge de la sauvegarde et de la valorisation de la culture occitane, coordonne à l'automne 2023 le projet *Montpellier, l'esprit des lieux : Martor, es la davalada !*

Ce programme de sensibilisation au patrimoine culturel immatériel, culminant en un événement festif et collectif de restitution le 25 novembre 2023 après-midi au Peyrou dans le cadre de l'événement la *Davalada*, sera constitué d'un maillage d'actions EAC mené dans les établissements scolaires montpelliérains, autour de la danse, du chant et de la récréation de pratiques emblématiques des rituels de la fête des morts en Occitanie, en dialogue avec les cultures du monde.

> Dossier de présentation détaillée du projet

<https://occitanica.eu/items/show/60152>

### Objectifs pédagogiques

« Permettre, sans prérequis linguistique, culturel ou social, la rencontre du jeune public avec les artistes, les œuvres et les pratiques culturelles d'expression occitane. »

Choisir d'associer la question de la fête et du patrimoine est une façon d'aller au-delà d'un acte issu de la tradition. Il s'agit ici de valoriser et développer un potentiel culturel, produire du sens, porter des valeurs de vivre ensemble, et mettre à profit le caractère évolutif de la culture dans toute sa diversité pour être acteur et citoyen du monde de demain.

- Fréquenter → Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ; Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture ; Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
- Pratiquer → Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ; Mettre en œuvre un processus de création ; S'intégrer dans un processus collectif
- S'approprier → Mettre en relation différents champs de connaissances ; Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

## Clermont l'Hérault – Rencontres départementales occitanes juin 2023

C'est la ville de Clermont de l'Hérault qui a œuvré cette année pour l'organisation des rencontres départementales et accueillir près de 3000 personnes.

Le personnel de l'Hôpital de Clermont et les acteurs du café solidaire, qui proposent aux résidents des animations culturelles toute l'année, ont tenu à faire vivre un atelier de danses occitanes dans le parc.

## Rentrée 2023 - L'enseignement de l'occitan en quelques chiffres

- 6 écoles publiques proposent un cursus bilingue / 590 élèves suivent le parcours bilingue (parité horaire)
- 21 collèges proposent la continuité bi-langue ou l'option facultative
- 3 lycées ont l'occitan en LVB ou LVC
- 65 enseignants issus du CRPE spécial Occitan public / dont 24 en cursus bilingue.
- 6000 élèves ont une initiation ou un enseignement en occitan
- 10 établissements Calandretas (écoles associatives sous contrat avec l'Etat)
- 1 établissement Calandreta du second degré

## Projet pédagogique inter-académique 2023 / 2024 : Lo vergièr de Zelí

Dans la première partie de l'histoire notre petite héroïne Zelí a déménagé et se retrouve avec un verger devant chez elle. Elle part à sa découverte accompagnée de *Parpalhòl*, un papillon qui va la guider. Elle trouve un fruit au sol qu'elle ne connaît pas, elle va parcourir le verger et s'arrêter devant plusieurs arbres pour essayer de trouver le fruitier dont il est issu. A chaque fois, elle apprend à reconnaître, nommer et cuisiner les différents fruits rencontrés : la poire, la pomme, le kaki. Enfin, elle trouve son fruitier mystère : le cognassier. Avec les coings ramassés, elle fait de la pâte de coing : *lo codonhat*.

Dans la seconde partie, Zelí a une discussion avec sa marraine qui va lui donner des conseils pour entretenir son verger. Zelí va s'inscrire au concours du jardin le plus naturel. Sa marraine l'envoie rencontrer plusieurs professionnels : Daidièr lo jardinièr (l'horticulteur), Clara l'ortalièra (la maraîchère) et Roland lo paisan qui lui montreront plusieurs techniques pour améliorer son verger tout en respectant la nature et en développant sa biodiversité.

La thématique essentielle abordée à travers l'histoire est la biodiversité de nos jardins et les cultures fruitières. Des liens interculturels seront présents tout au long de l'histoire : références à des contes, légendes, poésies, chants, danses... emblématiques de la culture occitane.

Le travail en interdisciplinarité sera aussi privilégié avec des croisements entre enseignements à faire avec les arts visuels, la littérature, l'éducation physique et sportive, les sciences, le développement durable, l'EMC...

L'album comme la bande-dessinée sont accessibles à tous les niveaux et à toute modalité d'enseignement (Maternelle comme élémentaire, en initiation, enseignement ou bilinguisme).

## Développement de l'enseignement renforcé de l'occitan – EMILR

Des équipes pédagogiques de la circonscription de Béziers Sud intègrent à leur projet d'école l'enseignement renforcé de l'occitan dit enseignement EMILR (Enseignement intégré d'une matière à une langue Régionale).

L'EPS, les mathématiques, la géographie, les sciences, les arts, parfois directement en lien avec le projet académique, seront enseignés en langue occitane en prenant appui sur les ressources locales du patrimoine, et les personnes ressources.

4 écoles formalisent ce dispositif dès la rentrée 2023, avec la volonté d'accompagner d'autres collègues volontaires. Une animation pédagogique spécifique est prévue dans le cadre horaire de la formation continue.



Contact : [Celine.Serva@ac-montpellier.fr](mailto:Celine.Serva@ac-montpellier.fr)

# PARCOURS CITOYENS

## Le SNU se décline en 4 temps successifs



Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

### 5 séjours de cohésion au cours de l'année scolaire 2022 - 2023

5 séjours de cohésion se sont déroulés au cours de l'année 2022 – 2023. Nos jeunes Héraultais ont été 731 à vivre ce séjour de cohésion en Ile de France (au mois de février) ou dans l'un des départements de la région Occitanie, en Hautes-Alpes, dans le Var ou en Ile de France (juin / juillet). Notre département a accueilli en retour le séjour de XXX jeunes dans nos 2 centres (Palavas les Flots, Montagnac) marqué notamment par des temps forts dont la cérémonie du 14 juillet et de fin de session, avec remise des attestations.

### Les Cadets de la Défense

17 élèves de 3<sup>ème</sup> issus des collèges Simone Veil, Arthur Rimbaud, Les Garrigues et Les Escholiers de la Mosson (Montpellier) ont constitué la quatrième promotion des Cadets de la Défense de l'Hérault à la rentrée 2022. Le dispositif « Cadets de la défense 34 » est issu d'un partenariat entre la Délégation militaire départemen-

#### ○ FOCUS :

Cette année la section de l'Hérault des Cadets de la défense a effectué un voyage à Paris du 1<sup>er</sup> au 5 mai dernier. Ce séjour avait pour objectif d'approfondir la connaissance des Cadets sur l'organisation politique de notre pays et de contribuer ainsi au développement de leur esprit de citoyenneté. Ce séjour a également permis d'illustrer la formation qu'ils ont reçue tout au long de la session sur le devoir de mémoire en participant à des manifestations commémoratives dans de hauts lieux de la résistance nationale.

Accueil et visite du Panthéon, des Invalides, du Mémorial du Mont Valérien, de l'Hôtel de Brienne où siège le Ministère des Armées, de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil constitutionnel ont donc constitués des temps forts de ce séjour, sans oublier la cérémonie de ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.



tal de l'Hérault et la DSDEN 34, avec l'appui de l'Association Régionale des Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et de partenaires financiers.

Dispositif hors-temps scolaire, il contribue au développement des compétences du parcours citoyen. Basé sur le volontariat des jeunes filles et garçons, il propose aux élèves de 14 à 16 ans des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne. Ces actions sont encadrées par des militaires d'active ou de réserve et des enseignants volontaires.

## Les Cadets de la Gendarmerie

La Gendarmerie Nationale, l'Éducation Nationale et les Réservistes Citoyens de la Gendarmerie ont créé un partenariat afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des Cadets de la Gendarmerie au lycée G. Pompidou de Castelnau le Lez et aux lycées V. Hugo et L. Feuillade de LUNEL.

Les objectifs sont les suivants : promouvoir le sens civique de jeunes garçons et filles âgés de 15 à 21 ans ; renforcer le lien Armée-Nation ; développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans le domaine de l'environnement, des activités sportives, de la solidarité, du respect des différences, de l'ouverture aux autres ; faire découvrir la Gendarmerie Nationale et les possibilités de recrutement qu'elle offre. Tout jeune souhaitant s'inscrire aux cadets de la gendarmerie devra s'inscrire au SNU.

## Jeunes Sapeurs-Pompiers et Cadets de la sécurité civile

Le jeune sapeur-pompier (JSP) est un jeune bénévole qui montre de l'intérêt pour les services de secours et s'initie en compagnie de pompiers professionnels ou volontaires.

Le collège du Jaur de St-Pons-de-Thomières offre la possibilité aux élèves de la 5ème à la 3ème de suivre une formation Jeunes Sapeurs-Pompiers en collaboration avec le SDIS 34. Ce parcours peut être complété au lycée Jacques Brel de la commune par l'option Sapeurs-pompiers volontaires en 1ère et terminale ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne). Un renouvellement de la signature de la convention a eu lieu cette année entre le Président du Conseil départemental de l'Hérault et l'IA-DASEN.

Afin de renforcer les dispositifs d'engagement des jeunes avec le SDIS34, des sections des Cadets de la sécurité civile verront le jour au sein du département au cours de l'année 2024.

## Classes défense

Intégré dans le protocole interministériel de 2016 signé entre trois ministères (Défense / Éducation nationale de l'Enseignement et de la Recherche / Agriculture, Agroalimentaire et Forêt), le dispositif comprend 8 classes dans l'Hérault en 2022 - 2023. Chaque « classe défense », construite à l'initiative de l'équipe pédagogique de l'établissement, contribue à la formation de la personne et du citoyen et s'inscrit au sein des parcours éducatifs. Le projet interdisciplinaire d'éducation à la défense repose sur un partenariat avec la délégation militaire départementale et une unité relevant des forces de défense et de sécurité.

CLG	ETANG DE L'OR	MAUGUIO	503 RT
CLG	F. CROUZET	SERVIAN	503 RT
CLG	F. BAZILLE	CASTELNAU LE LEZ	503 RT
CLG	ALEXANDRE LAISSAC	OLARGUES	3 RPIMA
CLG	PAUL BERT	CAPESTANG	13 DBLE
LYC	JEAN MERMOZ	MONTPELLIER	FREM Languedoc
LYC	JOSEPH VALLOT	LODEVE	13 DBLE



Signature de la convention de partenariat entre le SDIS34, le Lycée Professionnel Brel et collège du Jaur de Saint Pons de Thomières, Kleber Mesquida Président du CD 34 et le Dasen34 : développer citoyenneté, engagement des sapeurs-pompiers volontaires auprès des élèves et communauté éducative.

# Chapitre V



Stage de cohésion SNU - Palavas juillet 2023

**Service  
Départemental  
à la Jeunesse, à  
l'Engagement et  
aux Sports 34**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, dans le cadre de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'Etat, les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont rattachées au ministère de l'Éducation nationale. Le pôle jeunesse, sports et vie associative de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a donc intégré la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Hérault (DSDEN 34) et est devenu le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES 34). Il se situe, dorénavant au 190, avenue du Père Soulas à Montpellier. La cheffe du SDJES de l'Hérault est conseillère du DASEN en matière de jeunesse, d'engagement et de sports et le service est placé sous l'autorité hiérarchique du DASEN. Le SDJES compte actuellement 18 agents dont 1 inspectrice de la jeunesse et des sports, 1 conseiller technique et pédagogique supérieur, 5 Conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), 4 conseillers d'animation sportive et 7 personnels administratifs. 1 poste supplémentaire d'inspecteur de la jeunesse et des sports sera créé à compter du 1<sup>er</sup> septembre notamment pour renforcer la lutte contre les violences sexuelles dans le sport.

Mise en œuvre par la circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019, cette réforme territoriale avait pour objectif de :

- Développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ;
- Renforcer la continuité éducative entre les temps scolaire et périscolaire, entre les approches de l'éducation formelle et informelle ;
- Promouvoir une société de l'engagement dont le service national universel (SNU) est, aux côtés du service civique notamment, un vecteur majeur.

**Les 4 missions structurantes du SDJES correspondent aux 4 piliers suivants :**

1. **Qualité éducative et accessibilité à l'offre d'activités sportives et d'accueils de mineurs (ACM)**
2. **Sécurisation des activités sportives et des ACM**
3. **Soutien à la vie associative et à l'éducation populaire**
4. **Promotion de l'engagement et de la citoyenneté**

## Qualité éducative et accessibilité aux activités sportives et de loisirs

Le SDJES s'engage dans :

- la promotion et l'accompagnement des projets éducatifs de territoire (PEDT) en faveur de l'égalité d'accès aux activités sportives et aux loisirs éducatifs
- la mobilisation et la gestion des moyens financiers au service des projets éducatifs (BOP 163, BOP 219, aides à l'emploi, équipements sportifs, partenariats)
- la mise en œuvre territoriale des politiques et des dispositifs éducatifs ministériels (ANS, Plan vacances apprenantes, appels à projets)
- la formation continue et l'accompagnement des intervenants éducatifs (Plan départemental de formation, SAF, jury BAFA, VAE...)

## Vacances apprenantes - Colos apprenantes

Pour la quatrième année consécutive, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) a le plaisir de vous annoncer la reconduction des « Colos apprenantes » pour l'été 2023 dans l'Hérault.

Le dispositif Colos Apprenantes 2023 poursuit un triple objectif :

- social, en favorisant le départ en vacances de mineurs notamment de milieux modestes et en rendant possibles les rencontres entre pairs de différents horizons ;
- éducatif, en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences par des démarches et des méthodes d'éducation populaire assurant un haut niveau de qualité éducative ;
- culturel par la découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité.

### Les « Colos apprenantes », qu'est-ce que c'est ?

Les « Colos apprenantes » sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances : associations d'éducation populaire, collectivités territoriales, structures privées, comité d'entreprise. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

### Qui inscrit les enfants ?

Les collectivités sont prescriptrices. A ce titre, elles répondent à un appel à candidature leur permettant d'inscrire les enfants sur les séjours labellisés. Elles avancent les frais et seront remboursées par l'Etat à hauteur de 83€ par nuitée et par jeune. Les séjours labellisés sont également ouverts à toutes les familles, qui peuvent bénéficier des aides de droits communs (bons CAF, aides de la collectivité, chèque-vacances).

### Pour les familles : comment inscrire mon enfant ?

Le dispositif colos apprenantes permet deux modalités d'inscription aux séjours :

- Soit via les collectivités partenaires, avec une prise en charge financière spécifique pour les publics prioritaires. Dans ce cas, l'inscription est réalisée par la collectivité.
- Soit directement par les familles en sélectionnant la Colo apprenante de leur choix à l'aide de la géolocalisation et/ou de la thématique préférée sur le site Internet de la Jeunesse au Plein Air (JPA)

### Pour les collectivités : comment inscrire les enfants de ma commune ?

Prendre contact avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports afin de répondre à l'appel à candidature. Ensuite, contacter les organisateurs proposant des séjours labellisés « Colos apprenantes » en ligne sur le site <https://www.Education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>

## Savoir Rouler A Vélo

Le programme Savoir Rouler A Vélo (SRAV) est l'une des quatre mesures du Plan Vélo (développement des itinéraires cyclables, marquage des vélos, « forfait mobilité durable », formation à l'autonomie à vélo).

**Les enjeux :** Promouvoir la culture du vélo comme mode de déplacement actif, durable et lutter ainsi contre la sédentarité tout en préservant l'environnement.

**Les objectifs :** Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, par l'apprentissage du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

**Avec qui ? :** Programme interministériel EN, Sport, délégation Sécurité Routière, Transition Ecologique, Fédération scolaire USEP, UNSS, Fédérations Vélo, Cyclisme, Usagers de la Bicyclette, Fondations de la route Mgen, Prévention Maïf

**Pour qui ? :** Enfants 6 - 11 ans dans le temps scolaire ou hors temps scolaire.

**Comment ?** Dans l'Hérault, nous avons réalisé un diagnostic initial sur les activités autour du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans. L'enquête dans le cadre scolaire mais aussi auprès des fédérations partenaires et de certaines collectivités a permis d'appréhender le niveau de déploiement du programme.

Le 4<sup>ème</sup> Comité de Pilotage installé sous la présidence de monsieur le directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale s'est réuni le 1er juin 2023 avec les représentants locaux des fédérations nationales, les services déconcentrés de l'Etat ainsi que les collectivités territoriales engagées.

Les fédérations interviennent dans les différents temps, plusieurs collectivités locales s'engagent et organisent les conditions de cette autonomie.

Les services de l'Etat coopèrent afin de soutenir et accompagner les collectivités, les écoles, les intervenants.

Bientôt un millier d'enfants auront bénéficié du programme et pour amplifier la dynamique nous devons encore plus former les personnes, équiper les structures, travailler l'évaluation partagée pour améliorer les conditions d'apprentissage de l'autonomie à vélo et multiplier le nombre d'enfants bénéficiaires.

Et puis s'organiser pour que ceux qui sont éloignés de la pratique du vélo aient concrètement leur place et accès à la culture du vélo.

### Et pour les enfants ?

Les 3 étapes du « Savoir rouler à vélo »

Pour obtenir mon attestation, je réalise les 3 étapes du « Savoir Rouler à Vélo » détaillées dans le socle commun des compétences.

- **1<sup>ère</sup> étape : Savoir Pédaler :** maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- **2<sup>e</sup> étape : Savoir Circuler :** découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- **3<sup>e</sup> étape : Savoir Rouler à Vélo :** circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Sur les dix départements français qui comptent les plus grandes villes, l'Hérault est le seul à avoir atteint ses objectifs. Au 1<sup>er</sup> juin 2023, 5 600 attestations étaient enregistrées dans l'Hérault.

## L'aisance aquatique : la porte d'entrée pour le savoir nager pour les enfants de 4 à 6 ans

Les « CLASSES BLEUES » se déroulent sous forme d'un apprentissage massé\* de l'aisance aquatique, sur le temps scolaire. L'apprentissage dans ce cadre s'organise sur une ou deux semaines avec une pratique quotidienne ou biquotidienne de séances de 40 à 45 minutes. La même organisation dans le temps extrascolaire (stage centre de loisirs et vacances) s'appelle un « STAGE BLEU ».

### Formations d'intervenants en Aisance Aquatique

Des formations d'intervenants en Aisance Aquatique sont organisées sur le territoire, métropole et outre-mer. Elles rassemblent conseillers pédagogiques, professeurs des écoles, maîtres-nageurs, responsables d'équipements et peuvent aussi accueillir éducateurs spécialisés, professionnels de l'enfance, ou encore parents.

- 1 : Décliner des actions de prévention des noyades dans le département.
- 2 : Intégrer la nouvelle norme pour la signalétique des baignades ouvertes au public d'accès gratuit.
- 3 : Sécuriser les lieux de baignades repérés comme dangereux. Limiter ou organiser les activités aquatiques et nautiques pour diminuer les risques et conserver une continuité des pratiques sportives.
- 4 : Coordonner une réflexion sur l'ouverture annuelle des bassins découverts.
- 5 : Former les acteurs de l'apprentissage de la natation à l'aisance aquatique.
- 6 : Mettre en œuvre des stages bleus et des classes bleues encadrées par des personnels formés à l'aisance aquatique.
- 7 : Développer l'enseignement de la natation en temps scolaire notamment dans les territoires où il est inexistant (93 communes soit 37 % des communes). Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes.

## Animation des politiques éducatives

Dans le cadre sa démarche d'accompagnement de la continuité éducative, le SDJES travaille depuis plusieurs années à la mise en place et à l'animation de réseaux en vue de soutenir les acteurs de terrain et d'accompagner les collectivités et associations dans l'amélioration de la qualité éducative de leurs accueils notamment lorsque ces derniers s'inscrivent dans un Projet Educatif de Territoire (PEDT) :

### Le réseau « Ecocentre »

L'objectif de ce réseau des écocentres lancé en début d'année scolaire est de valoriser les initiatives en matière de projets d'éducation à l'environnement au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM) et également d'en impulser de nouvelles et de mutualiser les idées, les outils et les ressources.

L'animation de ce réseau est confiée par le SDJES à COOPERE 34, tête de réseau départemental des associations du champ de l'éducation à l'environnement. Ceci permet notamment de mettre en lien les ACM et les associations œuvrant dans ce champ.

Plus de renseignements sur le site : <https://coopere34.org/reseau-ecocentre>

### Le réseau des Acteurs Jeunesse Territoires (AJT)

Ce réseau s'adresse aux animateurs d'ados qui veulent réinterroger leurs pratiques, leurs méthodes et leur démarche projet. Il est animé par le SDJES34 et co-piloté par 6 associations d'Éducation

Populaire : CEMEA Occitanie, Familles Rurales, I. PEICC, UR Francas Occitanie, Léo Lagrange Méditerranée, et l'UFCV.

Pour tout renseignement complémentaire : [reseauajt34@gmail.com](mailto:reseauajt34@gmail.com)

### Le réseau des responsables de service jeunesse

Ce groupe de travail, composé de responsables de service jeunesse et enfance de l'ensemble du territoire héraultais, est porté par l'association IPEICC pour questionner le fond des politiques éducatives. L'idée étant qu'à terme les responsables de services fassent vivre ce réseau en autonomie. Les rencontres de ce réseau ont lieu deux fois par an sur une journée, généralement organisées à l'automne puis au printemps.

Pour tout renseignement complémentaire : [formation@ipeicc.com](mailto:formation@ipeicc.com)

### Le réseau « Éducation Artistique et culturelle » (EAC)

Ce réseau est le dernier mis en place. Il est porté par l'association Bouillon Cube et a vocation à fédérer les acteurs de l'EAC sur tous les temps de l'enfant pour en favoriser la diffusion. Il a été lancé par le SDJES34, la DRAC et la DSDEN. La journée de lancement de ce réseau s'est tenu à la Cigalière à Sérignan le 22 mai dernier.

Pour tout renseignement complémentaire : [bouilloncube@gmail.com](mailto:bouilloncube@gmail.com)

## Sécurisation des activités sportives et des ACM

- > la veille juridique et accidentogène ;
- > le plan départemental « Inspection contrôle évaluation » : conception du plan et réalisation des contrôles d'établissements d'APS et d'ACM ;
- > l'instruction des télédéclarations cartes professionnelles d'éducateurs sportifs, accueils collectifs de mineurs ; BNSSA ; ARQUEDI ;
- > la gestion des signalements, mise en œuvre des enquêtes administratives et mesures de police administrative (CDJSVA) ;
- > l'élaboration et mise en œuvre des plans de prévention des risques identifiés (violences sexuelles, noyades...)

En charge de la sécurisation des pratiques sportives et des accueils collectifs de mineurs (ACM), le SDJES assure

- Le contrôle a priori sur pièce et sur déclaration,
- Le contrôle sur place des établissements d'Activités Physiques et Sportives et des ACM,
- L'accompagnement des acteurs de terrain,
- La formation des éducateurs sportifs, des organisateurs, directeurs et animateurs d'ACM
- La mise en œuvre des mesures administratives.
- Les contrôles sont ciblés à partir d'une analyse du risque réactualisée chaque année.

### Objectifs

Suite à la convention nationale pour la prévention des violences sexuelles dans le sport, organisée par le ministère chargé des sports le 21 février 2020 à PARIS, le Plan Départemental de lutte contre les Violences dans le Sport et l'Animation (PDLVSA) 34 a pour ambition de proposer une réponse adaptée aux incivilités, violences verbales au physiques mais également aux faits de violences sexuelles intervenant au cours ou en marge d'activités sportives ou d'animation.

### 4 axes d'intervention

1. une veille déontologique de l'encadrement
2. un plan de formation des dirigeants de clubs et des éducateurs
3. une sensibilisation des jeunes publics

### 4. des mesures de protection des usagers

La cellule enquêtes et suites administratives (CESA)

Pour répondre aux faits de violences, le SDJES 34 s'est doté en 2020 d'une cellule spécialisée dans l'examen et le traitement de ces phénomènes. Elle intervient dans les domaines du sport, de l'animation et de la vie associative

A réception des signalements transmis par les usagers, les clubs, les services administratifs de l'Etat ou les collectivités territoriales, la cellule mène des enquêtes permettant de vérifier la réalité des faits, de les qualifier et d'évaluer leur niveau de gravité. Les crimes et délits sont immédiatement transmis au Procureur de la République. En fonction des manquements relevés vis-à-vis de la réglementation en vigueur, des mesures de protection des usagers sont mises en œuvre sous différentes formes. Elles peuvent aller jusqu'à l'interdiction d'exercer la profession d'éducateur pour les personnes physiques ou la fermeture pour les établissements dont l'organisation ou le fonctionnement ne présenteraient pas de garanties suffisantes pour la sécurité physique ou morale des pratiquants.

La cellule est constituée d'une inspectrice de la jeunesse et des sports, de 2 agents professeurs de sport, d'un agent Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) et d'une assistante administrative. Mais elle mobilise l'ensemble des personnels techniques et pédagogiques du service notamment dans la mise en œuvre d'une veille déontologique de l'encadrement.

## Le plan en 2023

### 3 actions majeures prévues

Toute l'année, plusieurs sessions de formation à la prévention des risques et à la gestion des faits de violence dans le sport et l'animation dans le but de :

- > Reconnaître les situations anormales
- > Recueillir la parole des victimes
- > Signaler les faits de violence à l'autorité administrative

23 et 24 novembre 2023 : 2<sup>ème</sup> séminaire départemental des acteurs de terrain à Montpellier, sur le thème de la violence dans le sport et l'animation.

Stages de réhabilitation à l'encadrement des APS ou aux fonctions d'animation proposés aux jeunes présentés en CDJSVA suite à un signalement.

## Soutien à la vie associative et à l'éducation populaire

- L'élaboration et l'animation de la stratégie départementale ;
- L'animation du réseau des acteurs de l'accompagnement à la vie associative : (GUID'ASSO remplace réseau CRIB) ;
- L'instruction et la délivrance des agréments Jeunesse et éducation populaire (JEP) ;
- L'accompagnement des acteurs et des projets associatifs, conseil et soutien financier (FONJ EP, FDVA) ;
- La reconnaissance de l'engagement associatif (Médailles Jeunesse Engagement Vie associative).

### L'animation d'une stratégie départementale

Le service Départemental porte une mission interministérielle « vie associative ». Dans ce cadre, plusieurs dispositifs permettent de soutenir le développement du tissu associatif héraultais et le secteur de l'Éducation populaire. Le SDJES 34 participe avec d'autres institutions et partenaires à accompagner les acteurs associatifs et leur montée en compétences. Une mission trans-

versale du service qui se traduit par du soutien, de l'accompagnement, du conseil, de la mise en réseau, du financement, de la valorisation, de l'évaluation...

### Les RDV Inter associatifs

Tout au long de l'année, le SDJES organise fréquemment des « RDV inter associatifs » sur le territoire héraultais. Ayant pour objectif de provoquer les Rencontres, ces temps conviviaux accueillis chez des associations prennent la forme d'échanges, d'ateliers, d'animations... Un temps souvent riche et formateur, avec des focus thématiques très variés.

### Le réseau des structures d'appui aux associations

En 2023, le lancement du dispositif GUID'ASSO permet de mettre à jour la cartographie des structures ressources. Ce réseau, animé par le SDJES en partenariat avec PSL34, remplacera en 2024 le réseau des CRIB (centre de ressource et d'Information des Bénévoles). Ce réseau GUID'ASSO doit permettre de rendre visible et accessible les lieux ressources aux acteurs associatifs, mais aussi la montée en compétences des structures d'appui.

### La délivrance d'agrément de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Au travers de cet agrément, le ministère reconnaît comme partenaire particulier et privilégié les associations qu'il souhaite aider et qui s'engagent à respecter un certain nombre de critères. L'agrément revêt par ailleurs un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Il existe un seul agrément appelé « jeunesse-éducation populaire », s'appliquant à des associations ayant des activités de jeunesse et/ou d'éducation populaire. Il est désormais valable 5 ans et peut être renouvelé à échéance.

### Les postes FONJEP

Les « postes Fonjep » sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'Etat à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans et renouvelables deux fois. Une convention permet un soutien d'environ 7200 euros par année.

### Les campagnes FDVA (Fonds pour le développement de la Vie Associative)

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat. Les priorités restent les « petites associations », qui ont un objet social en lien avec une dimension d'intérêt général.

Le FDVA comporte deux volets : un premier concerne le financement de formation des bénévoles associatifs, et un deuxième vise le financement de projets innovants ou de l'activité globale d'associations.

Chaque année, des notes d'orientation sont publiées pour lancer la campagne (généralement Janvier pour la formation des bénévoles et Février pour le soutien au fonctionnement global ou projet innovant).



## Médailles

Depuis la promotion de juillet 2014, le champ d'intervention de la médaille de la Jeunesse et des Sports est élargi à l'engagement associatif dans tous les secteurs d'activité.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est donc destinée à récompenser les personnes bénévoles (dont service civique et services militaires) qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- De l'éducation physique et des sports ;
- Des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives ;
- Des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ;
- D'activités associatives au service de l'intérêt général ;
- De toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus.

Chaque année, le département de l'Hérault a le contingent suivant :

- 3 médailles OR pour 15 ans d'ancienneté dont 5 à l'échelon d'argent
- 13 médailles ARGENT pour 10 ans d'ancienneté dont 4 à l'échelon de bronze
- 43 médailles BRONZE pour 6 ans d'ancienneté

### Procédure de demande :

Transmettre un mémoire de proposition (OR, ARGENT ou BRONZE) retraçant les activités de la personne (résidant obligatoirement dans l'Hérault), par mail à [leslie.tancogne@ac-montpellier.fr](mailto:leslie.tancogne@ac-montpellier.fr), service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la DSDEN 34, accompagné d'une copie de la carte d'identité afin de vérifier le casier judiciaire.

### Première cérémonie de remise des médailles Jeunesse, Sports et Engagement associatif

Le 19 décembre dernier Mme Elisa BASSO, Directrice de Cabinet du Préfet de l'Hérault a remis les médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif au domaine départemental de PierresVives en présence de M. Christophe Mauny, DASEN - Mme Laurence Collas, Cheffe de service du SDJES 34 et Mme AGUGLIARO, présidente du comité départemental de l'Hérault de la fédération française des médaillés jeunesse, sports et engagement associatif, des médaillés et des proposant. Un cocktail a été ensuite offert à tous les participants.

**Dans l'Hérault, en 2022, 52 médailles ont été attribuées : 43 médailles de bronze, 5 médailles d'argent et 4 médailles d'or.** Nous vous encourageons à proposer des bénévoles méritants de tous âges. Une attention particulière est portée à la valorisation de l'engagement des femmes et des jeunes.

## Promotion de l'engagement et de la citoyenneté

### Le Service Civique universel

Engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, le Service Civique est un creuset de vivre ensemble, de cohésion nationale et soutient la participation des jeunes à la vie de la nation.

Plus de 600 000 jeunes se sont engagés au niveau national dans une mission d'intérêt général depuis l'avènement du Service Civique le 10 mars 2010. Parmi eux, 13 159 jeunes héraultais ont apporté leur contribution dans des missions de solidarité, de l'environnement, de santé, de sports, de culture et loisirs, de mémoire et citoyenneté.

Quatre événements ont jalonné l'année 2022 : un rassemblement de volontaires autour de l'environnement au printemps, 2 « Service Civique dating » à la rentrée (avec une première édition à Béziers) et rassemblement de volontaires en décembre. Ils seront reconduits en 2023 et portés par un collectif d'acteurs institutionnels et associatifs. Pour le département de l'Hérault,

1 981 contrats ont été signés pour l'année 2022 dépassant la cible fixée par l'Agence du Service Civique. La cible avancée pour 2023 est de 1915 contrats.

## La réserve Civique

La Réserve Civique permet à tout organisme à but non lucratif et à tout organisme de droit public de bénéficier de l'appui de bénévoles de plus de 16 ans dans le cadre des activités d'intérêt général qu'ils proposent.

La plateforme de mise en relation : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/> permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens et étrangers résidents régulièrement sur le territoire français.

Être réserviste civique, c'est être acteur d'un ou plusieurs projets utiles à la société et inspirés par les valeurs de la République.

A ce jour près de 270 organismes héraultais ont sollicité leur adhésion et près de 750 missions ont été proposées : cela représente plus de 3609 participations validées.

## Information jeunesse

L'information jeunesse est un dispositif consacré par un label délivré par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. C'est la garantie et l'obligation d'un accueil libre, anonyme et de qualité des jeunes cherchant des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...), mettre à disposition une documentation thématique en libre consultation et des espaces spécialisés

Le réseau est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), mais aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux...

Le réseau IJ compte 17 structures IJ labellisées dont le CRIJ tête de réseau régionale



Contact SDJS 34 : 04 48 18 40 00

## La Boussole des jeunes

En effet, même si l'information à destination des jeunes est abondante et qu'il existe un réseau dense d'acteurs et de professionnels de jeunesse, il s'avère que les jeunes expriment dans les enquêtes menées, être encore « peu ou mal informés ».

« La Boussole des Jeunes » a été mise en place pour répondre à la problématique de l'accès à l'information pour lutter contre le non recours aux droits et aux services dont les jeunes peuvent bénéficier.

Cet outil numérique est destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans qui s'interrogent sur les services, droits et dispositifs existants pour eux sur leur territoire. Ils y trouvent Des professionnels de proximité qui proposent des services (emploi, logement, loisirs, santé...) et qui s'engagent à les accompagner.

La Boussole des jeunes est mise en place à Montpellier Méditerranée Métropole depuis décembre 2021.

Vous êtes une collectivité territoriale, un organisme à but non lucratif... vous souhaitez mettre en place une Boussole des jeunes ou une structure information jeunesse labellisée, contactez le SDJES de l'Hérault : [carole.delmas@ac-montpellier.fr](mailto:carole.delmas@ac-montpellier.fr) ou le CRIJ Occitanie antenne de Montpellier.

## SNU 2023 - Hérault

La mise en place d'un « service national universel » (SNU) a été annoncée en 2018, et une expérimentation du service national universel basée sur le volontariat des jeunes est mise en œuvre depuis 2019. Les objectifs du SNU sont de favoriser la mixité sociale, d'enseigner aux jeunes les enjeux de la défense et d'inciter à l'engagement associatif. Le parcours d'engagement SNU et notamment le séjour de cohésion se veut complémentaire à l'instruction obligatoire.

Le SNU est prévu pour se dérouler en trois temps : la première phase consiste en un « séjour de cohésion » en hébergement collectif d'une durée 13 jours, et durant les deux phases suivantes, la seconde obligatoire et la troisième facultative, le jeune doit s'engager auprès d'une association ou d'une institution publique. La deuxième phase s'appelle la MIG – Mission d'Intérêt Général, phase d'engagement actif que le jeune doit enclencher dès son retour de séjour. Il peut enfin poursuivre son parcours par un Service civique (3<sup>ème</sup> phase optionnelle).

Concernant le département de l'Hérault en 2023 3 séjours ont été organisés :

- Du 19 février au 3 mars 2023 : 108 jeunes héraultais dans l'un des 8 centres de départements franciliens. En parallèle, l'Hérault a reçu 130 jeunes à Palavas-les-Flots sur le centre IGESA
- Du 11 au 23 juin 2023 : 288 jeunes franciliens ont passé leur séjour dans l'Hérault, sur le centre IGESA à Palavas-les-Flots et le VVF « Clos des cigales » à Montagnac.
- Du 5 au 17 juillet 2023 : A la clôture des inscriptions, le 8 mai, 454 jeunes héraultais étaient inscrits pour prendre part à un séjour de cohésion en juillet. 2 centres de 182 jeunes seront ouverts dans l'Hérault à Palavas-les-Flots et Montagnac).

# Chapitre VI



**Soutenir les élèves,  
les personnels et  
les établissements**

# SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE



Il regroupe les infirmiers, les médecins de l'éducation nationale et les agents administratifs qui travaillent en étroite collaboration. Ils contribuent au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.

## Missions de l'infirmier

L'infirmier de l'éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés du CP au lycée, sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement.

Il est le référent santé, tant dans le domaine individuel que collectif.

### Missions spécifiques de l'infirmier de l'éducation nationale

- Accueil et accompagnement des élèves dans le cadre de la consultation infirmière ;
- Dépistage infirmier à la demande ;
- Dépistage obligatoire de la 12<sup>ème</sup> année ;
- Suivi individualisé des élèves ;
- Mise en œuvre des PAI
- Organisation des soins et des urgences ;
- Éducation à la santé ;
- Participation à la gestion du climat scolaire.

## Missions du médecin

Le médecin de l'éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés de la grande section au lycée, sous l'autorité hiérarchique du médecin conseiller technique départemental auprès du DASEN.

### Missions spécifiques des médecins de l'éducation nationale :

- Bilans de la 6<sup>ème</sup> année ;
- Avis médical pour l'affectation des élèves mineurs aux travaux réglementés ;
- Validation des PAP (plan d'accompagnement personnalisé) pour les élèves présentant un trouble spécifique des apprentissages ;
- Mise en place des PAI pour les élèves atteints de maladies chroniques évoluant sur une longue durée ;
- Participation aux commissions d'aménagement aux examens ;
- Participation pour le suivi de scolarisation en cas de situation complexe des élèves ;

### ○ FOCUS :

#### Bien-être au lycée polyvalent Marc Bloch de Sérignan

Une augmentation du nombre de consultations d'élèves pour mal-être a été constatée par l'infirmière, Mme HÉGÉ.

Suite à ce constat, un lieu propice a été aménagé dans l'infirmerie pour accompagner l'élève dans la gestion de son stress et de son anxiété, grâce à des exercices de relaxation et de respiration.

Des ateliers sont également proposés sur le temps de la pause méridienne. Ces ateliers ont pour objectifs de permettre à l'élève d'apprendre à gérer son stress et son anxiété ou de bénéficier simplement d'un temps de déconnexion.

Cette salle « zen » permet à la fois d'accueillir les élèves en cas de crise, et de proposer des temps pour acquérir des techniques à mobiliser lors des crises.



- Examen à la demande notamment pour les élèves présentant des difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité (apprentissage, mal-être, souffrance psychique...).

Contact : [Sarra.Danthony@ac-montpellier.fr](mailto:Sarra.Danthony@ac-montpellier.fr)

# SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Les assistants sociaux qui travaillent au service social en faveur des élèves ont différentes missions.

Ils accueillent les élèves et les familles à leur demande ou sur demande d'un membre de l'équipe éducative

Quelles sont leurs missions ?

- > La prévention de l'échec scolaire ;
- > La contribution à la protection de l'enfance ;
- > L'amélioration du climat scolaire ;
- > L'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'accès aux droits ;
- > L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ;
- > L'orientation et le suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ;
- > Le soutien et l'accompagnement des parents ;
- > La participation à la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

Les assistants sociaux interviennent dans plusieurs établissements. Si votre collège ou lycée ne bénéficie pas de la présence régulière d'un assistant social, il peut être sollicité en cas d'urgence par l'établissement dans le cadre du réseau.

**Particularités :** La profession d'assistant de service social est soumise au secret professionnel. L'assistant de service social est un « confident nécessaire ».

L'assistant de service social est le seul personnel habilité à se déplacer au domicile des élèves et de leurs familles.

**Textes, consulter :**

[https://www.Éducation.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=114686](https://www.Éducation.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114686)

## Et concrètement ?

Les élèves ou leurs responsables légaux peuvent solliciter un rendez-vous avec l'assistant de service social en contactant l'établissement. Les élèves peuvent également se rendre dans son bureau hors temps de classe.

- > Que la difficulté soit passagère ou durable ;
- > Qu'il s'agisse d'un conflit dans l'établissement ou à la maison ;
- > Qu'il s'agisse d'une difficulté d'intégration ou encore de harcèlement ou de racket ;
- > Qu'il ne soit pas facile de financer les fournitures, la demi-pension ou une sortie scolaire ;
- > Que la difficulté soit tout autre.

## Le service social scolaire est un lieu de parole pour tous les élèves

Il faut se renseigner auprès de l'établissement pour connaître le nom de l'assistant social, l'endroit où est situé son bureau et ses jours de présence car il travaille dans plusieurs collèges ou lycées.

**Contact :** Sandrine.Debourdeau@ac-montpellier.fr

### ○ FOCUS :

#### On parle du Harcèlement au collège Jean Perrin à Béziers

L'équipe « ressource » est composée des 2 CPES, une professeure d'H-G, l'infirmière et d'Hasna NIAR l'assistante de service social scolaire. Elle a conduit différentes actions pour sensibiliser les élèves sur le thème du harcèlement et ce sur tous les niveaux durant l'année scolaire.

**La semaine de prévention contre le harcèlement scolaire :** du 07 au 10 novembre, l'équipe pHare a organisé des interventions de prévention pour chaque niveau : en 6<sup>ème</sup> : intervention AS/CPE par des vidéos NAH – en 5<sup>ème</sup> : jeu en ligne « stop à la violence », jeu interactif basé sur un escape-game – 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> : jeux de lettres sur le Harcèlement pour le débat.

**La journée NAH du 10/11 :**

- Un texte préparé par les élèves a été lu au micro de l'établissement pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative.
- L'affiche pour participer au concours académique : l'ensemble de la communauté éducative élèves et adultes ont été invités à porter un t-shirt blanc pour la journée. Les lettres NAH étaient inscrites au sol de la cour et les élèves se sont positionnés dedans, une photo a été prise par un drone. Aussi, un concours a été ouvert à tous les élèves du collège pour trouver un slogan qui accompagnerait la photo. Un vote lancé sur pronote a permis de choisir le slogan.

Cette affiche a gagné le 1<sup>er</sup> prix académique et a participé au concours national. Ce prix nous a permis de bénéficier d'une journée de formation supplémentaire pour l'équipe pHare et les ambassadeurs harcèlements.

D'autres actions ponctuelles ont été menées tout le long de l'année par l'équipe pHARE ou par l'association « Eveil » pour intervenir dans les classes repérées avec des problématiques d'harcèlement.



# SOUTENIR LES PERSONNES

## Le service médical en faveur des personnels

Les médecins de prévention de l'Hérault sont chargés de mener des actions en milieu professionnel et d'assurer la surveillance médicale des agents.

Ils sont soumis au respect du secret médical.

Ils assurent le suivi des personnels en difficulté (consultations à la demande de l'agent ou de l'administration).

Ils donnent un avis sur les demandes de bonification au titre du handicap pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré.

Ils organisent le suivi médical des agents présentant des risques professionnels particuliers, des personnels en situation de handicap.

Ils proposent des entretiens médicaux à toute personne le sollicitant.

**Docteur Joëlle VARRICCHIONE**, (1<sup>er</sup> degré)

**Docteur Pascale AUGE**, (2<sup>nd</sup> degré)

Infirmière de santé au travail :

**Mme Maud GAILLAC**

[ce.servmed@ac-montpellier.fr](mailto:ce.servmed@ac-montpellier.fr)

04 67 91 45 94

## La Division des Personnels du 1<sup>er</sup> Degré (DIPER)

Le bureau des affaires médicales (DIPER 1<sup>er</sup> degré) conseille les personnels sur les différentes mesures relatives aux congés longs de maladie et à l'adaptation de leur poste de travail en fonction de leur état de santé.

Il assure le traitement et le suivi des demandes de :

- congé de longue maladie (CLM) ;
- de congé de longue durée (CLD) ;
- disponibilité pour raison de santé ;
- retraite pour invalidité ;
- réintégration suite à ces congés ;
- temps partiel pour raison thérapeutique ;
- affectation sur poste adapté ;
- allègement de service et bonification au titre du handicap.

**Cyril COUDERT**

[cyril.coudert@ac-montpellier.fr](mailto:cyril.coudert@ac-montpellier.fr)

04 67 91 52 75

## Le service social en faveur des personnels (DSDEN 34)

Il s'adresse à tous les personnels en activité, titulaires, contractuels ou retraités, enseignants, administratifs, techniques ou sociaux et de santé, afin de les accompagner dans les diverses démarches.

Domaines d'intervention :

- mobilité professionnelle à savoir mutation (étude des dossiers de mutation pour raison sociale grave) ;
- postes adaptés ;

- souffrance au travail ;
- information et orientation à savoir droits administratifs et droits sociaux ;
- vie familiale et sociale : changement de situation, garde d'enfants, logement difficultés matérielles ou budgétaires.

L'assistante sociale en faveur des personnels intervient dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel.

**Carole PERRETTE**

[carole.perrette@ac-montpellier.fr](mailto:carole.perrette@ac-montpellier.fr)

04 67 91 52 98

**Ghalia AMER**

[ghalia.amer@ac-montpellier.fr](mailto:ghalia.amer@ac-montpellier.fr)

04 67 91 52 76

**Séverine MARIN-LAFLECHE**

[severine.marin-lafleche@ac-montpellier.fr](mailto:severine.marin-lafleche@ac-montpellier.fr)

04 67 91 52 89

## Service d'Accompagnement Individualisé des Personnels SAIP

Ressources humaines de proximité

Les conseillers en ressources humaines de proximité sont positionnés dans les DSDEN de chaque département de l'académie. Leur rôle consiste à accompagner, conseiller et informer tous les personnels de l'académie, quel que soit leur corps (enseignant, personnel d'éducation, psychologue, personnel de direction ou d'encadrement, personnel administratif) ou leur statut (titulaire ou contractuel).

Les CRHP accompagnent individuellement les personnels qui le souhaitent dans leur évolution professionnelle (projet de mobilité, de formation ou de carrière).

Ils aident en cas de difficulté professionnelle (atteinte à votre image ou intégrité, violence verbale ou physique, harcèlement, etc.) et conseillent dans la prévention et la résolution des conflits.

Enfin, les CRHP apportent un appui managérial aux personnels en situation d'encadrement (Personnels de direction, CPE, adjoints gestionnaires, directeurs d'école, chefs de service/de bureau). Il s'agit d'un accompagnement sur-mesure mêlant coaching, formation et conseil, pour favoriser la montée en compétences sur une thématique managériale (gestion des priorités, posture, gestion du stress, communication interpersonnelle...) ou être accompagné pour gérer une situation difficile au sein de l'établissement.

Les conseillers en ressources humaines de proximité du département de l'Hérault :

[emrhp34@ac-montpellier.fr](mailto:emrhp34@ac-montpellier.fr)

## La correspondante handicap

Au sein du service de l'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) la correspondante handicap accompagne les personnels handicapés dans leurs démarches et les aide à faire valoir leurs droits.

**Nathalie VALETTE**

[correspondant-handicap@ac-montpellier.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-montpellier.fr)  
04 67 91 45 21

## La division des affaires médicales, des retraites et de l'action sociale (DAMERAS)

La DAMÉRAS est chargée de la gestion administrative et financière des accidents de service et des accidents du travail des personnels du 1<sup>er</sup> degré public de l'Hérault. Pour plus d'informations, se reporter à la circulaire académique du 29 mars 2019.

## Le bureau des affaires juridiques et disciplinaires (BAJD)

Les agents publics bénéficient d'une protection fonctionnelle appelée également protection juridique ou statutaire organisée par leur administration dans deux situations :

- en cas d'attaques (menaces, violences, outrages, etc.), à condition que l'agent victime établisse un lien direct de causalité entre les attaques subies et les fonctions exercées ;
- en cas de mise en cause de l'agent devant une juridiction judiciaire, pour des faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle.

Lorsque les conditions d'octroi sont remplies, la Rectrice apprécie et détermine les modalités les plus appropriées et conformes à l'objectif de protection poursuivi. Celles-ci peuvent consister, par exemple, en des actions de prévention et de soutien, une prise en charge partielle ou totale des frais d'instance, ou la réparation des dommages causés aux biens.

Pour constituer un dossier de demande de protection se reporter à la circulaire académique du 29 septembre 2017.

## Les espaces d'accueil et d'écoute (EAE)

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la MGEN, les EAE permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.

Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie, ils sont limités à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Les entretiens en face à face se déroulent :

La prise de rendez-vous individuel se fait à partir du numéro national : 0 805 500 005 (appel gratuit) de 8h30 à 18h30.

## Montpellier

Locaux de la MGEN, 122 Rue Henri Noguères

## Béziers

Locaux de l'Espace Canopée 31 rue Pélisson

## Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

La prévention des risques professionnels repose sur les enseignements tirés des accidents mais également sur une vigilance quotidienne concernant les incidents, les « presque accidents » et les situations à risques dont on doit conserver la mémoire.

Le registre santé et sécurité au travail (R SST) contient les observations et les suggestions des personnels et des usagers, relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

### Le RSST répond à plusieurs objectifs :

Permettre à tout personnel ou usager de :

- signaler une situation qu'il considère comme anormale ;
- formuler des suggestions pour l'amélioration des conditions de travail ;
- assurer la traçabilité de la prise en compte d'un problème, afin de traiter dans les meilleurs délais les signalements ;
- conserver un historique des signalements ;

S'inscrire dans la démarche de prévention départementale et académique.

Dès qu'un signalement est porté sur le registre, le Directeur met en oeuvre les mesures conservatoires de sa compétence et/ou transmet au Maire et/ou à l'IEN les signalements qui relèvent de leur compétence respective.

Pour toute personne ayant une adresse académique :

L'inscription d'un signalement se fait de manière dématérialisée sur l'application « RSST » accessible via le portail Arena / « Intranet, Référentiels et Outils ».

Le directeur, l'IEN chargé de la circonscription et le conseiller de prévention départemental sont informés de toutes nouvelles inscriptions. Ils peuvent prendre connaissance des signalements et des suites données.

Pour les usagers et autres intervenant n'ayant pas d'adresse académique :

Un registre santé et sécurité au travail sous forme papier doit-être à la leur disposition au sein de l'école. Le directeur recopie les nouveaux signalements inscrits dans le RSST papier de l'école dans l'application RSST.

Contact : Conseiller de prévention départemental :

**Nicolas HEVIN**

[ce.conseiller-prevention34@ac-montpellier.fr](mailto:ce.conseiller-prevention34@ac-montpellier.fr)  
06 12 56 21 52



# Chapitre VII



**L'enseignement  
privé sous contrat  
dans l'Hérault**

# LA DIVISION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS (DEEP)

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, la division des établissements d'enseignement privé (DEEP) assure la gestion de l'ensemble des enseignants du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement privé sous contrat des cinq départements de l'académie de Montpellier. Il s'agit des maitres contractuels, maitres agréés et auxiliaires.

Pour l'ensemble de ces enseignants, la DEEP assure la gestion individuelle et collective de leur carrière :

en gestion individuelle, les actes de gestions administrative et financière ;

en gestion collective, principalement le suivi des opérations relatives à l'avancement et au mouvement des personnels.

Les opérations de gestion collective sont présentées en commission consultative mixte inter départementale (CCMI), instance paritaire de consultation des organisations professionnelles des maitres de l'enseignement privé.

Le suivi pédagogique des enseignants des écoles privées sous contrat reste sous la responsabilité des inspecteurs de l'éducation nationale.

Le suivi de la scolarité des élèves relève de chaque DSDEN de l'Académie.

## Les réseaux de l'enseignement privé sous contrat du 1<sup>er</sup> degré

Dans l'Hérault, les établissements d'enseignement privé sous contrat du 1<sup>er</sup> degré relèvent de deux réseaux principaux :

- un réseau confessionnel, très majoritairement catholique et qui représente 44 écoles pour le département de l'Hérault ;
- un réseau d'écoles d'enseignement immersif en langue régionale, l'Occitan.

Également présent dans L'Aude et le Gard, le réseau des écoles « Calandreta » de l'Hérault compte 8 établissements répartis sur le département.



## La DEEP

La division des établissements d'enseignement privé est composée de 3 bureaux :

- le bureau des moyens qui assure le suivi des moyens de l'enseignement scolaire sur l'ensemble du territoire académique (BOP 139), le suivi des établissements hors contrat pour leur dossier de déclaration d'ouverture et le suivi des contrôles ;
- le bureau RH du 1<sup>er</sup> degré qui assure la gestion individuelle et collective des personnels enseignants ;
- le bureau RH du 2<sup>nd</sup> degré qui remplit les mêmes missions qu'au 1<sup>er</sup> degré.

La DEEP assure également la gestion de carrière des enseignants relevant des écoles en contrat simple qui accueillent des élèves en situation de handicap (IME, ITEP).

## L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT DANS L'HÉRAULT ACCUEILLE :

- 10.87 % des élèves du 1<sup>er</sup> degré ;
- 14.44 % des élèves du 2<sup>nd</sup> degré.

dans :

- 58 écoles primaires ;
- 35 établissements secondaires

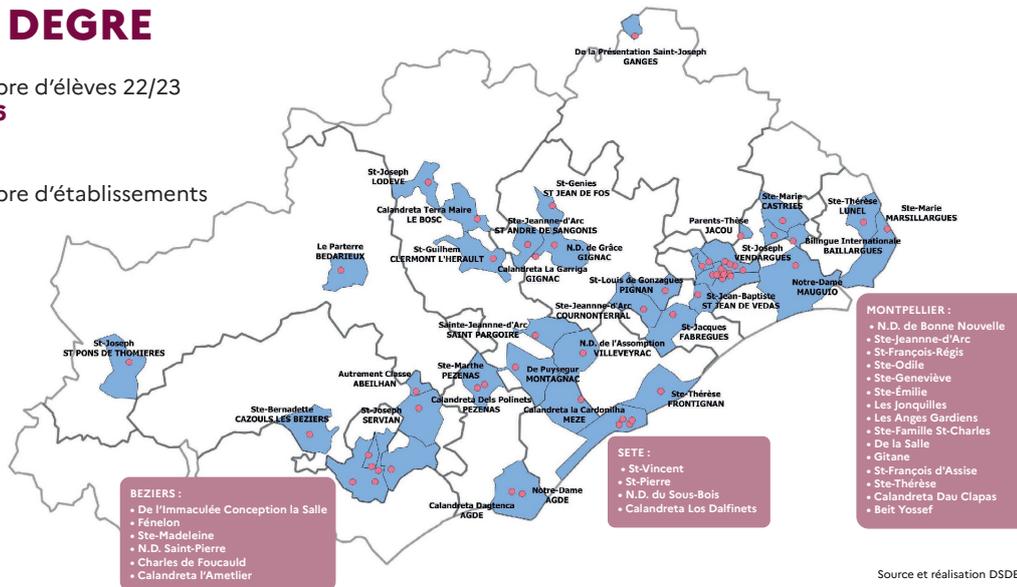
# 1<sup>ER</sup> DEGRE



Nombre d'élèves 22/23  
**11 896**



Nombre d'établissements  
**58**



Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000

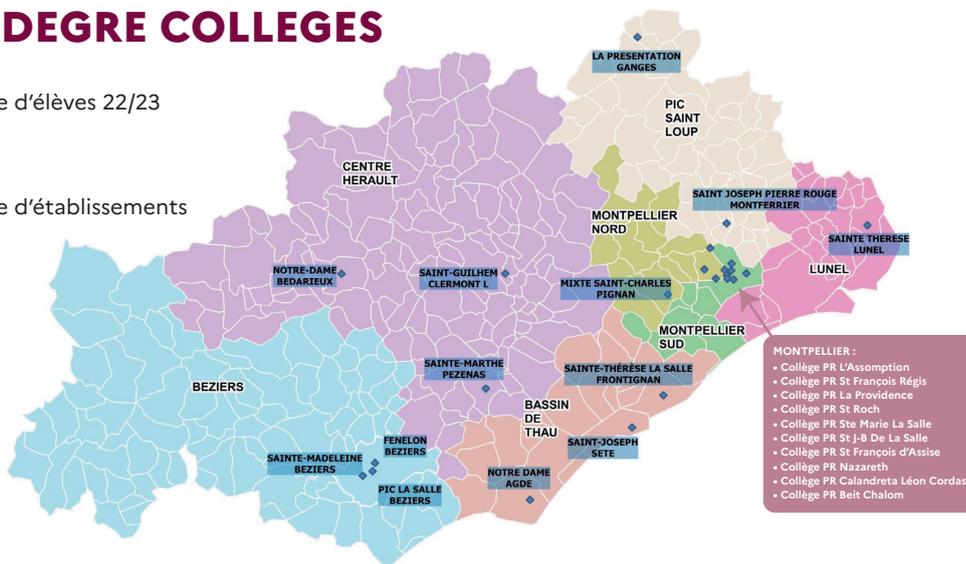
# 2<sup>ND</sup> DEGRE COLLEGES



Nombre d'élèves 22/23  
**9 018**



Nombre d'établissements  
**23**



Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000

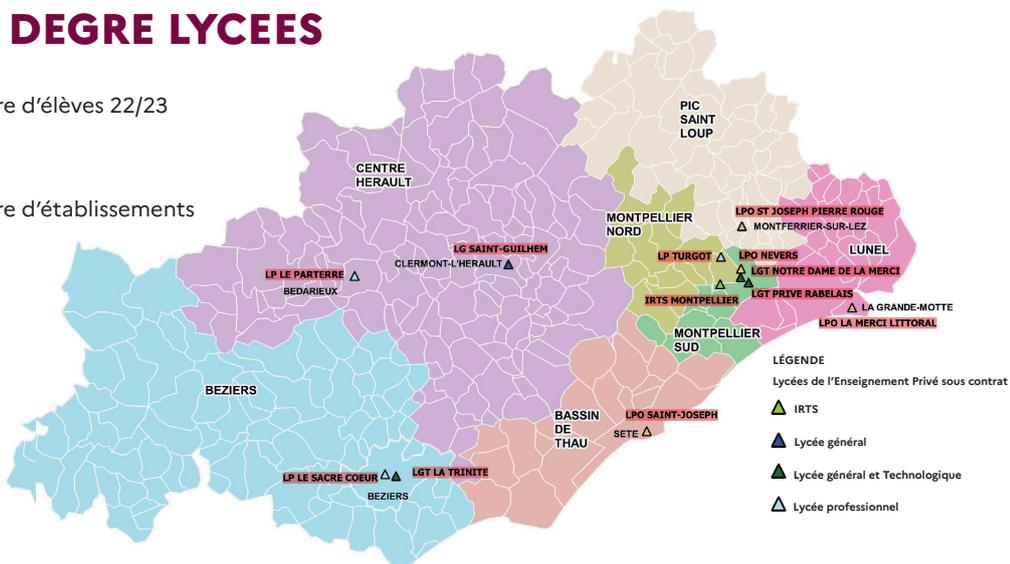
# 2<sup>ND</sup> DEGRE LYCEES



Nombre d'élèves 22/23  
**5 732**



Nombre d'établissements  
**12**



Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000





# Chapitre VIII



Quelques temps forts  
dans l'Hérault...

> **Septembre 2022**



■ Inauguration du nouveau collège Port Marianne à Montpellier

■ « Rentrée en musique » Intervention des chœurs de l'Opéra de Montpellier École Balard



■ Équipe du SDJES34 présente lors du forum consacré aux Services Civiques.

■ TNE signature de convention entre le CD34, la Banque des territoires, la DSDEN 34 pour développer des projets éducatifs autour du numérique dans les écoles, établissements et collectivités.

■ Lycée MERMOZ - Montpellier distribution des ordinateurs de la Région Occitanie en présence de la Présidente Carole Delga.



> **Novembre 2022**

■ École B. Pascal - Montpellier dictée ELA en présence de Patricia Miralles Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

■ Séminaire d'évaluation de la Cité éducative de Sète réunissant tous les partenaires.



■ Signature de la convention de partenariat entre N. Ginoux Directeur territorial Protection Judiciaire de la Jeunesse et le DASEN 34 pour la prévention de l'échec scolaire.



■ Inauguration de l'École Samuel Paty - Montpellier par Pap Ndiaye Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.



■ Belle réussite de l'équipe Team scolaire d'endurance LP Mendes France arrivée en 30<sup>ème</sup> position lors de la course mythique du Bol d'or.

## > Octobre 2022



■ Cité éducative de Béziers - Lycée Henri IV : présentation des ateliers numériques qui font partie du dispositif « études actives ».



■ Intervention du DASEN sur les questions de sécurité + préparation des PPMS lors de la journée organisée par l'AMF 34 et dédiée aux risques majeurs.



■ Conférence de presse du Maire de Montpellier avec le DASEN 34 sur les projets de création de 2 groupes scolaires dans le quartier Mosson +un pôle éducatif intégré à l'Anru.



■ Salons de la Préfecture, cérémonie de présentation de la 4<sup>ème</sup> promotion des 20 Cadets de la défense de l'Hérault.



■ Déconstruire les préjugés sur l'Antisémitisme auprès des collégiens et lycéens, projet ambitieux des clips « Occitanitrip » présentés par le CRIF en présence du DASEN 34.



■ Visite du Conseil Constitutionnel au Lycée J Guesdes.



■ Lancement du Festival Radio France bleu Hérault « A hauteur d'enfants » pour 460 élèves attendus pour une découverte du journalisme.



■ Intervention du DASEN 34 lors de l'A.G de l'AMF 34 pour présenter le carré régalien académique, dispositif PHARE.

## > Décembre 2022



■ « Hérault de ton futur » le DASEN 34 visite les ateliers consacrés à l'innovation et au numérique.



■ Animations scolaires lors du congrès « Les enjeux des jeux » et du Forum Terre de Jeux 2024 pour les cm2 de 4 écoles de Montpellier.



■ Remise des labels E3D présidée par la DAASEN 34 pour 8 délégations représentant les écoles de Montpellier labellisées en 2022.



■ Visite du DASEN 34 et du Maire de Béziers École Mandela impliquée dans le TNE34.



■ 3 réunions avec les élus de l'Hérault des arrondissements de Lodève, Béziers, Montpellier pilotées par le DASEN 34 pour préparer rentrée, carte scolaire et présenter réseaux pédagogiques, carré régalien.



■ Plan de lutte contre les violences dans le sport et l'animation : séminaire organisé par SDJES 34+ le CDOS 34.

■ Séminaire départemental « Agir contre le harcèlement : préoccupation partagée ».

■ Inauguration de l'UEMA à Mauguio en présence du DAASEN 34 - École D'Arbaud.



> Janvier 2023

■ Inauguration officielle de l'Orchestre École des Amandiers de Béziers en présence des autorités.

■ 83 élèves de l'École Delteil en section internationale anglo-américaine fiers de venir chanter des chants de Noël au rectorat lors du marché de Noël.

> Février 2023



■ Collège Simone Veil , accueil par le DASEN 34 des candidats à la liste d'aptitude des directeurs d'école pour un temps de formation.

■ Ouverture du séminaire TNE en musique par le DASEN 34 et la DANE : 10 mois après le lancement du TNE34 journée d'études.



■ Le DASEN 34 en visite dans 3 écoles de Sérignan accompagné du maire pour découvrir d'une séance en Occitan, rencontre avec la coordonnatrice du dispositif ULIS et les enseignants.



■ C. Mauny DASEN 34 avec le sous-préfet de Lodève en visite à l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) École primaire Les Lavandins de Frontignan.



■ Intervention de Andre Tricot pour des professeurs des écoles des classes relais de l'Hérault sur les apports des neurosciences dans les apprentissages scolaires.



■ Legs de 200 vieux ouvrages par la DSDEN 34 au Cedrhe de l'ESPE en présence du Président de l'Université de Montpellier, la directrice de l'ESPE, le DASEN 34.



■ A l'occasion de la journée du 10 mars, consacrée à la lecture, visite du DASEN au Collège F. Mistral à Lunel pour le ¼ d'heure de lecture quotidienne.



■ Renouvellement de la convention entre CHU de Montpellier et Dsdn34 pour l'Unité d'enseignement qui prend en charge annuellement plus de 700 enfants hospitalisés du 1D et 2D.



■ Journée du sport adapté au Collège Voie Domitienne réunissant les classes ULIS (30 élèves) des collèges du Crès, Clapiers, Castelnau + IME La Pinède.

> Avril 2023



■ Introduction du séminaire CapNum2 par le DASEN 34. Au programme de cette journée les premiers retours d'expérience des acteurs et bénéficiaires du TNE34.

> Mars 2023



■ Rencontre de Patricia MIRALLES Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants avec les 2<sup>nd</sup>e du lycée Fabre de Bedarieux lors d'une conférence sur le devoir de mémoire.

■ Journée de formation préparée par la Ville de Montpellier et la DSDEN 34 pour les professeurs des écoles + ATSEM des 5 circons de la ville.



■ Conférence de presse Police Nationale et Dsdn34 pour un bilan du dispositif visant à responsabiliser les élèves auteurs d'actes répréhensibles.

■ Finale des Petits champions de la lecture à Montpellier en présence du DAASEN 34.

■ Inauguration de la réhabilitation des ateliers industriels du lycée Mermoz avec K. Chibli Vice-président de la Région et le DASEN 34



■ Journée de recherche anglophone « Émancipons les savoirs » : faire se rencontrer enseignants-chercheurs et profs d'anglais du 2<sup>nd</sup> degré autour de la littérature, la civilisation, la linguistique.

■ 2 formations « Laïcité » pour les personnels de direction de l'Hérault, préparées par l'équipe du Carré Régalien de l'académie.

■ Inauguration de la nouvelle École S. Paty à Béziers en présence de la Rectrice d'académie, du préfet 34 et des élus de la Ville.



> Mai 2023

■ Visite d'Emmanuel Macron Président de la République au collège de Ganges.

■ Présentation au Musée Fabre des 2 vidéos du projet « danse au musée « Yadeam & Souffles » créées par les adultes du GEM Rabelais+ le dispositif Ulis École Kurosawa.



> Juin 2023



■ Rallye educap city organisé par le Centre de loisir de la police nationale : présentation du rectorat pour les collégiens montpelliérains engagés dans cette course relais

■ Projet « Handball à l'École » 600 écoliers, ayant suivi un cycle d'initiation Handball animé par les éducateurs du Mhb officiel réunis pour un grand tournoi.



■ 2 500 élèves de l'Hérault réunis à Clermont l'Hérault pour les rencontres départementales occitanes.

■ En présence de la DAASEN34 et du Maire remise du prix Maison d'Izieu aux 3<sup>ème</sup> et écoliers de CM2 de Loupian pour leur vidéo hommage aux femmes mobilisées pour sauver des enfants en temps de guerre.

■ École de Clermont l'Hérault le DASEN 34, maire + IEN offrent aux cm2 un livre pour l'été, l'Odyssée d'Homère.



■ 14<sup>ème</sup> édition des « Mystères de Montpellier ».



■ Représentation des chœurs d'enfants des écoles de Montpellier : 385 écoliers réunis sur la scène de l'Opéra pour chanter et danser.



■ 2 classes de cm1-cm2 École de Cournonsec réunies par le Sénateur Cabanel, l'AMF 34, le Maire, le responsable du carré régalien et le DASEN : sensibiliser les écoliers à l'engagement citoyen.



■ Rencontre des directeurs des 126 écoles de Montpellier en présence de la 1<sup>ère</sup> adjointe, du DASEN : rappel du travail conjoint, bilan, préparation rentrée 2023, Pacte Enseignant...



■ COPIL départemental « génération2024 » présidé par le DASEN 34 : bilan des labellisations dans l'Hérault, rappel des actions, préparation rentrée 2023 sur la thématique olympique.



■ Cérémonie de fin de session des cadets de la défense de l'Hérault au rectorat.



■ Jop et Jour de fête pour 1 200 écoliers de CM2 de Montpellier réunis pour une journée dédiée au sport en présence de Kevin Mayer, du maire et du DASEN.



■ Cérémonie de remises des palmes académiques de l'Hérault pour 30 récipiendaires primés pour leur engagement professionnel exemplaire.



■ Cour Soulages au Rectorat remise des prix par le DASEN 34 à 4 classes de l'Hérault ayant participé au concours d'écriture en langues vivantes « Autour d'un album »

>  
Juillet 2023

Séminaire départemental  
« Devoirs faits : un dispositif  
levier au service des  
apprentissages »



■ Séminaire départemental  
« devoirs faits » en présence de  
la DAASEN 34 : présentation du  
dispositif généralisé à tous les 6<sup>ème</sup>  
dès sept 2023.

■ Soirée de fin d'année pour les  
personnels de la Dsden34 organisée au  
lycée Joffre.



■ Inauguration de la base  
nautique Villeneuve les Maguelone  
en présence du DASEN 34, le DDSP,  
Prefet 34, la CAF, des élus.

**Vous pouvez suivre en ligne l'actualité  
des Services de l'Éducation Nationale dans l'Hérault sur**



**@DSDEN34**



**@34Dsdn**

# REMERCIEMENTS

## à Mesdames & Messieurs :

- le Directeur académique ;
- la Directrice et le directeur académiques adjoints ;
- les Inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale ;
- les Cheffes et Chefs de Divisions ;
- les Conseillères et Conseillers techniques départementaux ;
- les Conseillères et Conseillers pédagogiques ;
- les Coordonnatrices et Coordonnateurs départementaux ;
- les Chargé(e)s de missions ;

pour leur contribution à l'élaboration du Dossier de Rentrée 2023/ 2024.

# CONTRIBUTEURS

Statistiques générales de l'Hérault - Grégory MUNIER, Chef de division DIMEF	8
Prévention et lutte contre le harcèlement - Isabel PEREZ, IEN « carré régalien »	10
Valeurs de la République - Isabel PEREZ, IEN « carré régalien »	11
Notre école faisons la ensemble - Jean-Marc LAPÈGUE, IEN	13
Réseaux pédagogiques de proximité - David RAYMOND, Daasen	14
Année olympique et paralympique - Fabrice RAVEL, CPD EPS	15
Les circonscriptions du 1 <sup>er</sup> degré - Cartographie : Laurent ROUDY	18
Bédarieux - Jean-Marc LAPÈGUE, IEN	20
Béziers centre - Hélène OLIETE, IEN	21
Béziers nord - Stéphanie JAMME, IEN	22
Béziers sud - Luc GAINARD, IEN	23
Béziers ville - Mickael DUTREUIL, IEN	24
Castelnau le Lez - Rachel ALIART, IEN	25
Frontignan littorral - Elsa RODRIGUEZ, IEN	26
Gignac - Emilie TAPHANEL, IEN	27
Lattes - Marc ALAUZUN, IEN	28
Lodève - Karin GAVIGNET-ROSETTE, IEN	29
Lunel - Carine BELREPAYRE, IEN	30
Montpellier centre - Corine MARTEL, IEN	31
Montpellier est - Geneviève COLI, IEN	32
Montpellier nord - Marion BOURNAZEL, IEN	33
Montpellier ouest - Marie-Laure LEBAIL, IEN	34
Montpellier sud - Mary Elise DUBEL, IEN	35
Pézenas - Daniel GALTIER, IEN	36
Saint-Jean de Védas -Elsa REHNFELDT, IEN	37
Saint-Mathieu de Trévières - Hervé REGNIER, IEN	38
Sète - Catherine LEMOINE, IEN	39
12 réseaux pédagogiques de proximité - DIMEF , Cartographie : Laurent ROUDY	40
Les centres d'information et d'orientation - Suzanne BULTHEEL, IEN IO	58
Service départemental de l'École Inclusive - Éric BOUVIER & Rémi CAZANAVE, IEN ASH	62
L'EDAI - Julie GUICHARD, CPC ASH	65
Scolariser les enfants malades - Gaelle REZE-UBEDA, CPC ASH	66

TEDI Julie GUICHARD, CPC ASH	67
SAS - Julie GUICHARD, CPC ASH	68
L'accueil et la scolarisation des élèves allophones - David RAYMOND, DAASEN & Céline PAPELARD, CASNAV	69
Accueil des enfants de moins de trois ans - Leila VIEIRA, Conseillère pédagogique maternelle	70
100 % de réussite - Hervé REGNIER, IEN	74
L'éducation prioritaire - Marie-Laure LEBAIL, Corine MARTEL & Mickael DUTREUIL, IEN	75
Plan Maths - Mary Elise DUBEL, IEN & Corinne GRUEL CPD	76
Plan Français - Elsa REHNFELDT, IEN & Aude LECLER CPD	77
Les cités éducatives - Marie-Claude GOULOUMES, Coordonnatrice départementale PEDT	78
PEDT Plan Mercredi - Marie-Claude GOULOUMES, Coordonnatrice départementale PEDT.	82
École ouverte vacances apprenantes Sandrine FAURE, CPD	83
Territoire Éducatif Numérique - Hélène OLIETE, IEN & Sébastien MÉJEAN	86
Promouvoir l'école des arts et de la culture - Fabien JOUVE, CPD Arts & Culture, Anne DUCCEL-BENEZECH, CPD Arts visuels, Thierry CAPERAN & Benjamin LAIB, CPD Éducation musicale	91
Les centres ressources - Fabien JOUVE, CPD Arts & Culture	97
Parcours scientifique et EDD - Philippe MAHUZIES, CPD Sciences & EDD	100
EPS.Sport scolaire - M. POUZANCRE, G. GRANIER & F. RAVEL, CPD EPS	102
Langues vivantes étrangères - Anne IGUAL & Bénédicte CARON, CPD LVE	104
L'Occitan - Céline SERVA, CPD LCR	107
Le Parcours citoyen - Véronique GERONES TROADEC, DAASEN	109
SDJES - Laurence COLLAS, Cheffe de service SDJES	112
Le service de santé scolaire - Sarra DANTHONY, Infirmière, Conseillère technique départementale	118
Le service social en faveur des élèves - Sandrine DEBOURDEAU, Conseillère technique départementale	119
Soutenir les personnels - Nicolas HEVIN, Conseiller de prévention	120
La division des établissements - Anne HERAIL, Responsable DEEP	124
Les temps forts - Nathalie MOREL, Cheffe de cabinet	127
Cartographie - Laurent ROUDY, Chargé de missions	
Coordination et Suivi de réalisation - Nathalie MOREL, Cheffe de cabinet et Alain COMBES, Chargé de missions	



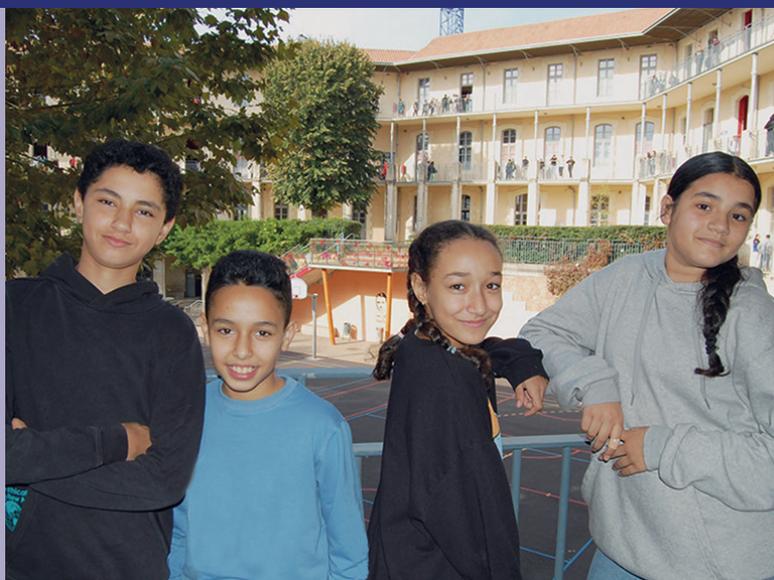




## ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DOSSIER DE RENTRÉE 2023 / 2024



**Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Hérault**

Directrice de publication :  
Catherine CÔME

Inspectrice d'Académie  
Directrice académique  
des Services de  
l'Éducation Nationale  
de l'Hérault

### DSDEN 34

31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier Cedex 2  
[ce.dsden34@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden34@ac-montpellier.fr)

Rédaction :  
Chargée de communication  
DSDEN 34

Maquette, graphisme :  
SRD - PAO

Impression :  
SRD

Parution :  
Octobre 23

Ref : AT 1014



## ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Hérault (DSDEN 34)